questions féministes

Mai 1980

8

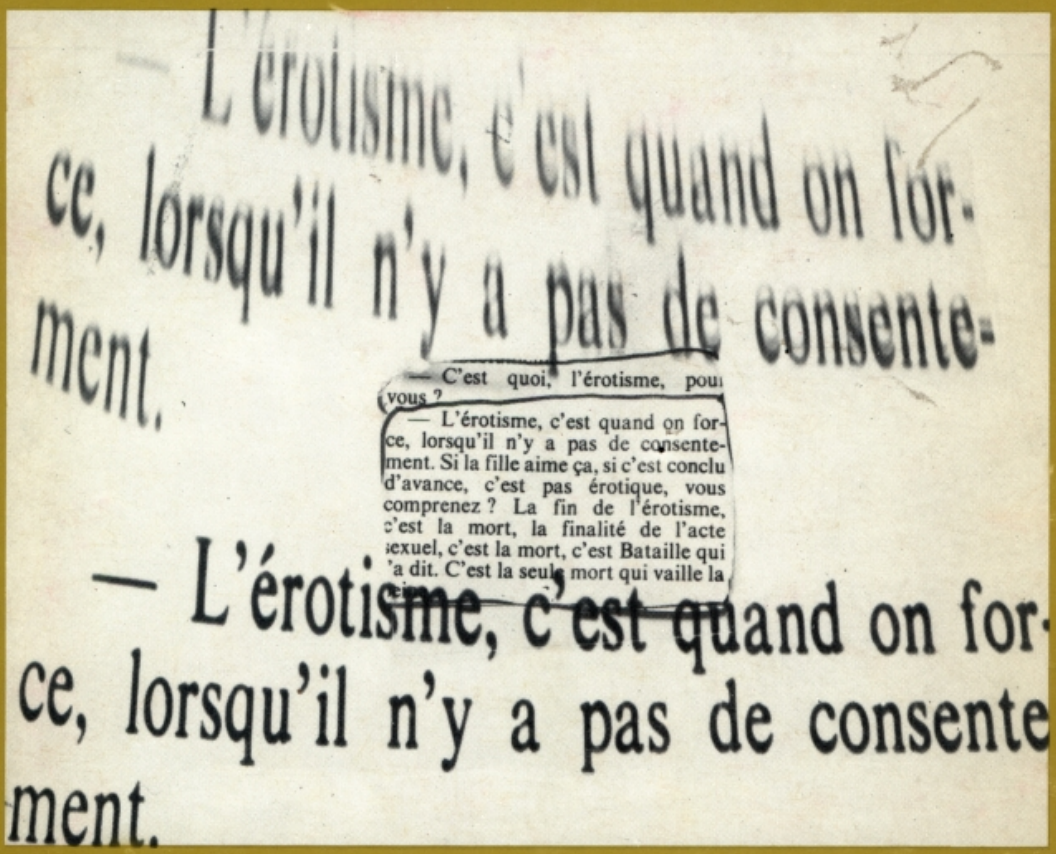

Du mouvement de libération des femmes

éditions tierce 25f

questions féministes

Mai 80 N°8

Roberta Victor Prostitution : un témoignage..... 3

Micheline Carrier Pornographie 15

Fran P. Hosken Les mutilations sexuelles en Afrique... 43

Marie-André Marion Viol en procès..... 69

Monique Wittig On ne naît pas femme..... 75

Odile Krakovitch Misogynes et féministes, il y a cent ans. 85

Nouvelles : ...d'Allemagne..... 115

(Résumé en français à la fin de chaque article)
(Each article is followed by an abstract in English)

Collectif de Rédaction :
Christine Delphy, Colette Guillaumin, Emmanuèle de Lesseps, Nicole-Claude Mathieu, Monique Plaza, Monique Wittig.

Directrice de publication : Simone de Beauvoir

Correspondance, manuscrits, vente et abonnements :
Éditions TIERCE, 1 rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 PARIS

Feuille blanche cherche âme sœur

Si vous avez envie d'entreprendre une recherche et chercher quelqu'un(e) avec qui le faire, nous pouvons passer — gratuitement — vos annonces. Précisez bien le sujet, et le but concret (diplôme, contrat, article ou livre) de la recherche, ainsi que vos nom et adresse.

Feuille noire cherche page blanche

Si vous désirez discuter d'une proposition d'article avec nous avant de l'envoyer, nous serons heureuses de le faire, même si l'article n'est encore qu'à l'état de projet. S'il est déjà fini, soyez gentilles de le taper en double interligne, à 27 lignes par page, en laissant des marges assez larges sur les côtés, et de ne pas oublier d'en garder une copie pour vous.

Souscription pour Questions féministes n°1

Nous ne pouvons répondre aux demandes fréquentes qui nous sont faites de recevoir le n°1 de *Questions féministes* parce que ce numéro est épuisé. La façon dont la revue tourne, chaque numéro finançant le suivant, ne nous permet pas de le rééditer. En revanche, nous pouvons le réimprimer *en souscription*. Ceci signifie que vous payez votre numéro d'avance et que, dès que nous aurons assez de commandes pour en imprimer 1000, vous recevrez votre exemplaire. Si nous ne recevons pas assez de commandes, votre argent vous sera remboursé au bout de six mois.

Remplissez tout de suite ou recopiez la formule suivante :

Je commande ... exemplaire(s) de *Questions féministes* n°1

Je joins la somme de 25F par exemplaire (par chèque bancaire, chèque postal ou mandat-lettre).

Nom.....Adresse.....Signature.....

Sommaire n°1 - Novembre 1977.

Variations sur des thèmes communs
Christine Delphy : Nos amis et nous
Les fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes
Nicole-Claude Mathieu : Masculinité/féminité
Jalna Hanmer : Violence et contrôle social des femmes
Monique Plaza : Pouvoir « phallomorphique » et psychologie de « la Femme »

Couverture : extrait d'une interview publiée dans Paris-Hebdo (photo Catherine Deudon)

Roberta Victor

Prostitution : un témoignage *

Elle était devenue prostituée à l'âge de 15 ans. Les cinq ou six premières années, elle était une call-girl très cotée à Manhattan. Plus tard elle descendit sur le trottoir...

On ne fait jamais le tapin sous son propre nom. Je changeais de nom presque toutes les semaines. Quand on se fait emballer, c'est plus difficile pour eux de savoir qui on est vraiment. Prendre un autre nom, c'est la seule chose à faire.

Il y avait des noms très demandés. Une fille sur deux s'appelait Kim, Tracy ou Stacy et un ou deux autres noms qui étaient en vogue. Elles étaient toutes des jeunes femmes de 17 à 25 ans, et nous choisissions ces noms très WASP[1], qui ne sentaient pas le groupe ethnique, des noms de riches.

Dans la société américaine, n'importe quelle femme est un tapin. J'appartenais au genre de tapin qui se fait payer les faveurs qu'elle accorde plutôt qu'au genre qui signe un contrat pour la vie. Ou bien au genre qui lit attentivement les journaux féminins pour savoir ce qu'il est convenable de

* Première publication dans : Terkel, Stud, *Working*, NY, Panthéon Books, 1974.

1. Initiales de White-Anglo-Saxon-Protestant (NdR)

céder à chaque rendez-vous, après l'argent que votre amoureux — ou client — dépense à chaque sortie.

Les faveurs que j'accordais n'étaient pas toujours sexuelles. Quand j'étais call-girl, ce n'est pas pour le sexe que les hommes payaient. Ils payaient pour quelque chose d'autre. Ils payaient pour réaliser leurs fantasmes, ou bien ils payaient parce qu'ils avaient besoin de compagnie, ou pour être vus avec une jeune femme bien habillée. Ou bien ils payaient pour qu'on les écoute. Ils payaient pour un *tas* de choses. Il y avait des hommes qui payaient pour des machins qui *leur* paraissaient déviants. Ils payaient pour que personne ne les accuse d'être pervers, sales ou dégoûtants. Une grande partie de ces mecs demandaient des choses qui n'étaient pas du tout déviantes. Beaucoup voulaient des rapports oraux. Ils pensaient qu'ils ne pouvaient pas demander ça à leur femme ou à leur petite amie parce qu'ils se feraient rembarrer. Beaucoup voulaient qu'on leur dise des gros mots. Toutes les bonnes call-girls de New-York se partageaient leurs adresses et nous connaissions toutes les mêmes clients.

Nous connaissons un mec qui avait l'habitude de s'étendre dans un cercueil au milieu de sa chambre à coucher et il ne voyait chaque fille qu'une seule fois. Son pied à lui c'était de laisser la porte de sa chambre ouverte avec la lumière éteinte et des bougies dans le salon, on ne pouvait voir que son cercueil monté sur des roulettes. Au moment où on entrait au salon, il se redressait tout d'un coup, Alors, naturellement, on poussait un cri de frayeur. Nous entendre crier c'est ça qui le faisait jouir. Ou bien cet autre mec qui dressait une table comme la Cène où il s'asseyait en tunique et sandales, et il voulait qu'on joue Marie-Madeleine *(rire)*.

J'avais un peu plus de quinze ans, pas loin de seize. J'étais dans un café à Greenwich Village et une de mes copines est arrivée. Elle m'a dit : « J'ai un taxi qui attend. Dépêche-toi. Tu peux te faire cinquante dollars en vingt minutes ». En y repensant, je me demande pourquoi j'ai accepté si facilement de sortir du café en courant, de monter dans un taxi et d'aller faire une passe. Ce n'était pas traumatisant parce que tout ce qu'on m'avait appris de toute façon c'était à me prostituer.

J'ai appris ça de la société autour de moi, tout simplement en tant que femme. On nous apprend comment enjôler et racoler, comment attirer un homme, comment le garder en lui offrant nos faveurs sexuelles. Ce qu'on entend dire tout le temps c'est : « Ne te vends pas au rabais.» « Garde-toi pour le plus offrant.» « Est-ce que c'est convenable d'embrasser un homme pour lui dire bonne nuit la première fois qu'on sort avec lui ? » Ça veut dire que ce n'est peut-être pas convenable la première fois, mais que ça le devient s'il vous invite à dîner une seconde fois. S'il vous apporte une bouteille de parfum à votre troisième rendez-vous, vous pouvez le laisser vous toucher au-dessus de la ceinture; et ainsi de suite. C'est une transaction commerciale.

J'avais déjà assimilé tout ça quand j'étais encore très jeune. Alors, quand cette femme est entrée au café et m'a dit : « Allons ! », ce n'était même pas la minute de vérité. Vingt-cinq minutes plus tard j'étais de retour et je ne me sentais pas du tout coupable.

Elle était restée vierge jusqu'à quatorze ans. Un musicien de jazz dont elle était tombée amoureuse l'évitait. « Alors j'ai couché avec n'importe qui pour le mettre devant le fait accompli. Je n'ai pas trouvé ça agréable. J'ai beaucoup couché par-ci par-là avant de commencer à le faire pour de l'argent. »

Elle était précoce et fréquentait un établissement secondaire de haut niveau. « J'étais très seule. Je ne me croyais pas séduisante. J'avais toujours pensé que j'étais trop grande, trop grosse, trop empotée, je ne ressemblais pas aux affiches de Pepsi-Cola, je n'avais rien du Rêve Américain. Les mecs avaient plutôt peur de moi. J'étais athétique, j'étais intelligente et je ne savais pas la fermer. Je ne savais pas jouer le jeu.

« Je comprenais très bien que si je les attirais ce n'était pas par ce que j'étais réellement, mais comme objet sexuel. J'étais séduisante. Un an avant que je me mette au tapin il y avait des tas de mecs qui voulaient coucher avec moi. Ils ne voulaient pas s'attacher à moi, mais ils voulaient prendre leur pied. Je ne demandais pas mieux pendant un certain temps. Ça voulait dire se sentir intimes, proches, ressentir de la chaleur.

« Les moments passés au lit n'étaient pas désagréables. Ce n'était pas terriblement agréable, c'est tout. Ça me donnait l'impression que quelqu'un s'intéressait à moi, au moins pendant un instant. Et ça me faisait quelque chose d'être là, de me sentir importante. J'avais découvert que c'était possible au lit. J'avais ce talent-là et j'étais fière de ma réputation d'amateur.

« Je considérais toutes les autres filles comme des rivales menaçantes. C'est ce qu'on nous apprenait. On ne peut pas être amie avec une autre femme, elle pourrait vous prendre votre homme. Si vous lui dites ce que vous ressentez vraiment, elle s'en servira contre vous. On sourit aux autres filles et on passe du temps avec elles quand on n'a rien de mieux à faire, mais on plante là n'importe quelle fille à la moindre occasion, pour partir avec un homme. Parce qu'il n'y a rien de plus important dans la vie que ce qu'un homme éprouve pour nous. »

Est-ce qu'on peut oublier sa première passe ? *(Rire)*. Nous avons pris un taxi pour aller au centre de Manhattan, dans un de ces ateliers qui sont le dernier chic. C'était chez un mec très connu. Ce qu'il voulait vraiment c'était voir deux femmes faire l'amour, et puis il a voulu le faire avec moi. On ne peut même pas parler de sexe. Il avait presque fini avant d'avoir commencé. Il m'a à peine touchée et c'était fini.

Bien sûr, nous avions fait semblant, l'autre femme et moi. Notre règle morale c'était qu'on n'accomplit pas un acte sexuel avec une autre femme pendant qu'un client vous regarde. On fait toujours semblant. On le fait marcher et il paie pour quelque chose qu'il n'a pas vraiment eu. C'est le seul moyen de ne pas perdre tout à fait son sentiment de dignité.

La call-girl a une morale très stricte. Vous êtes la dernière des dernières si vous vous laissez aller à sentir quelque chose avec un miché. Le lit vous met au même niveau que lui. Le seul moyen de maintenir son intégrité c'est de jouer la comédie d'un bout à l'autre. Ce n'est pas très différent de ce que font la plupart des américaines — c'est-à-dire afficher un grand sourire et jouer la comédie.

Quel pied ! Je ne faisais absolument rien, je ne *sentais* rien, et j'allais repartir vingt minutes plus tard avec cinquante dollars en poche. C'était vraiment merveilleux. Je suis revenue en bas de la ville. Je ne pouvais pas y croire ! « Je n'ai pas changé, je suis exactement ce que j'étais il y a vingt minutes, sauf que maintenant j'ai cinquante dollars en poche ». Ça me propulsait d'un seul coup dans l'échelle sociale. Combien de gens peuvent se faire cinquante dollars en travaillant vingt minutes ? Les gens bossent pour ramener chez eux quatre-vingt dollars par semaine. J'avais travaillé vingt minutes pour cinquante dollars net, pas d'impôts, rien ! J'allais encore à l'école, je fumais de l'herbe, je me shootais à l'héroïne, je n'étais pas encore accrochée et j'avais de l'argent, c'était formidable.

Après ça, je n'ai pas manqué de faire savoir à ma copine que j'étais disponible pour d'autres trucs du même genre *(rire)*. Elle avait de bonnes relations. Très vite je me suis mise en rapport avec une ou deux autres qui avaient un bon carnet d'adresses.

Les call-girl se passent entre elles des listes de numéros de téléphone. Ce sont les numéros de gens très honorables avec qui on ne court pas grand risque. Ils n'ont pas l'habitude de jouer du couteau, ils ne vous volent pas le fric qui vous est dû. Des hommes d'affaires et des hommes du monde. Il y a trois ou quatre groupes. Le cadre supérieur nanti, qui vient régulièrement en ville et que plusieurs filles connaissent. Le type de la haute société dont on voit tout le temps le nom dans les journaux et qui est un régulier, une fois par semaine. Ou bien le type tranquille, qui a une fortune indépendante. Personne ne sait d'où vient leur argent. Je sais que l'un d'eux a fait fortune en vendant des armements pendant la Seconde Guerre Mondiale. Et puis il y a les gens du spectacle. Il y a le monde des boîtes de nuit, du Club 21...

C'était des gens dont on voyait le nom dans le joural presque tous les jours. Mais moi je savais comment ils étaient vraiment. Quand un cave était insupportable ou agressif, on le rayait de la liste. On se passait le mot pour que personne d'autre ne l'appelle.

On se passait nos numéros — c'était la coutume. J'avais eu mon « book » par un mec qui l'avait eu d'une très bonne call-girl. Nous

gardions une copie du « book » dans un coffre. La coutume c'était que les nouvelles donnaient la moitié de ce qu'elles gagnaient la première fois pour chaque numéro. On disait : « Appelle un tel, c'est une passe à cinquante dollars.» Elle devait vous donner vingt-cinq dollars, après quoi le numéro lui appartenait. Pour mon premier « book », j'ai payé la moitié de chaque passe à la personne qui me l'avait donné. Après ça c'est devenu mon book.

Dans le book il y avait le nom et le numéro de téléphone en code, le prix, ce que la personne voulait et le nom de celle par qui on avait pris contact. Pendant quatre ans, je n'ai pas fait une seule passe de moins de cinquante dollars. Ça allait toujours de cinquante à plus de cent dollars pour vingt minutes ou une heure. Il était entendu qu'on prétendait qu'il ne s'agissait pas d'une transaction commerciale. On créait le mythe d'une rencontre mondaine.

Il faut être bien habillée, bien maquillée, faire semblant d'être contente de voir le mec. Une fille me donnait une adresse, je téléphonais et je disais : « Je suis une amie d'une telle, elle pense que ça serait sympa qu'on se voit.» C'était à son tour de jouer. Il répondait toujours : « Pourquoi pas ? Ce soir ou demain soir. Voulez-vous passer prendre un verre ? » Je m'habillais et je me maquillais avec beaucoup de soin...

Il y a une certaine façon de s'habiller quand on appartient à ce club : il faut être bien habillée, sans luxe exagéré. Il faut pouvoir passer l'inspection des gardiens d'immeuble, des chauffeurs de taxi. Il faut avoir l'air d'être chez soi dans ces immeubles de Park Avenue ou de Central Park West. Il ne faut pas avoir l'air vulgaire, ou endurci. Le plus grand avantage c'est la jeunesse. J'étais très jeune, mais je paraissais plus que mon âge, alors il fallait que je me donne du mal pour paraître vraiment mon âge. La plupart des mecs veulent des filles de dix-huit ans. En réalité, ils les aimeraient plus jeunes encore mais ils ont peur d'avoir des ennuis.

La préparation est minutieuse. Il s'agit de fréquenter les instituts de beauté, de faire des achats de vêtements, de prendre des bains prolongés et de dépenser de l'argent pour maintenir une certaine façade en ayant une bonne adresse, le téléphone, en se faisant voir dans les bonnes boîtes et en buvant dans les bons bars. Et il faut être capable de lire régulièrement les journaux pour pouvoir parler pas seulement des événements du jour mais aussi de la vie de la haute société.

C'est un rite social. Il faut être capable de parler de ce qui se passe et d'apprendre de ce grand professeur, lui témoigner le respect qui lui est dû et connaître les noms des gens qu'il mentionne. Ils laissent tout le temps tomber les noms de leurs amis et connaissances, de leurs clients. Il faut reconnaître ces noms, jouer le jeu...

Au début, je trouvais tout ça passionnant. Mais pour pouvoir continuer j'ai été obligée de décrocher. Il m'a fallu dissocier ce que j'étais de ce que je faisais.

S'apprendre à ne plus rien sentir. Je ne pouvais plus fréquenter des gens qui ne menaient pas cette vie — celle de la drogue ou celle du tapin. J'ai découvert que je ne pouvais plus me rebrancher quand j'avais fini de travailler. Une fois que je m'étais débranchée, je restais complètement insensible — émotionnellement et sexuellement.

Au début j'avais l'impression de me payer la tête de toutes les pauvres connes qui partaient au boulot à huit heures et demie du matin et rentraient chez elles à cinq heures. Je rentrais à quatre heures du matin et je pouvais dormir toute la journée. J'étais persuadée qu'un tas de gens aimeraient changer de place avec moi à cause de cette image romanesque : pouvoir passer deux heures dehors, rouler en taxi et rentrer chez soi avec cent dollars. Je pouvais passer la matinée à me faire les ongles, à aller chez le coiffeur, à prendre des bains prolongés, à faire des courses...

Je faisais d'habitude deux passes par nuit. Ça faisait facilement cent à cent vingt-cinq dollars. J'avais toujours de l'argent en poche. Je ne connaissais pas l'odeur du métro. Personne ne voyageait autrement qu'en taxi. Je mangeais dans tous les bons restaurants et je buvais dans tous les bons clubs. Un tas de gens voulaient qu'on aille dîner avec eux. Tout ce qu'il fallait faire c'était de la décoration.

Presque toutes les call-girls que je connaissais touchaient à la drogue. La grande vie, le monde de la nuit. Dans les clubs qui restent ouverts tard, si on n'est pas une grande buveuse, on trouve toujours quelqu'un qui a de la cocaïne, c'est la drogue qui marche dans ces boîtes-là. On se réveille à midi, on n'a pas grand-chose à faire jusqu'à 9 ou 10 heures du soir. Tout le monde est au boulot, alors on se pique à l'héroïne. Au bout d'un certain temps le boulot devient le moyen de se payer la drogue, au lieu de prendre de la drogue seulement quand on s'ennuie.

Le boulot devient ennuyeux parce qu'on ne fait pas vraiment partie de cette vie-là. On est la partie qui est toujours cachée. Le concierge ricane quand vous entrez, parce qu'il est au courant de ce qui se passe. Le chauffeur de taxi, quand vous lui donnez une adresse — bon dieu, il sait très bien où vous allez quand vous remontez Park Avenue à dix heures du soir ! On repart de là pour rentrer... où ? Retrouver quoi, vraiment ? Le vide. On a tout cet argent en poche et personne à qui on tient.

Quand j'étais call-girl, je regardais de mon haut celles qui faisaient le trottoir. Je ne comprenais pas comment on pouvait se mettre dans cette situation. J'avais l'impression que c'était un boulot dur et très dangereux. Je ne courais pratiquement pas de risques avec ce que je faisais. On n'avait pas à s'inquiéter de la maladie. On savait que ces gens se soignaient bien, qu'ils allaient régulièrement chez le docteur. Leurs appartements étaient toujours d'une propreté immaculée et les boissons de bonne qualité. Ils étaient toujours polis. On n'avait pas besoin de commencer par leur demander l'argent. Le marché était implicite : quand on était prête à partir, on trouvait une enveloppe sous la lampe ou quelque chose dans son sac. On n'avait jamais besoin de discuter.

Quand j'ai fait le trottoir, j'ai dû travailler beaucoup plus dur pour gagner la même chose. Je me rappelle avoir été menacée au couteau ou avec un tesson de bouteille brandi sur ma tête, avoir été violée; on m'a repris mon argent; j'ai dû sauter une fois d'une fenêtre du deuxième étage; on m'a visée avec un revolver.

Quand j'étais call-girl, je déjeunais là où déjeunaient les femmes de la haute société. On ne pouvait pas me distinguer des gens de la tranche supérieure des impôts. Je travaillais aux heures qui me convenaient, jamais plus de deux ou trois heures par nuit. Je n'étais pas obligée d'accepter les appels. Tout ce que j'avais à faire c'était jouer un rôle.

Quand je faisais le trottoir je n'avais pas à jouer. Je laissais voir aux clients que je les méprisais. Ils ne me payaient pas assez cher pour que ça vaille la peine de leur jouer la comédie. Quand j'étais call-girl, je faisais semblant de jouir, il fallait faire comme si on avait un orgasme. Pas quand j'ai fait le trottoir. Je restais étendue, les mains derrière la tête et je me mettais à résoudre des équations ou à apprendre par cœur le clavier de la machine à écrire.

C'était strictement un marché. Pas de conversation, pas de comédie, pas de mythes, pas de romantisme. Rien d'autre qu'une transaction commerciale. Il fallait toujours commencer par demander son argent. Si on pouvait s'arranger pour ne pas se déshabiller complètement on le faisait.

La différence est à peu près la même qu'entre une secrétaire de direction et une fille du pool des dactylos. Quand on et secrétaire de direction, on s'identifie à son patron. Quand vous faites partie du pool des dactylos, vous n'êtes qu'un corps, de la main-d'œuvre, une paire de mains sur la machine à écrire. Vous n'avez rien à voir avec ceux qui vous envoient le travail. Vous le faites le plus vite possible.

Qu'est-ce qui t'a menée à la rue ?

La drogue. C'est devenu une trop grande habitude. J'ai commencé à avoir mauvaise mine. Tout mon argent y passait. Il ne m'en restait plus pour m'occuper de moi, aller dans les instituts de beauté, avoir une bonne adresse et le téléphone.

Si vous ne vous soignez pas, vous ne pouvez plus appeler vos anciens clients. Vous disparaissez de la circulation. Une call-girl doit garder une image impeccable. Le client veut savoir qu'il peut vous appeler à ce numéro et il faut avoir une adresse permanente. Il faut être présentable, ne pas avoir une tête de mort.

Je faisais peur à voir. Quand je suis tombée à la rue, j'essayais de demander au moins vingt dollars et on me riait au nez. J'avais besoin de cent dollars par nuit pour me fournir en drogue et pour avoir une chambre quelque part. Ça voulait dire sept ou huit passes par nuit. J'étais dehors de 9 heures du soir à 4 heures du matin. Je prenais le métro et je mangeais dans des luncheonnettes.

Pour la première fois je risquais de me faire emballer. Je n'avais jamais été arrêtée quand j'étais call-girl. De temps en temps, un flic tombait sur le book de quelqu'un. Il appelait une des filles et disait : « Je suis un ami d'un tel.» Il essayait de les faire tomber dans le piège. Je n'acceptais jamais d'appels de gens que je ne connaissais pas. Mais dans la rue, comment savoir sur qui on tombe ?

Quand j'étais call-girl, j'avais parmi mes clients des flics de haut rang, pas de simples agents. Des prêtres, des financiers, des industriels de la confection, des gens de la haute. Dans la rue, ça allait du cadre *moyen* à l'ouvrier, en passant par le postier qui cherchait à monter en grade, le petit étudiant, l'employé de bureau de banlieue qui venait faire la noce en ville, le serveur de restaurant...

Vous avez un certain territoire, cinq ou six pâtés de maisons en général. Il y a un ou deux restaurants, un ou deux bars. Il y a une étape intermédiaire : fréquenter un bar où le client vient vous chercher. J'ai fait ça pendant peu de temps.

On marche très lentement. On s'arrête et on regarde une vitrine. Quelqu'un vient vers vous. Là aussi il y a un rite. D'après la loi, pour pouvoir accuser une femme de prostitution il faut qu'elle parle d'argent et qu'elle dise ce qu'elle fera pour cet argent. On observait la lettre de la loi, même si les flics ne le faisaient pas.

Quelqu'un s'approche et dit : « Belle nuit, n'est-ce pas ? — Oui ». Il dit : « Vous êtes occupée ? » Je réponds : « Pas particulièrement. — Voulez-vous venir prendre un verre avec moi ? » On se met à marcher et il dit : « J'ai 15 dollars, ou 12 dollars, et je suis très seul.» Quelque chose comme ça pour maintenir la fiction. Alors ils veulent qu'on leur dise exactement ce qu'on accepte de faire pour leur argent.

Je n'accostais jamais personne dans la rue. C'était le plus gros risque. Même si ce n'était pas un flic, on pouvait tomber sur un super-cave qui appellerait un flic. J'ai été prise au piège par des flics plusieurs fois.

Le premier ne s'est même pas fait passer pour un client. Il était trois heures du matin. J'étais à Chinatown. Je suis tombée sur un client que je connaissais. Nous avons pris contact dans un restaurant. Il est rentré chez lui et je l'ai suivi quelques minutes plus tard. Je connaissais son adresse. Je me souviens d'avoir dépassé un camion de bananes. Je ne me suis pas rendu compte que c'était bizarre de vendre des bananes à trois heures du matin. J'ai passé à peu près vingt minutes avec mon ami. Il m'a payée. J'ai mis l'argent dans ma chaussure. J'ai ouvert la porte et on m'a rejetée contre le mur. Le marchand de bananes était un flic de la brigade des mœurs. Il était monté sur une poubelle pour regarder par la fenêtre. J'ai pris trois ans ce coup-là.

J'étais mineure, j'avais 21 ans moins quatre mois. On m'a envoyée au tribunal des enfants. On ne m'a pas permis de prendre un avocat parce que je n'étais pas une adulte, alors ce n'était pas vraiment une inculpation

criminelle. Le juge a dit que j'étais récupérable. Au lieu de me donner trente jours, il m'a collé trois ans en maison de correction. C'était très sympathique de sa part. J'ai été libérée sur parole une ou deux fois, et puis reprise et renvoyée en tôle.

Une fois j'ai vraiment été prise au piège. Il était à peu près minuit et un mec descendait la rue. Il m'a dit qu'il était postier et qu'il sortait du boulot. Il m'a dit combien d'argent il avait et ce qu'il voulait. Je l'ai emmené dans ma chambre. Un flic ne doit pas se déshabiller. Si on peut dire de quelle couleur est son slip, l'arrestation est illégale. Il ne m'a pas seulement montré la couleur de son slip, il a couché avec moi. Après ça il a tiré son badge et son revolver et il m'a embarquée.

Il m'a menti. Il m'a dit qu'il était de la brigade des stups et qu'il ne voulait pas m'emballer pour le tapin. Il me laisserait partir si je lui disais qui faisait le trafic dans le quartier. Je lui ai menti, mais il a gagné. Il m'a fait sortir de l'immeuble, devant toutes mes copines, et quand nous sommes arrivés au car il m'a jetée dedans. *(Rire).*

Très marrant. J'ai pris pas loin de quatre ans pour ça.

Comment est-ce qu'on est considérée en prison quand on fait le trottoir ?

Très bien. Toutes celles qui sont là ont fait le tapin. C'est le statut à l'envers. S'il y en a qui arrivent en disant qu'elles ne pourraient jamais faire le tapin, par exemple, on les regarde de haut, on les trouve un peu piquées.

Elle parle d'un grand amour pour une femme qu'elle avait rencontrée en prison; elle raconte qu'elle a soigné son amante quand celle-ci est devenue aveugle.

« J'ai quitté le pays pendant un ou deux ans. J'ai travaillé en maison à Mexico. Il y avait de lourds rideaux de velours — la version mexicaine d'un bordel français. Il y avait la réception, où les hommes venaient et on paradait devant eux.

« Les Mexicains voulaient des Américaines. Les Américains voulaient des Mexicaines. Alors je n'avais jamais de clients américains. Sur chaque passe, je devais donner un certain montant à la maison et tout ce que je pouvais négocier en plus de cette somme était à moi. Je n'avais jamais gagné aussi peu aux Etats-Unis.

« J'étais très demandée, bien que je ne sois pas blonde. Une de mes copines a travaillé là deux nuits. Elle était norvégienne et très blonde. Tous les clients qui rentraient la demandaient. C'était plus qu'elle ne pouvait supporter. Elle est partie après deux nuits, alors j'étais la seule américaine.

« Le boulot était vraiment dur. Les Mexicains jouaient au macho. *Les Américains éjaculent le plus vite possible. Les Mexicains se retiennent, ils me faisaient travailler pour mon argent. Je le jure, ils se récitaient la table*

de multiplication pour ne pas avoir un orgasme. J'utilisais tous les trucs que je connaissais pour qu'ils finissent. C'était dément !

« *J'enseignais l'anglais en même temps. J'utilisais comme texte* Alice au pays des merveilles. *Dans la journée, j'apprenais l'anglais aux gosses du cours moyen. Le soir, je travaillais en maison.*

« *La came était bonne et pas chère là-bas. Il m'en fallait beaucoup. J'aimais la drogue plus que tout au monde. Au bout d'un certain temps, je ne pouvais plus faire la différence entre travailler ou pas.* Tous *les hommes étaient des clients, tous les rapports étaient de la comédie. J'avais complètement décroché.* »

Elle a cessé de se shooter le jour où elle a été rossée, où elle a pris une sauvage raclée d'un trafiquant qui la voulait. Ce fut une révélation. « *C'était le comble de l'abjection. Des clients avaient brandi sur moi des tessons de bouteilles, je m'étais battue au rasoir, mais personne ne m'avait jamais* cognée ». *Son statut était menacé.* « *J'étais forte. J'étais capable de me défendre. Une gonzesse pas commode. C'est ça qui était menacé, alors...* »

Je ne peux pas parler des femmes maquées. Là j'ai toujours tiré le trait. Moi j'ai toujours pensé que les macs c'est plus bas que des blattes enceintes. Je ne voulais rien avoir à faire avec eux. Je me suis mise avec des hommes de temps en temps. Ils trafiquaient ou ils volaient, mais ils ne vivaient pas de mes rentes. Ils ne me disaient pas d'aller montrer mes fesses dans la rue. Jamais je n'ai fait vivre un homme.

Quand j'étais call-girl c'était pour moi une grande satisfaction, une joie incroyable — perverse peut-être — de savoir ce que tous ces gens respectables étaient vraiment. Pouvoir ouvrir le journal tous les matins, lire qu'un tel était un pilier de la société et savoir quel cochon il était vraiment. Quel pied de savoir que je ne sentais rien, que je jouais la comédie et pas eux. C'est vicieux, mais pas plus vicieux que ce qu'on apprend à toutes les femmes, pas vrai ?

Dans tous mes rapports avec les mecs, je *dominais* la situation. On est vulnérable si on se laisse entraîner sexuellement. Moi je n'étais pas vulnérable, eux oui. Je faisais la loi. Comme j'étais capable de manipuler quelqu'un sexuellement, je pouvais décider quand je voulais que cette passe-là finisse. Parce que je pouvais faire jouir le mec quand *je* voulais. Je pouvais jouer à toutes sortes de jeux. Tu vois ? Ça me donnait un formidable sentiment de puissance.

Je ne faisais pas autre chose que ce que 90% des femmes américaines apprennent à faire. Je trouvais l'argent sous la lampe au lieu d'être payée avec de l'Arpège. Qu'est-ce que j'aurais bien pu faire de 150 bouteilles d'Arpège par semaine ?

On devient son boulot. Je suis devenue ce que je faisais. Je suis devenue une pute. Je suis devenue froide, dure, j'ai décroché, je me suis insensibilisée. Même quand je ne faisais pas le tapin j'étais un tapin. Je ne pense pas que c'est si différent quand on travaille à la chaîne quarante heures par semaine et qu'on rentre chez soi coupée de tout, engourdie, déshumanisée. Les gens ne sont pas faits pour s'ouvrir et se fermer à volonté comme des robinets.

Ce qu'il y a de plus terrible en prison c'est que ce n'est pas vraiment si terrible. On s'adapte très facilement. Le tapin, c'est la même chose. C'est devenu ma vie.

Essayer d'établir le contact avec un autre être humain, m'efforcer de m'en soucier, de vraiment sentir quelque chose, c'était un effort trop grand pour moi.

Je me fichais pas mal de moi-même. Se lever ou ne pas se lever n'avait aucune importance. Dès que je me réveillais je me défonçais. La première chose que je cherchais, les yeux à demi fermés, c'était ma drogue. Je n'aimais pas mon boulot. C'était dégueulasse, c'est la seule chose que je ressentais. Tous ces mecs qui bavent sur vous toute la nuit. Je suis couchée là; je fais des maths ou des conjugaisons ou je me récite de la poésie espagnole. *(Rire)*. Et eux, ils bavent. Nom de Dieu ! La seule chose qui me rendait capable de le faire c'était d'être défoncée, — défoncée et anesthésiée.

La société de la prostitution franche est un microcosme du reste de la société. Les rapports de pouvoir sont les mêmes; les jeux sont les mêmes. Seulement, sur ce jeu-là c'est moi qui avais la haute-main, et je ne l'avais pas sur le grand jeu. Dans la société extérieure, si je voulais être moi-même, je n'avais de pouvoir sur rien. Je n'avais aucun pouvoir en tant que femme intelligente, pleine d'assurance. En tant que pute froide et manipulatrice j'en avais beaucoup. Je savais que je jouais un rôle. On apprend à la plupart des femmes à *devenir* le rôle qu'elles jouent. Je n'ai rien fait de plus que jouer jusqu'au bout la véritable condition des femmes américaines.

Traduit de l'américain par Rosette Coryell

Résumé

Roberta Victor.

Roberta Victor a commencé à 16 ans comme call-girl de luxe, et a dégringolé progressivement, à cause de la drogue, à la prostitution de rue, puis à la prison. Elle décrit les processus à l'œuvre dans cet itinéraire. Comment il est facile de se vendre ouvertement, quand toute l'éducation et l'expérience des filles leur apprennent que les femmes n'ont de valeur qu'en tant qu'objets sexuels, et qu'elles doivent troquer cette valeur pour obtenir l'intérêt — momentané — du sexe supérieur. Mais l'exercice de la prostitution professionnelle la conduit, pour ne pas s'identifier complètement à cet objet sexuel qu'elle est dans son travail, à s'anesthésier, à s'empêcher volontairement de sentir. Seulement, s'étant « débranchée », elle ne peut plus, même hors de son travail, se « rebrancher » : elle est devenue insensible, incapable de sentiments. La drogue vient à point remplir ce vide intérieur, mais l'empêche aussi de rester une call-girl et la force à affronter la rue et ses dangers. La nécessité, imposée aux femmes par la société, de jouer des rôles, de jouer la comédie, et la bataille perdante pour garder cependant quelque authenticité sont les thèmes récurrents — les thèmes réels — de son histoire. Dans la prostitution elle voit le modèle idéal, l'exagération caricaturale d'une réalité plus générale, et la double contrainte de la prostituée comme la déshumanisation imposée à toutes les femmes : « Les gens ne sont pas faits pour s'ouvrir et se fermer à volonté comme des robinets ».

Roberta Victor

Roberta Victor, who started « in the life » as a high-class call-girl at 16, and went progressively down first in the streets then to jail, tells it like it was, like it is. How easy it was to start selling sex for money when all your education and experience has taught you that women have value only as sex-objects, and have to barter sex in exchange for interest from the superior sex. But becoming a prostitute drives her, in order not to identify completely with that sex-object she is in her work, to « numb herself »; and having turned herself off, she cannot turn herself back on again, and becomes incapable of feeling. Drugs come in handy to fill that inner emptiness, but her habit disables her as a call-girl and makes her take to the street and its dangers. The necessity, socially imposed on women, to act, and the losing battle to retain nevertheless a sense of self, are the recurring — and the real — themes of her account. She sees overt prostitution as the paradigm of americain womanhood; and the double bind she describes as that of the dehumanization imposed on all women : « People are not built to switch on and off like water faucets ».

Micheline Carrier

Pornographie...

Après avoir longuement médité le silence des femmes j'ai entrepris, il y a quelques mois, mon initiation à la pornographie. Initiation toute modeste qui m'a conduite, avec trois partenaires, Marcel, Jean-Pierre et Bruno, dans les bars, les motels, les cabarets, les sex-shops de Québec et qui m'a fait analyser journaux et magazines. Initiation qui ne m'a révélé qu'un tout petit point de la tête de l'iceberg. A maintes reprises, je l'avoue, j'ai failli abandonner la partie. C'est une armée de volontaires qu'il aurait fallu pour explorer dans une seule région toutes les facettes de ce commerce lucratif. C'est aussi des nerfs à toute épreuve que nécessitaient, parfois, les réactions suscitées par mon inhabituel intérêt pour cette propagande.

J'ai provoqué une rupture provisoire avec un ami quand je lui ai demandé de m'accompagner à des spectacles. « Il a bien fait, m'a dit un homme. On se fait une idée de la femme et on est déçu quand elle se montre autre ». Merci pour la compréhension. J'ai eu maille à partir même avec certains de mes collaborateurs. L'un a délibérément tenté de détourner ma recherche et de filtrer ma perception de la réalité. « Ne pense pas ceci, dis plutôt cela. Vois plutôt ceci, écris cela ». Et cet avertissement quelque peu agressif : « Fais bien attention à ce que tu vas dire, ne déclenche pas une guerre des sexes car moi, je vais te parler ».

Si certains m'ont pratiquement prédit une plongée sans retour dans le monde pornographique, alléguant que, comme d'une drogue, je ne pourrais plus m'en passer, d'autres ont prétendu que je n'apprendrais rien qui vaille à moins de me faire strip-teaseuse ou danseuse ! Comme s'il fallait boire tout le fleuve pour savoir qu'à certains endroits son eau est salée !

Sur les chemins du voyeurisme

A Québec, tous les chemins mènent au motel Carol. C'est là que Bruno a vu un soir Miss Québec nue faire son « strip » sur des monologues d'Yvon Deschamps et des chansons de Félix ! C'est aussi à cet endroit que des policiers prennent parfois leur pause café car le motel Carol présente des spectacles continus de 15 heures à 3 heures. C'est là aussi que Jean-Pierre, un tendre, a découvert avec consternation que les hommes pouvaient se faire servir à leur table une femme nue qui se trémousse sur un tabouret.

Quand nous arrivons au motel Carol, ce soir-là, plus de 200 hommes s'entassent dans une salle. Pendant quelques heures, je serai la seule « cliente ». Quelques voyageurs se distinguent par leur tenue vestimentaire : les gens du coin et les habitués savent que l'on se fait remarquer en tenue de ville. Certains clients n'ont pas eu le temps d'enlever casquette et manteau dans cette pièce où on étouffe. Comme dans tous les établissements visités, des hommes dans la quarantaine et des jeunes gens composent la plus grande partie de la clientèle. Certains n'ont pas dix-huit ans, à moins que nous n'assistions à une inquiétante crise de croissance chez les jeunes Québécois.

Une rangée de sièges est tout à fait collée à la scène. Pour y prendre place, il suffit d'arriver tôt et de donner un bon pourboire au placier. Toutes les places sont occupées par des hommes silencieux qui regardent.

Plus qu'ailleurs, au motel Carol vous êtes tenus de voir et de boire. On se charge de vous le rappeler. Une détestable musique disco vous déchire les tympans et vous oblige à communiquer du bout des yeux, et pousser à la consommation fait partie des tâches d'une bonne serveuse-danseuse. On calcule qu'un client doit boire en moyenne six bières, ensuite on le laisse tranquille.

Les pourboires sont la principale source de revenus des serveuses. L'une d'elles m'a dit qu'elle recevait $25 par jour pour ses huit heures de travail, mais avait de $400 à $600 par semaine de revenus. C'est pourquoi les serveuses se présentent à tour de rôle à la table des nouveaux clients dans l'espoir d'être agréées, car les clients réguliers s'habituent à l'une ou l'autre et l'adoptent.

Pour connaître la vie de ces jeunes femmes, il m'aurait fallu devenir une voyeuse habituelle, gagner leur confiance et les rencontrer à un moment où elles avaient le temps de causer. Aussi je ne connais de leur vie que ce que quelques-unes d'entre elles, et des consommateurs, m'en ont raconté.

Je ne me permettrai pas de commentaires sur l'apparence de ces travailleuses que je refuse d'appeler des « filles », ce terme véhiculant dans ce contexte un certain mépris. J'estime qu'elles subissent suffisamment de critiques sans que je disserte sur la grosseur de leurs seins, leur élégance ou leur classe. Ces femmes travaillent pour gagner leur vie. Puisque notre société demeure indifférente aux problèmes socio-économiques des femmes et que les intérêts des hommes tendent à se situer au niveau des fesses, elles leur « en » offrent. Les clients-voyeurs n'exigent pas qu'elles aient de la classe. En ont-ils toujours eux-mêmes ?

Les serveuses-danseuses ont généralement commencé leur métier à quinze ou seize ans. Certaines ont été plaquées par un homme avec dettes et enfants, d'autres sont encouragées par leur mec. La plupart ont un ami qui les accompagne partout et assiste à leurs spectacles. Derrière chaque travailleuse de cette industrie, peut-être y a-t-il un petit homme qui veille... au fric. Si elles aiment leur métier, les

danseuses ne le manifestent guère. Le plus souvent, elles semblent profondément ennuyées ou indifférentes, ne regardent même pas les clients quand elles dansent nues.

Elles font partie d'une agence à laquelle elles versent un certain pourcentage de leurs gains. De 25% à 50%, disent certains. Il est difficile de le savoir précisément : ces agences ne s'annoncent pas dans le bottin téléphonique et n'émargent sans doute pas aux livres de M. Parizeau. Plusieurs hôtels, bars ou motels n'embauchent que des femmes inscrites aux agences sous peine de représailles (feu, vandalisme, autres).

Les agences assignent à leurs membres les endroits où elles iront travailler. Ainsi Luce travaillait au motel Carol cette semaine-là, mais elle était au Lac-Saint-Jean la semaine précédente et pouvait dans quelque temps se retrouver tout aussi bien à Montréal qu'à la Baie James. On comprend alors le déracinement de ces jeunes femmes dont plusieurs ont quitté depuis longtemps leur famille, quand elles en avaient une.

Elles ont un rythme de vie épuisant, travaillant à des heures irrégulières, dorment peu, ce qui explique selon une étudiante qui travaille occasionnellement au motel Carol, comme serveuse, que plusieurs aient besoin d'alcool et de « speed ». Suzanne prétend aussi que plusieurs de ces jeunes femmes sont lesbiennes ou bisexuelles et se moquent éperdument des clients qui les imaginent des femmes « libérées », heureuses de se donner en spectacle. De l'avis d'un ami, toutefois, les consommateurs les considèrent plutôt comme du bétail.

Le spectacle va commencer.

La serveuse choisit une pièce disco, dépose son plateau sur le coin de la scène, enlève sa blouse et sa jupe, parfois ses souliers, et offre une première danse. Pour la seconde, elle sera tout à fait nue. Puis elle se rhabille devant nous et retourne servir, cédant la place à une autre. Les serveuses-danseuses se succéderont ainsi entre les spectacles principaux car elles ont pour mission de faire patienter les clients.

On m'avait conseillé, histoire de mieux cadrer dans le décor, d'oublier mon vocabulaire de lettrée et de m'entraîner à pousser quelques jurons. Conseil inutile. Tout ça ne m'inspire pas de fleurs de rhétorique, et le seul juron qui passe entre mes dents serrées m'échappe quand un animateur ventru et vulgaire tient des propos méprisants à l'endroit d'une serveuse-danseuse. « Du calme, me dit Marcel, ça fait partie du spectacle. Tu vois, les gars aiment ça ». Explication qui n'est pas de nature à calmer mon adrénaline. Il le faudra bien : je veux voir et n'en suis qu'à ma première expérience.

Puis viennent les « plats de résistance », puisque nous sommes en pleine consommation. Miss New York nue fait son « strip » et s'étend, jambes écartées, sur ce qui tient lieu de divan, de manière à ce que tous puissent contempler lèvres, clitoris et le reste. Miss New York se roule maintenant par terre, fait le petit bonhomme et la culbute, invite les hommes de la main et du regard, puis se tripote les seins. Il paraît que les consommateurs apprécient beaucoup ce geste, de même que de belles fesses rondes vues de dos. Quant à moi, en m'imaginant à la place de Miss New York nue, il me faut tout mon courage pour ne pas quitter les lieux.

C'est maintenant à Miss Québec nue de donner son « strip ». Ensuite elle se lèche le bout des seins, se les frictionne avec une huile, fait de même de sa vulve et feint le plaisir. « Bravo ! » crient les uns. « C'est au boutte ! » lance un autre. Qu'est-ce que je fais dans cette galère ? J'ai l'impression de vivre dans un monde

irréel. Tous ces visages tendus vers la scène me font monter les larmes aux yeux. Pardonnez-moi, messieurs : c'est la grande pauvreté de certains d'entre vous qui me fait le plus pitié.

Quand je suis retournée au motel Carol, le menu était à peu près le même. C'est Jean-Pierre, cette fois, qui s'attriste : « Comment veux-tu bâtir un pays avec tous ces hommes qui, partout au Québec, vont s'écraser de dix à douze heures par semaine pour voir des femmes nues ? Je n'y crois plus ! »

Les hommes, c'est pas pareil...

Nous arrivons vers minuit à l'hôtel Frontenac, avenue du Pont. Comme au motel Carol, des serveuses, dont la fille du propriétaire, se succèdent sur la scène. Les « strips » ne commenceront que la semaine suivante. Au fait, ils ont à peine eu le temps de commencer : l'établissement a fait faillite entre les mains de nouveaux propriétaires et un incendie s'y est ensuite déclaré.

La publicité annonçait, cette semaine-là, la présence d'un danseur. J'allais faire l'expérience que le client est roi et maître dans ces lieux. « L'homme ne danse pas ? » demande Marcel à une serveuse. « Il a donné un spectacle, dit-elle, mais les clients n'aiment pas. Je ne crois pas qu'il recommence ». « Certains aimeraient le voir » dit Marcel.

Un quart d'heure plus tard, la serveuse avise le patron et Jacques — c'est le nom du danseur — monte sur scène et choisit une pièce disco. Aussitôt, dans l'assistance un homme se lève et dit : « Toi, descends de là si tu veux pas la chicane ». Jacques va quand même danser, à contrecœur, c'est évident. Il n'a gardé que ses bottes et tient à la main une espèce de lanière de cuir. Il donne presque tout son spectacle en se tournant dans notre direction et l'origine de la demande ne fait pas de doute. Je voudrais me voir ailleurs : nos voisins me regardent avec ironie et mépris. Jacques ne dansera plus et ce n'est pas moi qui le lui demanderai.

« Toi, t'es chanceuse, me dit Marcel. Tu as eu un spécial car le patron espère nous revoir. Désormais, tu viendras seule ou avec un autre. J'en ai assez ! » Quand la serveuse revient, histoire de connaître ses réactions, je la prie de remercier Jacques. Elle me regarde froidement et me tourne les talons. « Hein ! dit Marcel, elle est de mon avis ! » Et le voilà qui pérore sur le compte des serveuses. « Celle-là est bien faite et danse bien. Je la respecte. L'autre est commune, je ne la respecte pas. Et toi ? » Question déconcertante. Le respect que je porte aux personnes obéit à de tout autres critères et je ne suis pas là pour mépriser qui que ce soit. « — Et le gars, lui ? — Le gars non plus, voyons ! »

Le jeune danseur est méprisable ! Raison ? Il choque les hommes ! Alors les hommes devraient comprendre les sentiments des femmes qui les accompagnent voir d'autres femmes nues, sentiments qui comportent davantage de tristesse que d'agressivité. « Ça, on s'en fout nous autres, dit Marcel. On ne veut rien savoir de ce que pensent ou ressentent les femmes. Elles ont qu'à ne pas venir, ces endroits sont pour nous ! » Vous comprendrez, j'espère, qu'à quatre heures, ce matin-là, j'aie décidé que je me passerais désormais de Marcel comme escorte.

Quand les jeunes font leur éducation au cabaret

Ce qui frappe d'abord à l'Entre-Nous de Val-Belair, c'est sa salle aérée, ses tables bien distancées, son balcon de théâtre, sa scène surélevée avec des miroirs au fond. Puis au balcon, des tables de billard et des machines à boules où s'amusent, bière à la main, des jeunes qui n'ont pas seize ans. Je suis surprise de voir autant de femmes dans l'assistance. Elles accompagnent leur ami ou leur mari. Je me sens toute drôle devant ces couples silencieux qui se regarderont à peine au cours de la soirée.

A l'Entre-Nous, on ne vous pousse pas à boire, du moins pas au balcon où servent de jeunes hommes. Mais la détestable musique disco est au rendez-vous et les serveuses dansent entre les principaux spectacles. Les vedettes semblent souverainement s'ennuyer, ce soir, en donnant leur « strip ». Je détaille leur tenue vestimentaire, si l'on peut ainsi s'exprimer. Cache-sexe, bas, porte-jarretelles, tout ce harnachement qui inspire des images de guerre à l'écrivaine Irène Schavelzon (*Les Mères*, Gallimard 1960; *La Chambre intérieure*, Ed. des femmes, 1975). Elle y voit l'expression de la soumission des femmes, qui croient accroître ainsi leur pouvoir de séduction « dont on leur a tant dit et redit qu'il était leur seul bien ».

Comme les spectacles ne diffèrent guère d'un endroit à l'autre, voyons l'originalité de l'Entre-Nous : un film tourné à New York et dont les séquences servent d'intermèdes. Ce film présente du début à la fin des femmes et des hommes qui se font violer, comme si le viol était un fait banal, anodin, quotidien. Le pénis en érection ou mis en condition par des bouches féminines expertes tient la vedette et crève l'écran, comme dans tous les films porno.

Scénario décousu ou absence de scénario. Une femme armée d'un pistolet s'introduit dans une chambre à coucher où dorment un homme et une femme. L'homme se lève et la femme au pistolet le viole. Mais le viole-t-elle vraiment ? En tout cas, elle le fait en douceur pendant que notre homme exprime la crainte que sa femme ne s'éveille. Le héros a l'air d'une vraie statue de sel. Il est vrai qu'à en croire le discours porno, la seule partie vivante du corps masculin est le pénis.

Puis, dans un ascenseur, trois femmes déshabillent un homme et lui font l'amour. Comme toujours, la fellation est au programme, à croire que les hommes sont autrement incapables d'érection et de jouissance, et que les femmes n'aiment du corps masculin que les pénis, gros de préférence, et qu'elles jouissent en les dévorant. Ce message est un leitmotiv de toute propagande pornographique. Je me demande s'il veut transmettre le mythe de l'envie du pénis chez la femme, inventé par Freud et compagnie, ou si la valorisation (!) obsessionnelle du pénis traduit la peur de la castration chez l'homme. Passons ! Je ne commencerai pas à jouer la psychanalyste.

Notre héros se retrouve ensuite dans un boisé où il prendra de force une femme qui, après s'être débattue, le suppliera de la pénétrer au plus tôt. Le message est clair : les femmes aiment être violées et elles protestent pour la forme. Autre invraisemblance du discours porno : les femmes jouissent énormément, à peine pénétrées. Il faut que les consommateurs se sentent valorisés en s'identifiant au héros tout-puissant !

Le même homme introduit ensuite le canon d'un revolver dans le vagin d'une femme qui feint le plaisir. Scènes particulièrement violentes. Enfin, on nous présente trois femmes comme des fauves affamés qui prennent d'assaut une cabine

où un homme téléphone. Le film n'était pas terminé quand nous sommes partis, mais je vous prie de croire que c'était suffisant. En quittant le cabaret, je note que les jeunes ont délaissé leurs machines à boules et sont tout yeux à ce spectacle.

Je n'étais pas au bout de mes découvertes. Plus encore que les spectacles, les films porno connaissent une très grande popularité dans la région de Québec. L'Auberge de la Colline, à Saint-Nicolas, en présente les lundi, mardi et mercredi soirs jusqu'à trois heures du matin, et tous les après-midi. Certains jeunes sèchent leurs cours pour aller y faire leur éducation sexuelle.

Le bar du Cabaret Le Brumo à Les Saules offre aussi ces films aux consommateurs. Le cinéma Pigalle et le cinéma de Saint-Romuald ont régulièrement tout un programme pour voyeurs, programme qu'ils qualifient d'érotique. Certains employés de l'aéroport de Sainte-Foy projettent ces petits films à l'heure du lunch et des garages en vendent comme des pièces d'automobile. Je n'ai pas osé demander à mon garagiste préféré s'il en avait, mais j'ai appelé un distributeur de Ville Vanier, qui s'annonce dans le bottin téléphonique.

J'explique au propriétaire que je fais un *party* et que je veux des films sado-masochistes et des films avec des animaux. C'est clair et c'est direct : il faut que l'on croie que je connais le tabac. L'établissement n'a pas présentement de films avec de la bestialité, me dit-on, mais il a ce qui ressemble à du sado-masochisme.

Le hic, c'est que ce distributeur dessert les établissements commerciaux et n'a pas encore commencé à « toucher » le résidentiel. « C'est un projet pour l'avenir » me dit le proprio. Il vend ses produits $135 pièce, mais offre un service d'échange qui ramène à $35 le prix de chaque film. J'insiste, me montre désolée de ne pouvoir en obtenir : mon *party* sera raté. Bien gentiment, le proprio m'invite à prendre rendez-vous un autre jour, « de préférence avec votre mari ». Il reçoit parfois des demandes « particulières ». Il nous renseignera sur le contenu des films qu'il connaît par le numéro de série et nous discuterons affaires selon le nombre de films désirés. Je ne faisais pas de *party* et je ne suis pas retournée voir ce distributeur.

Je suis, par contre, allée fouiner avec Jean-Pierre dans les sex-shops où les films se louent très bien merci. S'il avait eu des films sado-masochistes cette semaine-là, M. André Dubois, Côte de la Montagne, en aurait loué cinquante d'après ses dires. Il ne lui en reste qu'un, dont il se souvient comme nous sommes sur le point de partir. C'est une histoire de femme qui jouit énormément en étant enchaînée et torturée. Si Jean-Pierre veut savoir quand arrivera le nouveau stock de films sado-masochistes, inutile d'appeler, qu'il vienne en personne. On se méfie au sex-shop Dubois...

Tout adulte peut louer un film, généralement d'une durée de vingt minutes, pour un jour ou deux, s'il a du fric : il lui en coûtera $20 et il devra déposer $50 au cas où le film rapporté serait endommagé. Fort heureusement, celui que nous rapportons est en bon état. Inutile de vous le raconter. Violence en moins et éjaculation dans le visage des femmes en plus, il ressemble à tous les autres : il met en scène des pénis et des suceuses de pénis.

Outre les films, dans les sex-shops on trouve des vibrateurs de toutes formes, des seins, partout suspendus, des pénis de plastique, des condoms avec toutes sortes de piquants, des magazines, des livres, des trucs invraisemblables dont je ne saurais dire l'usage. Au sex-shop de la rue Saint-Jean, un ami a déjà demandé, à la blague, s'il y avait des fouets. On lui a répondu, avec le plus grand sérieux, que la réserve était épuisée, la demande ayant été trop forte quelque temps avant Noël !

Certains sex-shops vendent un produit dont il me faut parler, ne serait-ce que pour mettre en garde. Ce produit destiné à accroître la puissance sexuelle des animaux de la ferme est violent et peut entraîner de graves conséquences physiques et psychologiques chez l'humain. Des hommes, apparemment sains d'esprit, l'achètent pour le verser dans la nourriture ou la boisson de leur compagne à son insu. La femme qui consomme un tel produit ignore complètement ce qui lui arrive, peut se croire nymphomane et garder d'elle-même une image peu valorisante.

On m'a raconté qu'un hiver, au carnaval de Québec, une jeune fille à qui on avait administré ce produit a fait l'amour avec 18 hommes dans une même soirée. Le sex-shop Dubois annonçait ce produit. Cette découverte m'a traumatisée pendant une semaine. On en est arrivé à traiter les femmes comme du bétail. Parfois, ne traite-t-on pas mieux les animaux ?

A la merci des rapaces, pour survivre

Dès dix-neuf heures, une foule se presse aux portes du Balzac, rue du Trésor, où se déroulera à 23 heures un spectacle inusité. Un animateur de radio arrosera pendant une heure des femmes en tee-shirts et shorts pour le plaisir des clients. Il s'agit d'un concours des plus gros seins. Selon le propriétaire, ces femmes ont entre 25 et 35 ans, certaines sont topless, d'autres des mères célibataires et des femmes divorcées en difficulté financière. Elles se prêtent à ce concours pour $50.

Dans une salle qui peut à peine contenir 150 personnes et dont les issues de secours sont douteuses, s'entassent de 300 à 400 clients. Environ un tiers de femmes d'âges divers et la sempiternelle clientèle d'hommes dans la quarantaine et de jeunes hommes imberbes.

Ce soir-là le Réseau d'action et d'information pour les femmes a décidé de protester. Les jeunes femmes qu'il a recrutées veulent monter sur la scène mais l'assistance les en empêche, les traite de mal-baisées, de frustrées, de lesbiennes, et leur ordonne de se taire. L'atmosphère est tendue. Monique Beaulieu du RAIF croit que, n'eût été la présence de Télé-4, les manifestantes auraient été molestées et jetées à la rue. Ce soir-là, la police patrouillait dans le quartier.

Quand les manifestantes se retirent, des hommes les insultent et leur pincent les fesses au passage. Le seul résultat de cette action est de réduire le spectacle à dix minutes, ce qui n'empêche pas l'établissement de le garder au programme trois autres semaines. Le Balzac a voulu recruter des hommes pour un concours qui se serait appelé les « Wet bobettes ». Pas un seul volontaire. Peut-être existe-t-il moins d'hommes à ce point dépourvus financièrement...

A l'hôtel Britannia de Saint-Romuald, où je me suis initiée aux machines à boules, on ne présentait que des serveuses-danseuses, plutôt familières avec les clients. Dans l'assistance surtout composée d'hommes, une adolescente buvait à même le goulot d'une superbouteille de bière. Le Cabaret 1071, à Beauport, présentait à compter de midi Carmen de Sade et Isabelle, deux danseuses nues. Une auberge de Sainte-Anne-de-Beaupré, un hôtel bien connu à Cap-Santé et maints endroits, présentent aussi, de temps à autres, des strip-teases.

C'est dans toute la région et dans tout le Québec que des établissements offrent des corps nus à leurs clients. Des corps de femmes, bien entendu. Car notre société préserve soigneusement la dignité des corps masculins. Le journal *The Gazette* du 13 février dernier soulignait que, depuis mai 1977, sur le seul territoire de la communauté urbaine de Montréal, 275 bars avaient embauché de jeunes danseuses et les avaient incitées à la prostitution. Dans toute la province, au cours de la même période, 325 discothèques ont employé des danseuses, parfois des adolescentes qui avaient déserté le foyer. Depuis deux ans, une vingtaine de *gogo-girls* ont été retrouvées mortes. Cela ne dérange apparemment pas les pouvoirs publics.

Bientôt sera-t-il encore possible de dîner ou de prendre un verre quelque part sans qu'on nous offre des corps nus en spectacle ? Est-ce, pour les femmes, l'indice d'une condition socio-économique qui s'aggrave ? Et pourquoi ces établissements conservent-ils leur permis quand ils emploient ou accueillent des mineurs ? Pourquoi les pouvoirs publics acceptent-ils que des commerçants vendent le corps des femmes, alors qu'ils punissent et harcèlent celles qui offrent elles-mêmes leur corps dans la rue ou ailleurs ? Comme tout le monde le sait, le corps des femmes est la propriété collective des hommes. De quel droit en disposeraient-elles librement ?

« Il ne faut pas oublier, dit le sous-ministre associé aux Affaires criminelles, Me François Tremblay, que j'ai rencontré le 27 février dernier, que les gens vont expressément voir des spectacles ou des films porno. Le rôle premier du procureur général est de protéger l'ordre public et la population. Mais il est difficile pour le procureur d'interdire aux gens d'aller, par exemple, au motel Carol. Ce que les adultes veulent de leur plein consentement, l'Etat n'a pas à s'ingérer dans cela. Ce que le procureur doit faire c'est de protéger les mineurs d'abord et d'empêcher qu'on impose la pornographie aux adultes.

Théoriquement, on pourrait examiner la possibilité de porter plainte en vertu de l'article du Code criminel sur l'obscénité. Mais est-ce vraiment ce que la population veut ? C'est ce qui est difficile à établir. Un procureur est en droit de se poser cette question. »

J'ai demandé à Me Tremblay si toute chose devait être autorisée du moment que les gens le désirent. Par exemple, si on en venait au Québec à présenter comme aux Etats-Unis du ciné-massacre, où l'on démembre vraiment les actrices, faudrait-il l'autoriser parce qu'il y a une demande au sein de la population ?

« Non, évidemment, c'est une question d'ordre public, répond Me Tremblay. Il est évident qu'il y a toujours des limites et qu'il ne s'agit pas d'admettre n'importe quoi n'importe où. Mais dans le contexte actuel est-il bon de fermer les clubs où il y a des danseuses nues ? Je suis porté à croire que cela serait pire. On ferait les choses clandestinement. Mais je ne crois pas que la situation soit aussi dramatique au Québec. L'important, à ce moment-ci, c'est de ne pas fermer les portes complètement afin de ne pas avoir cette réaction néfaste : il n'y a rien de pire que de défendre aux gens de faire quelque chose pour qu'ils le fassent en cachette et, alors, il pourrait y avoir une grande exploitation des mineures, par exemple. Plus les choses sont faites à la vue et au su de tous, plus c'est facile de les contrôler. C'est pourquoi je serais en faveur de laisser évoluer les choses tranquillement tout en exerçant une surveillance. La surveillance est très importante. Ces gens n'ont pas de limites et on ne sait pas jusqu'où ils vont se rendre, il faut être prudent avant de poser des actions concrètes dans ce domaine. Les policiers nous font des rapports de situation, la police est aux aguets, mais elle n'a pas que cela à faire. »

Je suis sans doute rétrograde, pas encore tout à fait blasée, et je n'ai pas la résignation facile. Ce n'est pas demain la veille qu'on me fera accepter que des commerçants, avec la complicité de l'Etat, s'enrichissent en prostituant de jeunes femmes, ni que les policiers n'aient pas le temps de protéger les mineurs. Pour l'heure, l'Etat québécois appelle ses hommes à bâtir un nouveau pays et ses femmes à les divertir pour survivre. Le repos du guerrier ou la souveraineté-aliénation pour les Québécoises ? Et les femmes se taisent... Comme elles ferment les yeux, d'ailleurs, sur la porno imprimée, partout étalée dans les kiosques et les magasins de tabac.

Est-ce ainsi que les hommes vivent ?

Pendant des jours, j'ai lu et analysé des journaux et des magazines. *Penthouse, Playboy, Gallery, Cherries, Teenagers, Lui, Union, Fiesta, Rustler, Sexe Mag* se vendent à peu près dans tous les magasins de tabac et sont à la portée et à la vue de tous, bien que certains portent la mention « interdit aux mineurs ». A certains endroits, ils sont scellés, mais le plus souvent ils ne le sont pas. A un endroit, j'ai vu le calendrier de *Playboy* à côté du tiroir-caisse.

Je n'ai retenu pour fin d'analyse que le magazine québécois, *Sexe Mag*, né il y a quelques mois à peine, et quatre journaux : *Contact, Confidences, Sensations, Révélations*. En fait de révélations, c'est moi qui allais en avoir. Tous ces produits distribués par les Messageries dynamiques, entreprise de Péladeau, dépassent en crétinisme les magazines étrangers.

Les articles sont généralement d'auteurs anonymes et, bien que textes et photos soient parfois inventés et truqués, le résultat recherché est le même : ils sont populaires auprès d'une vaste clientèle hétérogène et présentent des femmes une image dévalorisante. Si les films mettent en vedette les performances des pénis, les imprimés se spécialisent, de leur côté, dans les vulves en gros plans. Tous présentent les femmes comme des vicieuses, des obsédées, des corruptrices. On y voit toujours de jeunes femmes, jambes écartées, qui se masturbent parfois en rêvant, dit le texte, à des mâles « bien membrés ».

L'homme est omniprésent. Même en montrant des femmes nues, la porno imprimée célèbre le culte du phallus et défigure plus souvent qu'autrement la sexualité des femmes. Quand les auteurs présentent une femme et un homme, ils concentrent toute leur attention sur le plaisir de monsieur. Quand ils présentent des femmes ensemble, ils décrivent les prétendues techniques de plaisir mutuel destinées à émoustiller les voyeurs.

Il est rare qu'on montre, dans ces journaux et magazines, les hommes dans des positions humiliantes comme on montre les femmes à quatre pattes et à genoux. Les modèles masculins sont souvent cachés derrière les femmes, sinon ils sont présentés en érection. Les consommateurs doivent se sentir valorisés. Partout les fantasmes que les hommes prêtent aux femmes.

Sur la page couverture de *Sexe Mag*, une photo couleur d'une adolescente qui se masturbe. La loi, paraît-il, n'autorise pas ce genre d'utilisation des mineurs. Dans l'industrie pornographique, peut-être l'argent fait-il la loi... Le magazine révèle l'existence d'une association qui fournit aux patrons des secrétaires

prostituées. Si l'on en croit l'auteur anonyme, tous les patrons de la terre rêvent quotidiennement de coucher avec leur secrétaire et ils épargneraient temps et argent s'ils s'en remettaient à cette association.

Sexe Mag soutient que le Bill Omnibus a fait croître le nombre d'orgies au pays et, tenez-vous bien, que le mouvement de libération de la femme a fait faire un bond spectaculaire aux orgies entre femmes ! Cela vous donne une petite idée de l'endroit où l'on situe la « libération ».

Quand il parle des femmes, *Sexe Mag* emploie un langage outrageant. S'adressant aux hommes, il leur dit : « Quand vous êtes avec une nouvelle nénette, ce que vous voulez voir, d'abord, c'est son cul. Mais il ne faut pas oublier les tétons (...) Quand vous êtes trois, les filles se font jouir pour vous faire bander encore plus fort. Pendant qu'une vous prend la bite et la place dans sa craque, vous sucez une belle touffe mouillée ». Photos à l'appui.

Les journaux ont des manchettes révélatrices sur les fantasmes de certains Québécois. « Un char de sexe pour les auto-stoppeurs »; « L'ennui pousse les femmes au sexe ». Femmes au foyer, je vous épargne ce que l'on raconte sur vous. Pure diffamation. « Pourquoi les hommes sont infidèles ? » Entre autres, c'est parce que les femmes les provoquent car il paraît qu'un homme « modérément chaud » entre en transes dès qu'une femme lui sourit. « Elle montre aux autres à se masturber »; « Pour faire un succès d'une partie de fesses ».

Du journal *Contact* j'ai retenu deux exemples. Le premier présente un texte et des photos d'un homme qui donne la fessée à une femme nue couchée à plat ventre sur ses genoux. L'auteur justifie le sadisme et le décrit comme une pratique tout à fait inoffensive. Il explique que des hommes ne peuvent autrement avoir d'érection, « priorité des priorités » selon le magazine français *Union*. Les femmes sont rarement sadiques, dit *Contact*, elles sont plutôt masochistes. Quand il est question de sadisme, *certains* hommes en sont affligés. Mais s'il s'agit de masochisme, ce serait une tendance généralisée chez les femmes.

Pour bien illustrer son message, *Contact* présente dans une page voisine la photo d'un homme fouettant une femme qu'il oblige à pratiquer la fellation. « Après avoir été forcée à prodiguer des caresses orales à un homme, dit l'auteur, une femme en devient parfois friande et à plus forte raison quand son partenaire a utilisé le fouet ou une badine, en guise d'argument, pour la décider à prendre son sexe dans sa bouche. Il en résulte une véritable explosion de satisfaction, avec de puissantes éjaculations ».

Dans le second exemple, on enseigne aux adolescentes à faire l'amour ensemble de manière à être plus à l'aise ensuite avec les garçons, « à se laisser aller à leur conquête ». Trois photos d'adolescentes illustrent la méthode préconisée et, selon un juriste, le Code criminel et la Loi de la protection de la jeunesse interdisent la publication de ces documents. Pour que l'on procède, il faut toutefois une plainte en bonne et due forme. Qui la fera ? Le Conseil du statut de la femme, l'une des associations féminines auxquelles j'ai transmis ces documents, ou moi-même ? A l'occasion, je veux bien servir de franc-tireur si, toutefois, les autres soldates ne courent pas se cacher dans les tranchées...

Cœur atout

De *Confidences-Journal du couple*, j'ai analysé 338 petites annonces sollicitant des partenaires. Dans toute ma candeur, je croyais ce courrier destiné à des gens désireux de se rencontrer, de se faire des amis, d'entretenir des relations humaines, quoi ! Mais plus de 85% des correspondants demandent exclusivement des partenaires génitaux et dans des termes sans équivoque.

Comme ces demandes traduisaient fidèlement ce que j'avais vu dans les films et les magazines, j'ai d'abord pensé qu'elles étaient toutes inventées. Mais j'ai fait la connaissance d'un homme qui avait répondu à ces demandes et rencontré plusieurs correspondantes. J'ai dû me rendre à l'évidence : cela existe bel et bien.

Les huit pages se divisent en deux sections dont la première a pour titre : « Cœur Atout ». Il faut croire que tout le monde n'a pas le cœur à la même place. Y insérer une demande coûte $3, obtenir l'adresse d'un(e) correspondant(e) $3, et de trois correspondant(e)s $7. La deuxième section s'intitule : « Nos lecteurs s'expriment librement », et je vous jure qu'ils ne s'en privent pas. Ce n'est certes pas là que la liberté d'expression est en danger. Les femmes peuvent s'y inscrire gratuitement, les hommes paient $5. Tous obtiennent une adresse pour $4 et trois pour $10. En supposant que la moitié de ces annonces soient pure invention, le journal n'en tirerait pas moins d'appréciables revenus, ce qui explique peut-être qu'il se passe d'annonceurs.

Bien qu'elles contiennent 338 annonces, ces pages comptent en réalité 371 demandes car des correspondants sollicitent plus d'un ou d'une partenaire. De ces demandes, 47.4% sont faites par des femmes. Si on prend en considération les groupes d'âge, les 30 ans et moins sont les auteurs de 36.1% des demandes, les 31-45 ans de 50.8%, et les plus de 45 ans de 13.1%. En regroupant ces demandes selon le sexe et l'âge des solliciteurs, on découvre que chez les 30 ans et moins, 52.5% sont des femmes, chez les 31-45 ans 60.1% sont des hommes, et chez les plus de 45 ans 64.3% sont des femmes.

Que demandent ces petites annonces, précisément ?

Une femme de Québec « douce, ne pouvant satisfaire son homme aux tendances masochistes, cherche une dominatrice bottée pour l'humilier et l'écraser à son goût ». Une autre demande « une amie de 25 à 35 ans qui puisse devenir l'amante de mon mari ». Un masseur pour dames nous avise que « sa langue et ses mains font de la magie », sans parler du reste. Un homme qui se dit vicieux veut rencontrer des femmes de 18 à 55 ans, et un « jeune puceau de 20 ans désire une femme expérimentée pour faire l'amour sous toutes ses formes ».

Un homme aime le cuir et la domination et propose à une femme de faire d'elle son « unique esclave », tandis qu'un jeune homme de 26 ans veut une « maîtresse autoritaire ». Une femme offre $75 la « session » à un homme marié qui saura la séduire. Un jeune homme de 24 ans embarrassé par son pénis qui, selon lui, « fait 9 po. sur 6 po. et dont le sperme a le goût sucré de l'amande », invite les femmes insatisfaites des performances de leur homme.

Les couples qui sollicitent des femmes comme partenaires précisent souvent qu'elles peuvent être lesbiennes ou bisexuelles et que le mari est voyeur. Un jeune couple sollicite des hommes « bien membrés, 8 po. minimum. Photo montrant ton corps entier et ton pénis en érection assurera une réponse ». Une « jeune vicieuse de 19 ans, gros seins, veut rencontrer un homme beau, pas gros, vicieux »

et, à ce même âge, « un mordu du sexe, très excité par les films et les magazines porno et las de (se) masturber depuis deux ans », veut des femmes. Un jeune couple demande un autre couple avec expérience psychothérapeutique pour échanges sexuels seulement, et une jeune fille de 18 ans veut être initiée à l'amour « sous toutes ses formes par une femme, un homme ou un couple ». Enfin, d'autres sollicitent des partenaires travestis, des livres, des magazines, des films.

Si ces annonces sont authentiques, elles reflètent l'influence des films et des magazines. Si elles ont été inventées, elles incitent à adopter les comportements proposés par tout le matériel pornographique. On y retrouve tous les critères : goût pour la fellation et l'amour anal, obsession des gros pénis en érection, conception de la femme vicieuse et de l'homme superviril, pratique sado-masochiste, désir des hommes pour les femmes jeunes et belles — et ils le précisent souvent —, obsession des hommes de voir les femmes faire l'amour ensemble, mythe de la femme insatisfaite à la recherche de mâles tout-puissants. Tous des critères masculins qui traduisent une conception des rapports sexuels empreinte de « mécanicité », répétitivité, monotonie, centrée sur les organes génitaux. Comment les femmes pourraient-elles se reconnaître dans cette propagande ?

J'en ai perdu l'appétit pour une semaine et je me suis souvenu que des femmes avaient raconté à Marie-Françoise Hans et Gilles Lapouge (*Les femmes, la pornographie, l'érotisme*) qu'elles avaient dû recourir à la psychothérapie après s'être initiées à la pornographie. Dieu m'en préserve !

A la lecture de ce récit, certains n'y verront peut-être pas de quoi fouetter un chat, tant tout est devenu banal dans notre société. Avant de tourner la page, peut-être vous demanderez-vous pourquoi, malgré sa violence, le sexisme de l'industrie pornographique vous dérange moins que celui des manuels scolaires et de la publicité.

Cela ne vous concerne pas, dites-vous, parce que la porno ça n'existe pas dans votre ville ? Avez-vous seulement regardé ?

Ce qu'on reproche à la porno, ce n'est pas de présenter la sexualité, mais d'y associer volontiers la violence. De distiller le mépris le plus total à l'égard d'un sexe... on sait lequel. De mêler parfois de jeunes enfants à des ébats pas du tout innocents. Devant ces excès, notre libérale société nous reconnaît-elle la liberté de nous défendre ?

Septembre 1974. A San-Francisco, trois filles et un garçon de 9 à 15 ans violent une fillette. Interrogés par la police, les jeunes déclarent s'être inspirés du film *Born innocent*, diffusé trois jours auparavant par une chaîne de télévision. Ce film met en scène trois adolescentes en violant une autre.

Août 1978. Invoquant le premier amendement de la Constitution américaine qui protège la liberté d'expression, la Cour rejette une poursuite de $11 millions intentée contre les producteurs et la chaîne de télévision. La jeune victime, aujourd'hui âgée de treize ans, connaît des retards de croissance et les médecins craignent qu'à l'âge adulte elle ne souffre de frigidité ou de problèmes plus graves[1]

1. *Newspage*, oct. 1978, vol.2, n°9, Bulletin mensuel du groupe féministe américain Women Against Violence in Pornography and Media.

Qu'importe ! La liberté d'expression des pornocrates est sauve !

Puisque la pornographie existe depuis des temps immémoriaux, elle répondrait à des besoins naturels et toute velléité de répression serait du moralisme. L'exploitation des femmes existe aussi depuis des temps immémoriaux : elle serait donc naturelle. Personne ne songerait pourtant à justifier l'exploitation des ouvriers, dans certains pays, par l'état d'infériorité « naturelle » de la classe ouvrière !

Les hommes, c'est pas pareil

L'empressement que l'on met à minimiser les effets de la porno sur les consommateurs s'explique par un mythe très répandu : la « nature masculine » commanderait d'impérieux et insatiables besoins inconnus des femmes et la porno leur servirait d'exutoire. La science n'a pourtant pas plus démontré ces prétentions qu'elle n'a prouvé, à ce jour, l'existence d'extra-terrestres. Malheureusement, à cause d'une longue tradition de soumission, les femmes ont souvent cru ces habiles inventions masculines : on ne lutte pas contre la nature !

L'industrie pornographique fait la promotion d'attitudes et de comportements violents qui réduisent les femmes, en tant que classe, à des servantes du phallus, de la même façon que la publicité sexiste fait la promotion de la servante domestique. S'il faut chercher dans la pornographie la réponse à des besoins essentiels, ces besoins se résumeraient à celui d'assujettir.

Mais la pornographie est tout à fait inoffensive, disent les pornocrates. Il est pour le moins curieux que nous soyons immunisés contre la porno alors que maintes études ont démontré l'influence certaine de la violence à la télévision sur les adultes et les enfants[2]. D'ailleurs, des recherches prouvent le contraire.

Policiers VS psychologues

Une étude effectuée en Califorie auprès de sept groupes d'hommes incluant des violeurs révèle que 57% de ces derniers ont pratiqué sur leurs victimes les actes vus au préalable dans des films; 77% de ceux qui avaient molesté des garçonnets et 87% de ceux qui s'en étaient pris à des fillettes avaient tenté de mettre en pratique l'enseignement des films pornographiques[3].

A l'Université de l'Ohio, en décembre 1978, le psychologue Ed Domerstein a soumis à une expérience deux groupes d'hommes souffrant d'irritabilité grave. A l'un il a présenté un film porno et a ensuite donné aux deux groupes la possibilité d'administrer des électrochocs à des volontaires (femmes). Il a répété plusieurs fois l'expérience. Or le goupe qui avait vu le film était nettement plus enclin que l'autre à passer à l'action[4].

2. Urie Bronfendrenner, *Two worlds of Childhood : US and USSR* (Russel Sage Foundation, 1970).
3. Victor Cline, *Where do you Draw the Line*, Brigham Young University Press, 1974.
4. *Newspage*, décembre 1978.

Deux autres psychologues, Seymour Feshbach et Neal Malamuth, ont fait, de leur côté, des découvertes renversantes en évaluant l'influence des récits sado-masochistes sur les attitudes de leurs étudiants par rapport au viol[5]. Dans une première phase, ils ont demandé au groupe A de lire la version originale d'une histoire sado-masochiste tirée de *Penthouse*; au groupe B ils ont présenté le même texte mais épuré des passages violents. Les deux groupes lisaient ensuite le même récit d'un viol dans lequel la victime était terrorisée à la pointe d'un couteau, manifestait des signes de souffrance mais aucun indice d'excitation sexuelle.

Or les étudiants du groupe A se sont montrés sexuellement plus excités que ceux du groupe B à la lecture du récit sur le viol et ont interprété la souffrance de la victime comme de la jouissance, ce qui à leurs yeux justifiait le geste de l'agresseur. Feshbach et Malamuth y voient une preuve que les victimes de viol sont desservies en Cour par un juge et un jury masculins qui subissent le même conditionnement que tous les autres hommes.

Invités à dire s'ils aimeraient se voir à la place du violeur, 51% des sujets du groupe A ont déclaré que, dans les mêmes circonstances et s'ils avaient l'assurance de n'être pas surpris, ils l'imiteraient; 25% croyaient qu'ils l'imiteraient probablement et 17% qu'ils aimeraient l'imiter.

Les deux psychologues ont fait plusieurs expériences du genre avec des sujets différents et ont obtenu des résultats analogues. Leurs conclusions sont catégoriques : la pornographie violente perturbe dangereusement les consommateurs, car la juxtaposition de la violence et de l'excitation sexuelle les incite à rechercher une réponse violente aux stimuli.

Feshbach et Malamuth dénoncent les pratiques psychothérapeutiques qui prétendent libérer les patients de leurs inhibitions et leur faire accepter leurs fantasmes de viol en faisant usage de matériel pornographique. Ils concluent à l'urgence de dissocier sexualité et violence, tant dans la famille que dans la société.

Natalie Shainess, psychanalyste à Manhattan, et l'anthropologue Edgar Gregersen en arrivent à la conclusion que la société a légitimé le sado-masochisme à un point tel que les patients manifestant ces tendances considèrent leur comportement tout à fait naturel et n'éprouvent aucun désir de le modifier[6].

D'autres études révèlent l'influence de la pornographie sur le comportement des consommateurs et laissent supposer qu'il existe un lien entre l'augmentation des assauts à caractère sexuel et l'ampleur qu'a connue la porno violente au cours des dernières années. Mais toutes ces études sont l'œuvre de spécialistes en sciences humaines qui, on le sait, ne parlent pas le langage des gros sous. En cette matière, le témoignage de policiers, qui sont rarement préparés à évaluer les comportements humains, a parfois plus de crédibilité aux yeux d'une société soucieuse de se justifier.

« En tous cas, au Québec, il n'existe pas d'études permettant d'établir des relations de cause à effet entre, d'une part la porno violente ou toute sorte de porno, et d'autre part les crimes violents, dit le procureur de la Couronne, Me Jean-François Dionne[7]. Si on m'apporte des arguments très solides démontrant le contraire, je reconsidérerai mon opinion. Quant à savoir si l'évolution de la

5. *Psychology Today*, nov. 1979.

6. *Time*, 5 avril 1976.

7. Interview réalisée au Palais de Justice de Québec, le 14 fév. 1979.

violence chez les personnes proviendrait de la pornographie, je ne saurais le dire. Pour le moment, rien ne permet de supporter cette hypothèse (...). Les policiers font la genèse de la vie des criminels et cela n'apparaît jamais dans leurs rapports (...) ».

Pourtant, en 1978, la police de San Francisco et celle de Washington ont noté, après l'étude de statistiques, que les secteurs de la ville où il existe une forte concentration de matériel ou de spectacles pornographiques ont connu, en quelques années, un taux de croissance des crimes graves plus élevé que celui des autres secteurs[8]. Pure coïncidence ?

Le Danemark

Par ailleurs, au Danemark on a assisté au début des années 70 à une sorte de ressac dans l'intérêt de la population pour les produits pornographiques, ressac qui s'est accompagné d'une baisse de la criminalité à caractère sexuel. A cette époque, le Danemark avait ouvert toutes grandes les portes au commerce porno[9]. Des études démontreraient maintenant que la criminalité, notamment le viol, est à la hausse et que les victimes de viol rapportent moins souvent cet assaut car il est devenu un acte banal pour la société danoise[10].

La Suède, que les Québécois aiment citer en exemple tant pour sa social-démocratie que pour la liberté de ses mœurs, récolte aujourd'hui le fruit de son inconséquence et des abus du libéralisme qu'elle pratique en matière de pornographie.

Libérer les hommes et opprimer les femmes

En juin 1977, Me Jean-François Dionne et le sous-ministre associé aux Affaires criminelles, au ministère de la Justice du Québec, Me François Tremblay, se rendaient en Suède, en Belgique et en Hollande étudier les législations en matière de pornographie. Dans ces pays, les lois sont des plus libérales et leur application l'est encore davantage. En Suède, surtout, où toute forme de porno a droit de cité.

Le rapport Dionne révèle que, depuis 1971, le crime organisé s'est introduit dans le commerce pornographique en Suède et que ce pays connaît maintenant de nouvelles formes de criminalité. Mais c'est sur la jeunesse que se font surtout sentir les effets du libéralisme suédois : la porno atteint les mineurs, malgré des règlements destinés à les protéger, et la prostitution, intimemement liée à l'industrie pornographique, a sensiblement augmenté chez les moins de dix-huit ans.

8. *Newspage*, juil. 1978.

9. Berl Kutschinsky, *Rapport sur les crimes sexuels et la pornographie au Danemark*, Union générale d'édition, Paris, 1972; aussi *Journal of Social Issues*, vol.29, n°3.

10. M. Harry, *Newspage*, juin 1978.

En Suède, l'éducation sexuelle est au programme scolaire depuis une trentaine d'années et ne semble pas neutraliser les effets néfastes de la pornographie. Selon le rapport Dionne, les adolescents identifient leurs performances sexuelles à celles dont le matériel porno fait la promotion, et ils considèrent les rapports entre hommes et femmes moins comme une affaire de relations humaines que comme une compétition. Les jeunes Suédois ne savent plus comment vivre leur sexualité et souffrent de perturbations socio-affectives se traduisant par un taux de délinquance élevé, la désertion du foyer et l'abandon précoce des études.

Après avoir formé des délinquants, la Suède songe maintenant à les réhabiliter par une campagne d'éducation et des directives plus sévères concernant les mineurs, « sans toutefois restreindre le marché de la pornographie aux adultes ». Mais en soumettant les adultes, parents de cette jeunesse, au matraquage quotidien de la pornographie, peut-être a-t-on tout simplement fourni à cette industrie un intermédiaire privilégié auprès des jeunes.

En Suède, si l'on en croit les conclusions du rapport Dionne, « on ne peut que se réjouir de l'absence de législation, fruit de la maturité d'un peuple ! » Quel étrange indice de maturité que de favoriser la délinquance juvénile, de nouvelles formes de criminalité et l'oppression des femmes, parfois des enfants !

Le rapport mentionne, en outre, des groupes réactionnaires, de droite, à tendances moralistes ou religieuses, qui s'opposent à la propagande pornographique. Nulle part il ne rend compte de l'action des groupes féministes qui luttent vigoureusement contre l'industrie pornographique, et c'est à l'écrivaine suédoise Britta Stovling qu'il faut demander une description plus complète de la réalité.

Dans une entrevue accordée au groupe américain Women Against Violence in Pornography and Media, Stovling déclare qu'en Suède la porno est non seulement véhiculée par le matériel spécialisé, mais qu'elle a envahi tous les media[11]. Les femmes ne peuvent tourner un coin de rue sans se trouver devant une image dégradante d'elles-mêmes, et les pornocrates utilisent des enfants, notamment des enfants du Tiers Monde, en passant par la filière des agences d'adoption.

Dans la libérale société suédoise, tout fait l'objet d'enquête approfondie, excepté le viol, la prostitution, la pornographie et les plaintes de femmes battues. Le peuple qui a atteint la « maturité » réglemente tout, sauf la protection de ses femmes. Le libéralisme des hommes mène-t-il à l'oppression des femmes ?

Elles ont réagi, les Suédoises, attaqué des sex-shops, des magazines, barbouillé des affiches, produit des rapports qu'elles ont présentés à la police, écrit maints articles. Chaque jour, elles protestent. Vaines protestations qui mettent sans doute en cause des intérêts trop grands. Stovling signale, en effet, les liens étroits entre la prostitution et la pornographie, et raconte que la police a un jour découvert une prostituée morte dans son appartement. Son carnet d'adresses révélait les noms de clients ordinaires, mais aussi de personnalités influentes du monde des affaires et du gouvernement. La police a interrogé et écroué les gens ordinaires, mais elle n'a pas ennuyé les puissants personnages. La prostitution et la pornographie, on le sait, traduisent un pouvoir et dans les deux cas ce sont des femmes, surtout, qui sont oprimées. Est-ce que cela vaut alors la peine d'intervenir ?

11. *Newspage*, mars 1978.

Le mythe des femmes « consentantes »

Mais c'est « charrier » que de prétendre que la pornographie exploite les femmes, disent les pornophiles et les pornocrates. A preuve, les femmes qui travaillent dans cette industrie le font librement. Les défenseurs de la porno ne sont pas les seuls à invoquer de tels arguments afin d'atténuer l'importance de cette propagande. « (...) Les femmes qui travaillent sur le marché de la porno, dit Me Jean-François Dionne, ce sont des femmes qui font du commerce. Ne leur parlez pas de dégradation, à elles. Elles n'ont pas conscience de cela, ou si elles en ont conscience, elles le font pour de l'argent (...), l'argent est plus fort. Je vais vous dire une chose : selon mon expérience — et cela fait dix ou douze ans que je travaille dans ce domaine juridique — elles connaissent le phénomène d'une certaine dégradation, elles choisissent cela, que cela soit par besoin économique ou autre (...) ». Le libre choix est-il toujours évident ?

A l'Institut Odessey de New York, Judianne Densen-Gerber a voulu savoir dans quelle mesure les actrices et les modèles de magazines choisissent librement ce travail. Elle n'a pas fondé sa recherche sur l'avis de consommateurs en mal de se justifier, elle est allée interroger les principales intéressées et des gens du milieu pornographique. Ses découvertes sont au moins aussi intéressantes que les affirmations gratuites des apôtres de la pornographie[12].

Plusieurs de ces jeunes femmes ont été chassées du foyer ou l'ont quitté parce qu'elles y étaient maltraitées. D'autres ont été kidnappées, droguées ou menacées de mort. Certaines ont accepté ce travail sous l'incitation de l'homme dont elles étaient amoureuses. L'étude de Densen-Gerber, publiée en février 1977 dans le *San Francisco Chronicle*, révèle que des 64 films porno présentés à New York au cours des mois précédents, 19 utilisaient des enfants et 16 présentaient des hommes et des enfants dans des relations incestueuses. L'auteur cite des cas où des parents ont vendu leur fillette de trois ans, d'autres où des hommes et des enfants de six ans ont des relations sexuelles et, parfois, les parents de ces jeunes sont les producteurs du film. Où est le libre consentement ?

Mais les femmes qui consentent à participer à des productions ignorent parfois le rôle qu'elles tiendront. Diana E.H. Russel[13] se demande si celle qu'elle a vue dans un film a vraiment consenti à ce qu'on lui passe une chandelle brûlante sur les seins.

Et les Etats-Unis connaîtraient maintenant le « snuff » (du nom d'un film produit il y a quelques années), ce ciné-massacre qui démembre et immole réellement les actrices. Il y a deux ans, la police a enquêté sur la disparition de certaines actrices et elle a trouvé des indices confirmant ce phénomène. Les résultats de l'enquête sont demeurés ténébreux.A l'origine de ce cinéma sadique il y aurait de puissants financiers et de grands industriels.

12. *Newspage*, août 1977.

13. *Newspage*, août 1977. Diana E.H. Russel est l'auteur de *The Politics of Rape* et directrice de The international Tribunal of Crimes Against Women.

Quelle liberté d'expression ?

Peut-être jurerez-vous vos grands dieux que jamais le « snuff » n'apparaîtra chez nous. Qu'en savez-vous ? Nous importons tout des Etats-Unis et notre seuil de tolérance, en certains domaines, devient extensible. Il y a quelques années, les cabarets ne présentaient-ils pas des danseuses en bikini et ne les exhibent-ils pas nues aujourd'hui, après les avoir habillées de petites étoiles à une certaine époque ? Les spectacles qui font la promotion de mythes sur les femmes battues nous dérangent-ils ? Il semble que la dénonciation de mythes sur la nature de la Vierge Marie nous émeuve davantage. Les films sado-masochistes sont tout de même consommés par quelqu'un puisqu'ils ont un succès fou.

A ce rythme, pourquoi n'imiterions-nous pas bientôt l'écrivain Nat Hentoff qui condamne toute censure, y compris celle qui interdit le « snuff », et même s'il devait s'avérer sans l'ombre d'un doute que des actrices sont réellement tuées[14] ?

Hentoff jouit d'une grande audience aux Etats-Unis, grâce à ses chroniques dans lesquelles il se fait le défenseur attitré du premier amendement de la Constitution américaine.

Racisme et sexisme : deux poids, deux mesures aux yeux de l'opinion

C'est précisément à cette liberté d'expression qu'en appellent souvent les pornophiles, mais du même souffle ils s'opposent vigoureusement à toute manifestation de racisme. Imaginez un peu, dit Diana Russel, quelle serait la réaction si les voyeurs pouvaient contempler, dans des établissements spécialisés, des Blancs qui fouettent des Noirs, des Chrétiens qui torturent des Juifs. Mais la porno n'exprime pas toujours explicitement la violence. L'opinion publique tolérerait-elle davantage que, dans ces établissements, on présente systématiquement les Juifs comme des voleurs et les Noirs comme des paresseux ou des obsédés sexuels ? Elle trouve pourtant naturel que les femmes soient présentées, en tant que classe, comme victimes consentantes et bienheureuses de tout ce que des hommes leur infligent.

On invoque la liberté d'expresion et on prétend que la porno a une fonction sociale : elle servirait de dérivatif à des crimes sexuels plus graves. Présenterait-on des films montrant des Noirs battus par des Blancs pour offrir un dérivatif à la violence raciale ?

Il ne fait aucun doute que tous y verraient une incitation au racisme. Alors pourquoi refuse-t-on de voir dans la pornographie une incitation au sexisme ? Et est-il habituel d'offrir des dérivatifs aux criminels au lieu de chercher l'origine de leurs problèmes ?

14. *Time*, 5 avril 1976.

Une certaine commission bidon

En 1970, après deux ans de recherches, la Commission américaine sur l'obscénité et la pornographie publie dix volumes et conclut que la porno est tout à fait anodine. Diana Russel tient cette commission en partie responsable de l'escalade de cette propagande au cours des années 1970[15].

La commission a complètement ignoré la misogynie véhiculée par la pornographie et n'a même pas tenté de vérifier si les produits porno renforçaient les mythes insidieux contre les femmes. Pas une seule fois les commissaires ne se sont demandé dans quelle mesure le message pornographique influençait le comportement des hommes et les incitait à imposer à leur épouse ou à leur maîtresse les pratiques sado-masochistes dont la porno fait la promotion. On se demande alors si, dès le départ, l'objectif des commissaires n'était pas de démontrer l'innocuité de la pornographie. Diana Russel explique les conclusions de la commission par l'incompétence des dix-huit commissaires (16 hommes, 2 femmes) et le point de vue biaisé et prépondérant des membres masculins.

Bien que tous sachent que les femmes consomment très peu de produits porno, la commission, confondant allègrement érotisme et pornographie, soutient que les femmes sont aussi intéressées que les hommes à l'érotisme ! Parce que les violeurs ne se promènent pas avec du matériel porno dans leur veste, les commissaires déclarent que cette propagande ne les influence pas davantage qu'elle n'influence les autres hommes. Elle affirme, enfin, qu'il n'existe aucun lien entre l'escalade de la porno et l'augmentation du nombre d'assauts sexuels. Comment les commissaires peuvent-ils tirer de telles conclusions quand la plupart des viols ne sont pas rapportés ?

Par ailleurs, Victor Cline, témoin devant cette commission, prétend qu'elle a supprimé les découvertes qui tendaient à démontrer les liens entre porno violente et crimes violents. Le rapport Hill-Link, rapport minoritaire rarement cité par ceux qui étudient cette question, abonde dans le même sens[16]. Berl Kutschinsky, directeur de l'étude sur la pornographie et le crime au Danemark, dans les années 60, a prétendu de son côté que la commission américaine avait utilisé à mauvais escient les résultats, alors fragmentaires, de ses recherches[17]. Kutschinsky, considéré comme une autorité, jouit d'autant de crédibilité que les pornophiles, les policiers et les pseudo-spécialistes. Pourquoi les pouvoirs publics cherchent-ils toujours à nier l'influence de la pornographie ? Pourquoi autorisent-ils la propagande de films et de magazines exploitant la violence sexuelle alors qu'ils légifèrent sur la violence au hockey ou à la télévision ? Craindraient-ils de devoir heurter de front les consommateurs masculins en prenant les mesures préventives qui s'imposent ?

Une loi antisexiste

La sexualité est une composante essentielle de la vie et il faudrait s'opposer à des mesures qui banniraient toute représentation destinée à susciter l'excitation

15. *Newspage*, août 1977
16. *MS*, nov. 1978.
17. Victor Bachy, *Journal of Communication*.

sexuelle. Ce n'est pas tout le matériel pornographique qui diffame les femmes et il serait dérisoire de descendre dans la rue pour demander la censure de *Lui, Play-Boy* ou autre publication ou production cinématographique. Alors, que faire ? C'est la violence qui imprègne la nouvelle pornographie, ce sont les textes et les images outrageants pour les femmes en tant que telles, c'est l'exploitation des mineurs qu'il faut dénoncer. Personne ne peut légitimement faire la promotion de comportements violents. Pourquoi l'industrie pornographique le peut-elle impunément ? Parce qu'elle sert des intérêts économiques ?

Une loi antisexiste sur le modèle des lois antiracistes, qui font désormais partie de toutes les chartes des droits et libertés des sociétés civilisées, pourrait offrir un recours légal aux femmes et aux hommes lésés, diffamés, insultés du seul fait d'être d'un sexe ou de l'autre. Cette loi aurait le mérite d'éliminer l'arbitraire et les critères moraux qui président parfois aux jugements de Cour dans tous les domaines reliés à la sexualité, car elle traiterait la pornographie non plus comme une affaire de stricte moralité mais une affaire de sexisme, et cette loi régirait également la publicité et toute publication et production cinématographique.

Qui définirait les critères de cette loi ?

Certainement pas les hommes seuls : ils imposent, parfois inconsciemment, leurs seuls critères en toute chose. Les juristes pourraient imaginer une nouvelle façon d'élaborer les lois afin d'atténuer le déséquilibre que crée la sous-représentation des femmes aux divers leviers des pouvoirs. Il n'est pas indispensable que les lois soient écrites dans le jargon incompréhensible des juristes pour devenir efficaces, et pourquoi les femmes ne seraient-elles pas consultées quand il s'agit de définir ce qui les concerne ? Il n'est pas plus difficile de définir le sexisme et ses manifestations multiples, quand on le veut, que de définir l'obscénité, le crime ou tout autre sujet, qui préoccupent les législateurs.

En outre, toute forme de pornographie devrait rigoureusement être interdite aux mineurs jusqu'à ce que le programme scolaire offre des cours d'éducation sexuelle incluant une lutte au sexisme sous toutes ses formes. Un peuple qui n'a pas atteint la maturité nécessaire pour intégrer l'éducation sexuelle à son système d'éducation est malvenu de se croire invulnérable et se montre irresponsable d'exposer sa jeunesse à un apprentissage biaisé des rapports humains. Et l'Association des parents catholiques du Québec, qui se montre réticente à une éducation sexuelle intégrée au programme scolaire, aurait intérêt à se pencher sur le problème de la pornographie au lieu de faire une chasse aux sorcières (comme dans le cas de la pièce *Les Fées ont soif*) qui ne sert qu'à sauvegarder des mythes destructeurs pour les femmes.

Ne nous faisons pas d'illusions : le commerce pornographique est trop prospère pour disparaître. Aussi, la société québécoise devrait-elle se doter de moyens pour neutraliser ses effets nocifs. Le Conseil du statut de la femme a demandé au ministère de la Justice de mener une campagne d'information à caractère féministe afin d'atténuer l'influence de cette propagande. Le ministère de la Justice étudie soigneusement les propositions du CSF, mais le sous-ministre François Tremblay semble en attendre de nouvelles : « Nous croyons au dialogue, dit-il, et (si le Conseil) nous propose des suggestions qui nous semblent appropriées, nous verrons à corriger la situation. Par contre, s'il se trompe, nous le dirons ».

A la réflexion, cette campagne d'information devrait aussi être menée par le ministère de l'Education (MEQ) et celui des Affaires sociales : l'intérêt que suscite la pornographie chez les hommes traduit d'abord une certaine éducation sociale,

avant de devenir parfois une affaire de criminalité. Si tous les hommes cessaient de considérer les femmes comme de la marchandise sexuelle, du jour au lendemain les établissements qui vendent le corps des femmes devraient se contenter d'offrir de la bière à leurs clients. Pour l'heure, la porno crée des besoins artificiels dont les hommes sont eux-mêmes victimes.

En collaboration avec le CSF et le MEQ, le ministère de la Justice devrait d'abord créer un comité chargé d'étudier toutes les facettes de l'industrie pornographique au Québec. « Nous sommes au courant, dit le sous-ministre Tremblay. La police est aux aguets, mais elle n'a pas que cela à faire ». « Un gouvernement ne peut faire des études pour faire des études, dit Me Jean-François Dionne, quand les problèmes n'apparaissent pas à leur face même ». Il appert, cependant, qu'on ignore l'ampleur de la situation et qu'on se résigne à traiter les cas isolés.

La pornographie n'est pas que l'affaire des policiers, elle concerne la société tout entière. Un comité, composé également d'hommes et de femmes, pourrait recueillir les faits sur le terrain et les analyser avant de se perdre en considérations philosophiques et juridiques.

Les bureaux de surveillance de l'affichage, des publications et des productions cinématographiques y gagneraient à accueillir des membres féminins. Les hommes sont les consommateurs quasi exclusifs des produits pornographiques, et quand il s'agit d'évaluer dans quelle mesure ces produits portent atteinte aux femmes ou à leur image, ils se retrouvent pratiquement dans la position de juge et partie. Les intérêts des femmes sont-ils incompatibles avec ceux des producteurs ?

Les mesures sociales

Dans tous les domaines, les pouvoirs publics se sont adaptés à l'évolution de la société. Dans celui de la condition féminine, ils se comportent comme si toutes les Québécoises vivaient à l'époque des années 50, quittaient l'école pour entrer dans le mariage et un foyer, et ne plus en sortir. La réalité est tout autre.

Malgré les prétentions qui font les beaux discours des hommes politiques, l'Etat québécois ne prend pas au sérieux le chômage de ses femmes ni le nombre considérable de femmes seul soutien de famille. Quand ils parlent du chômage des jeunes, c'est à celui des jeunes hommes que songent les hommes politiques. Les milliers de jeunes filles et d'adolescentes qui deviennent danseuses nues dans les établissements publics auraient un choix véritable si la société empêchait les commerçants du sexe de les exploiter et offrait à ces jeunes d'autres moyens de subsistance.

Les femmes devront répondre de leur silence

Les femmes seraient naïves de ne compter que sur les pouvoirs publics en ce domaine comme en tout autre. Il leur faut d'abord compter sur elles-mêmes. Avant de convaincre les gens d'affaires qu'ils doubleraient leurs intérêts s'ils

investissaient non plus dans la pornographie mais dans des produits de nature érotique — les femmes étant tout autant que les hommes intéressées à l'érotisme — nous avons un long chemin à parcourir. Nous avons à peine commencé à parler de notre sexualité, laissant à d'autres le loisir de l'inventer.

Si les femmes acceptent de servir de marchandise ou de voir leurs consœurs ainsi exploitées, qu'elles continuent de se taire. Si elles consentent à ce que leurs fils soient tentés de se faire commerçants du sexe, entreprise lucrative et attrayante pour qui veut s'enrichir rapidement, qu'elles fassent le jeu de l'autruche et disent, comme cette femme : « C'est tellement décourageant que nous sommes aussi bien d'ignorer tout ce qui se passe ». L'ignorance sert d'excuse à l'inaction.

Toutefois, si les femmes persistent à se taire, elles devront un jour répondre de leur silence. Chaque fois que l'une de nous ferme les yeux devant l'exploitation évidente d'une ou de plusieurs femmes, c'est toute la collectivité qui en souffre. Et si mes propos sont du moralisme, tant pis !

Les hommes sont-ils malheureux ?

Si les femmes se taisent, les hommes, eux, causent abondamment et de pornographie et de femmes. Pourquoi sont-ils consommateurs de porno ? Par ennui, pour se consoler de déboires, parce qu'il y prennent un réel plaisir ?

« Si tu veux savoir, on va te le dire, m'ont dit certains. Mais on est bien sûrs que tu n'oseras jamais rapporter cela aux autres ». Voici leurs propos.

Léonard, enseignant, 38 ans, marié, trois enfants

« C'est peut-être blessant pour les femmes, mais certains hommes les considèrent comme des produits de consommation. Pour nous, une femme c'est avant tout un corps. Les hommes ne philosophent pas sur les rapports humains, ne se demandent pas s'ils traitent les femmes comme objets. Les films, les spectacles, c'est facile. Mais on aurait tort de croire que les consommateurs sont surtout des hommes en difficulté. Il y a ceux qui cherchent des distractions, qui ont une vie routinière. C'est du monde ordinaire, tout cela fait partie de nos mœurs.

« Puis, de tout temps les hommes ont aimé se retrouver entre eux, comme s'ils se sentaient davantage en sécurité. Ils ont l'impression de préserver des privilèges. Au fond c'est peut-être dans notre nature de prendre nos distances vis-à-vis des femmes pour ne pas être étouffés ». Je lui signale que c'est vers d'autres femmes qu'ils se tournent alors. « Ce n'est pas pareil, ce n'est pas notre femme. Je ne sais trop comment m'expliquer. On dirait qu'à une époque de notre vie, l'ennui nous gagne. Les femmes ont tort de voir des maniaques dans les hommes qui fréquentent les clubs. De toute façon, à certains endroits, même si c'est rare, des hommes donnent des spectacles ».

Mais les hommes méprisent ceux qui se donnent ainsi en spectacle. « Ce n'est pas dans la nature de l'homme de s'exhiber. Ça nous fâche, nous nous imaginons à la place de l'homme sur scène, nous sommes gênés, insultés parfois ». Aucun de ces hommes n'aimerait voir sa femme, sa fille ou sa sœur jouer le rôle d'amuseuse d'hommes. « Je serais trop gêné » dit l'un. « Je la sortirais par les cheveux » dit un autre. « On voit bien que tu ne comprends pas, a répliqué un troisième. Il y a les femmes qu'on respecte, et les autres».

François, employé municipal, 42 ans, marié, 4 enfants

« Qu'est-ce que ça enlève aux femmes qu'on regarde des culs et des seins d'autres femmes ? Je te dis, y a des jalouses et des scrupuleuses parmi vous autres. C'est vrai qu'aujourd'hui, ça chiâle moins, elles sont 'libérées', comme on dit ». On m'avait raconté que certaines femmes plaçaient des magazines dans la valise de leur mari quand il partait en voyage. François rit : « On n'a pas besoin de ça. On trouve de la viande fraîche sur place ».

Marc, journalier, 37 ans, abandonné par sa femme

« Si on écoutait les femmes, on ferait jamais rien. Elles veulent nous enlever tout l'fun de la vie. Quand un gars a fait sa journée, qu'y fait vivre sa famille comme y peut, c'est normal qu'il se divertisse. Y a des jours où on est désemparés. A Québec, je te dirai pas les noms, tu pourrais bien les écrire, j'ai trois 'spots' où on peut voir des films excitants après les heures régulières. On paie un p'tit supplément, c'est pour les habitués. Dans ces films, des fois c'est des filles qui 'se crossent' ou 'se mangent', ou une fille et un gars, ou deux filles et un gars. Parfois, c'est un gars qui 'décharge' en battant ou mordant la fille !?? Y a bat pas à mort, là. Juste pour le plaisir, tu comprends... Moi, pis ben d'autres, ça nous détend, pis ça nuit à personne, ça ! »

Grégoire, 29 ans, célibataire, chômeur instruit

« Moi, j'aime pas la violence. J'aime mieux deux filles ensemble ou un homme et une fille. J'aime aussi les spectacles comme au motel Carol. J'vais te dire : moi, je manque de femmes. Je n'ai pas d'argent pour payer et aujourd'hui, les femmes, ça s'achète... Oui, oui, toutes les femmes sont achetables, toi comme les autres. C'est parce que l'occasion s'est pas présentée, mais je voudrais pouvoir faire le test ».

J'ai demandé à un autre s'il ne rêvait pas, parfois, de rapports plus chaleureux, plus humains, plus égalitaires avec les femmes, s'il ne se lassait pas de les considérer comme objets.

Jean-Luc, ex-ingénieur forestier, 47 ans, marié, deux enfants

« Objet ? C'est dans ta tête, ça ! Tes grandes idées de relations humaines, il faut avoir l'temps de penser à ça. Des relations égales avec les femmes, hein ? C'est facile, d'abord, quand elles veulent toujours plus qu'on peut donner. On se sent pas toujours à la hauteur, pis on va voir ailleurs, où personne n'exige rien.»

J'ai posé, ici, une malencontreuse question directe qui m'a rappelé que certains hommes s'arrogent le droit de tout dire sur les femmes, mais interdisent à ces dernières de s'interroger sur eux : « Tout cela vous rassure-t-il sur ce que vous appelez parfois votre virilité ? — T'es effrontée, toé, tu y vas raide. On n'a pas besoin de ça pour bander », et je vous en passe.

Jean-Claude, 42 ans, commis aux pièces dans un garage.

« Au lit, les femmes sont censées se laisser faire. Mais ça ne se passe pas toujours ainsi, hein ! Un gars n'est pas en sécurité avec des femmes, disons 'chaudes', ça arrive qu'il se décourage. J'en connais. Alors, il se tourne vers des compensations ».

Franchement, je ne comprends plus rien ! Si les femmes sont « chaudes », les hommes ont peur. Si elles ne le sont pas assez à leur goût, ils sont mécontents et les

traitent de frigides. Il me semble que les explications sont toujours à l'avantage des hommes. On ne répond pas à ma question, mais Maurice qui assistait également à la réunion intervient : « Fais pas l'hypocrite, là ! Tu sais ben comment vous êtes. Si un homme vous tombe dans l'œil, c'est pas long que vous voulez vérifier le reste. Pis vous chiâlez pour la forme. »

Pierre, commis de bureau, 27 ans, marié, un enfant

Il m'a donné son numéro de téléphone pour que je l'appelle. Vous comprendrez pourquoi. « Les gars ne le diront pas, mais il y a une question de timidité avec les femmes. Moi, à vingt ans, j'étais niaiseux. C'est un chum qui m'a déniaisé en m'amenant voir des spectacles et dans les bordels. Ça m'a pris ben de la bière et du temps. Mais Yves (l'ami qui a 'recruté' pour moi les consommateurs désireux de donner leur témoignage) est un chum. Il y a beaucoup de gens comme moi qui ont peur des femmes. Ils préfèrent ces divertissements faciles. Après la naissance du petit, moi, j'ai recommencé ma vie de garçon. Ma femme croit que je joue aux cartes à une taverne. Ça la rassure, pourquoi l'inquiéter ? Je ne la trompe pas, je ne fais rien de mal. J'ai besoin de spectacles, de films, deux ou trois fois par semaine. On s'habitue à ça comme à une drogue, et les patrons de ces endroits s'arrangent pour nous satisfaire. »

Jacques, journalier, 21 ans, célibataire

Jacques tient absolument à vouvoyer. « Ça fait assez longtemps que je connais ce milieu, mon père m'y a un peu initié. Un soir, il a dit : Vois la fille, là, vas coucher avec. Pis, il m'a donné $50. Je ne voulais pas passer pour un ... enfin. J'ai eu une mauvaise expérience : c'était un transsexuel, le matin, je l'ai vu se raser.

Les gars sont en gang, pis y se montent la tête, y compétitionnent. Le plus viril, c'est celui qui attire l'attention et les minouchages des filles. J'ai vu toute sorte de choses : des spectacles où des hommes éjaculent sur les femmes, puis une fois un homme a pelé une banane pas trop mûre, l'a rentrée dans le vagin de la femme sur scène, pis il a mangé la banane. Ça m'a écœuré. Dans une ville du Québec, des animateurs de loisirs pour les jeunes leur présentaient des films avec des animaux. Je ne dis pas que j'aime tout ça, mais il y a parfois des choses excitantes. Et pis, il faut passer sa jeunesse. »

Les hommes sont-ils influencés par ce qu'ils voient ?

Je n'ai pas résisté à l'envie de leur poser la question. Deux ont répondu par la négative, un est resté muet. Et les autres ?

« Attends un peu, dit l'un. On ne veut pas vivre ça avec nos femmes. C'est intéressant parce qu'on voit ça ailleurs, ça fait changement ».. « Ça m'a déniaisé, dit un autre. Le plus difficile, c'est ensuite de déniaiser les femmes. Certaines nous prennent pour des maniaques, des débiles quand on veut varier la façon de baiser. Par exemple, manger des pénis, les femmes n'aiment pas ça. J'en ai rencontré une seule qui l'a fait, mais c'est parce qu'elle manquait de sexe et j'ai menacé de la laisser là.»

Cela me rappelle qu'un ami, après sa petite enquête auprès des hommes, m'a déclaré que la fellation était devenue un véritable problème de communication chez un fort pourcentage de couples. Les hommes exerceraient une sorte de chantage affectif ou sexuel sur les femmes, qui n'aiment pas beaucoup cette pratique. Toujours selon mon ami enquêteur, un nombre croissant d'hommes ont de la difficulté à avoir des érections et soumettent les femmes à cette pratique.

« Moi, ça m'influence, ce qu'il y a dans les films, dit un homme. Je garde longemps les images et, parfois, quand je vois des femmes... Enfin je ne suis pas dangereux, je ne force pas. Que veux-tu ? On subit comme un lavage de cerveau ». Un autre a essayé certaines pratiques avec sa femme et est allé voir ailleurs, sa femme ne s'y faisant pas du tout.

« Je connais un gars, dit Maurice, lui y a ben mal tourné. C'était tout un consommateur de femmes, de films et tout, je te dis. Il connaissait tout, l'gars. Y a violé sept jeunes avant d'être pincé. Y avait une quarantaine d'années. L'avocat a dit qu'y avait été conditionné, moi je pense qu'il était malade. Y vient parfois à Québec, je sais où y s'tient. Je pourrais peut-être ben te le faire rencontrer, mais je le trust pas trop ».

Merci bien ! J'espère ne jamais rencontrer ce genre d'individus ou être armée si j'ai le malheur d'en rencontrer. Et si je devais me défendre, je souhaiterais alors trouver un avocat qui plaiderait pour moi le conditionnement dû au climat de violence contre les femmes, climat toléré par notre société.

Résumé

Micheline Carrier : « Pornographie »

Cet article, écrit sur la situation au Québec, mais qui est de portée générale (il fait d'ailleurs référence à d'autres pays en ce qui concerne la législation) comporte : — une description des spectacles, boutiques et magazines pornographiques; — un exposé de quelques recherches sur le rapport entre pornographie, viol et violence (le travail des commissions gouvernementales créées pour enquêter sur le sujet, comme l'effet de différentes législations sont résumés); — l'analyse des mécanismes de l'utilisation des femmes dans le commerce pornographique; — une série de points de vue d'hommes interviewés sur la pornographie.

Abstract

Micheline Carrier : « Pornography »

This paper which starts from the Quebec situation but has a more general value (and makes explicit references to other countries regarding legislation) deals with : — a description of the pornographic shows, shops and magazines; — a look into research devoted to the relations between pornography, rape and violence (the studies of government-sponsored comittees in this area as well as an evaluation of the impact of different legislations are summarized); — an analysis of the different ways women are used in the pornography business; — a series of interviews exhibiting the male point of view on pornography.

LES LOIS AU CANADA ET AU QUÉBEC

Au Canada, l'article 159(8) du Code criminel, qui définit l'obscénité, contrôle le commerce pornographique: «Aux fins de la présente loi, est réputée obscène toute publication dont une caractéristique dominante est l'exploitation indue des choses sexuelles et de l'un quelconque ou plusieurs sujets suivants, savoir: le crime, l'horreur, la cruauté et la violence.»

En mai 1978, le projet de loi C-51 présenté aux Communes proposait de modifier cette définition comme suit: désormais sera jugée obscène «toute dégradation indue de la personne humaine». Mais si les femmes soutenaient qu'une certaine forme de pornographie constitue de la «dégradation indue» de leur personne, il n'est pas certain qu'elles seraient entendues: ces termes traduisent un jargon juridique que les juges, et eux seuls, ont toute latitude d'interpréter.

Au Québec, le 25 novembre 1977, le ministère de la Justice émettait des directives concernant les produits pornographiques. Comme le précise le sous-ministre associé aux Affaires criminelles, Me François Tremblay, le ministère se soucie en priorité de la protection des mineurs. Le document divise en trois catégories les magazines et les films pornographiques.

La première catégorie a trait à tout ce que sanctionne l'article 159 (8) du Code criminel précédemment cité. Les infractions suivantes sont passibles de poursuite:

- toute publication qui contient des images d'actes sexuels accompagnés de violence (incluant le sadisme, le masochisme et autres actes de même nature);
- toute publication contenant des images de bestialité;
- toute publication contenant des images d'activités sexuelles impliquant des enfants.

La deuxième catégorie concerne le «*hard core*», c'est-à-dire tout ce qui est «foncièrement outrageant, répugnant pour tous» et qui n'entre pas dans la première catégorie. Les directives sont les suivantes:

- interdiction de vendre ou de rendre accessibles aux mineurs de tels produits;
- les magazines doivent être scellés afin de ne pouvoir être feuilletés au comptoir;
- l'étalage ne doit pas être visible du public à l'extérieur de l'établissement.

La troisième catégorie a trait au «*soft core*», c'est-à-dire «ce qui est acceptable par une bonne partie de la population». Les directives ne précisent pas si les femmes sont de cette «bonne partie». Ces produits ne doivent pas être vendus ni être accessibles aux moins de 14 ans. Après avoir discuté avec les responsables du bureau central, le procureur régional en chef peut procéder à des poursuites s'il est d'avis que ces produits sont obscènes au sens de la loi.

Les directives de 1977 signalent également que l'accès aux sex-shops est interdit aux mineurs. En matière de films, télévision et spectacles, ou encore d'affichage les policiers doivent soumettre un rapport à l'un des procureurs désignés afin qu'il voit lui-même le produit et donne un avis quant à des saisies ou des poursuites éventuelles.

Quant à la Commission de contrôle des permis d'alcool, elle octroie des permis d'exploitation aux établissements commerciaux selon les critères établis. C'est la Sûreté du Québec qui se charge de voir à ce que les lois soient respectées, décide de faire enquête et de porter plainte auprès d'un procureur. S'il y a condamnation, la Commission en est immédiatement avisée et juge, après convocation du propriétaire de l'établissement, s'il y a lieu de suspendre ou d'annuler un permis. Mais une condamnation n'entraîne pas automatiquement la suspension ou l'annulation du permis. Alors, comment incite-t-on le propriétaire à ne pas récidiver? La Commission fait enquête pour savoir si l'établissement est bien tenu et porte une attention particulière à l'accès des mineurs.

En Suède, le retrait des permis est un moyen efficace et souvent employé pour obliger les établissements commerciaux à se conformer aux règlements. L'explication en est fort simple: le seul souci des commerçants est de réaliser des profits. Si on leur retire leur permis d'exploitation, on atteint «le nerf de la guerre».

Pourquoi n'a-t-on pas plus souvent recours à ce moyen au Québec? Quels intérêts sont en cause? Comme le soulignent à plusieurs reprises Me Jean-François Dionne et Me François Tremblay, est-ce parce que «les policiers n'ont pas que cela à faire»? Les policiers sont-ils suffisamment sensibilisés à l'exploitation de la jeunesse, notamment des jeunes filles, par ces établissements commerciaux? Enfin, la population québécoise accepterait-elle d'investir autant d'argent dans la protection des mineurs et des femmes que dans la protection de ses chalets à la campagne, de ses voitures ou de ses édifices publics?

L'article « Pornographie » est extrait du magazine féminin québécois ***Chatelaine****, où il a été publié dans les numéros de juin et de juillet 1979.* ***Chatelaine*** *a accepté que nous le publiions et nous a demandé de présenter le magazine. Il se définit ainsi dans un article paru en juin 1979 :*

« L'évolution du magazine est étroitement liée aux changements survenus au Québec depuis 1960. ***Chatelaine*** *est née cette année-là. [...] La rédactrice en chef d'alors a situé sa revue dans l'axe des magazines de réflexion et n'a pas hésité, particulièrement dans ses éditoriaux, à adopter des positions nettement féministes et parfois même « dérangeantes ». Volontairement pédagogique,* ***Chatelaine*** *s'était donné un rôle; celui de contribuer à sa façon à sortir les femmes de leur coquille, à leur permettre de s'exprimer, à revendiquer pour elles tous les droits relevant de la plus élémentaire justice [...].» Aujourd'hui, en 1979 : « Je ne le cache pas :* ***Chatelaine*** *est féministe. Féministe modérée si on oppose sa philosophie à celle des radicales. Nous avons des positions très claires, très nettes — parfois féroces diront certains — sur le sexisme que nous dénonçons violemment. Nous prenons parti pour que les femmes aient des conditions décentes de travail. Nous dénonçons toute loi qui nous paraît discriminatoire. Nous nous battons pour que les femmes accouchent dans des conditions plus humaines en milieu hospitalier. Nous parlons beaucoup d'anatomie, de participation, de redéfinition de soi-même et du couple. La consommation et la santé sont deux de nos thèmes favoris. Et nous nous intéressons également à la situation de la femme dans le monde. [...] Nous souhaitons garder les pieds sur le sol et refusons de « faire rêver » les femmes. Il y a également un langage* ***Chatelaine****, un vocabulaire qui nous est propre. Nous avons banni certains qualificatifs édulcorés et sucrés dans le but d'adopter une forme d'expression écrite dissociée de l'image traditionnelle des femmes. Et parlant d'image, nous voulons restituer aux femmes leur vrai visage en choisissant des modèles qui leur ressemblent et auxquels elles peuvent s'identifier. [...] Or, il ne faut pas se faire d'illusions quant à la capacité des femmes d'encaisser éternellement certaines publicités qu'elles jugent dévalorisantes et même injurieuses. [...] Ce n'est pas pour rien que le Conseil du Statut de la Femme a commandé une recherche en profondeur sur la question et formé deux comités de surveillance sur la publicité sexiste. Ce n'est pas pour rien que la FFQ (Fédération des Femmes du Québec) en fera autant. Ce n'est pas pour rien que le YWCA (Young Women Christian Association) a créé le sien depuis longtemps. A eux trois ces organismes représentent la grande majorité des femmes du Québec. [...]*

Ce journal, mensuel, illustré, à fort tirage, touche 800.000 femmes.

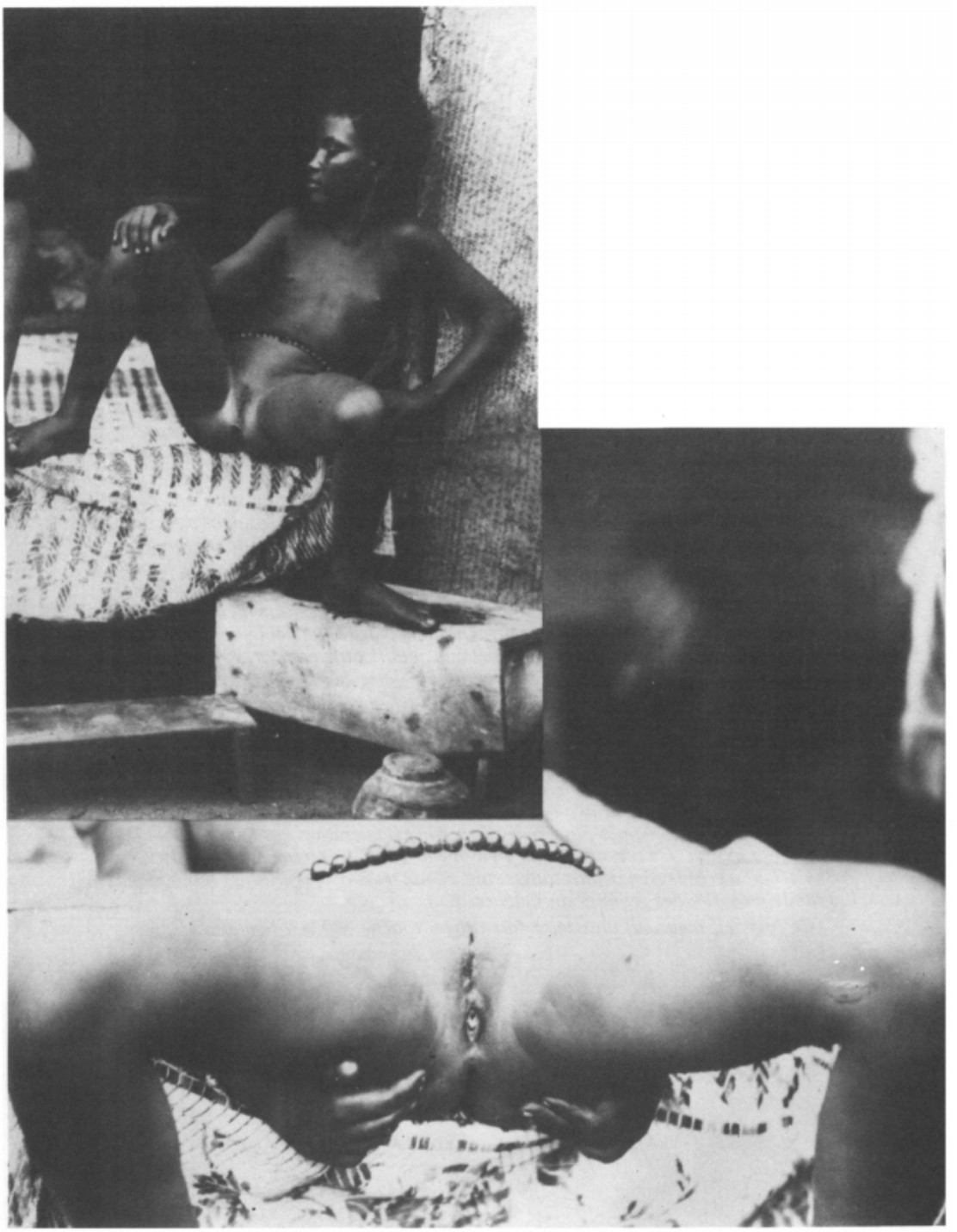

Fran P. Hosken

Les mutilations sexuelles en Afrique *

Note de l'auteur : Il faut comprendre que c'est de la vaste majorité des femmes et des filles dont il est ici question : femmes qui, en dépit de toutes les stratégies de développement, se trouvent isolées dans les régions rurales et n'ont jamais été touchées par la modernisation. La plupart d'entre elles sont analphabètes et n'ont droit à aucun soin de santé, à l'exception de ceux que dispensent les « guérisseurs traditionnels ». Les quelques brillantes femmes africaines qui participent à des réunions internationales et sont présentes aux Nations Unies n'ont pratiquement aucun contact avec elles; aussi peu que nous, femmes urbaines, en avons avec les femmes de nos propres régions rurales isolées. La seule différence, c'est que nombreux sont les villages africains sans radio ni moyens de communication. La plupart de ces femmes — et l'intervention se pratique sur les enfants, le groupe le plus vulnérable — n'ont aucun moyen de faire connaître leurs besoins. Nombre d'entre elles n'imaginent même pas que l'on puisse mener une vie différente. Les hommes vont travailler dans les grandes villes, bien qu'il y ait peu d'emplois; ce qui signifie que la femme se retrouve seule à travailler un petit lopin de terre qui assure sa subsistance et celle de ses enfants : sa responsabilité de toujours en Afrique traditionnelle. Elle n'a pas accès à de nouvelles informations et passe sa vie à faire le travail le plus dur aux champs avec les outils les plus primitifs, ignorée et méconnue par les agences de développement; fréquemment, elle n'est même pas propriétaire de la terre qu'elle cultive. Souvent l'homme rentre « à la maison »

* Paru sous le titre « Female circumcision and fertility in Africa » dans *Women and Health*, vol.1 n°6, nov/déc.1976, pp.3-11.

seulement pour faire un autre enfant et pour prendre des décisions relatives à « sa » terre, qui est travaillée partout par ses femmes, ces dernières étant tenues de le nourrir à partir de ce qu'elles cultivent. ***F.P.H.***

Après avoir voyagé à travers quinze pays et visité vingt-cinq villes de l'Afrique sub-saharienne en 1973, pour enquêter sur l'urbanisation, l'auteur a recueilli les informations suivantes sur la circoncision des femmes. Ces faits sont probablement tout à fait inconnus des femmes occidentales, à l'exception peut-être de certaines anthropologues s'intéressant à l'Afrique. Mais les descriptions romantiques de ces pratiques que font les anthropologues (la plupart sont des hommes) ne se préoccupent jamais des suites pour la santé de ces rites d'initiation mutilants ni de leurs consequences souvent irréversibles. Il est devenu à la mode de louer sans distinction toutes les coutumes pour leurs « valeurs culturelles », sans jamais faire mention du fait que ces interventions génitales, qui constituent une forme de torture, coûtent la vie à des milliers de jeunes filles et de femmes. Il faut ajouter qu'il existe des rites d'initiation qui sont entièrement bénéfiques et qui ne comportent ni excision ni circoncision et qui n'impliquent aucun dommage physique ou aucune « épreuve » pour les jeunes.

Introduction

En 1960, au cours du séminaire des Nations Unies « Sur la participation des femmes à la vie publique », organisé à Addis Abéba pour des participants africains, les « interventions fondées sur la coutume » — expression des Nations Unies pour la mutilation génitale des femmes — ont été condamnées par les participantes. Elles ont demandé à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) d'entreprendre une étude sur les aspects médicaux de ces interventions auxquelles beaucoup de femmes sont encore assujetties[1]. Dans les paragraphes pertinents du rapport du séminaire on lit :

> « *60.* Beaucoup de participants ont exprimé leur vive inquiétude quant à la continuation dans certaines parties de l'Afrique de ces coutumes et pratiques qui mènent à la mutilation et à la scarification de la personne physique. La pratique de la circoncision des femmes, une intervention rituelle pratiquée sur les jeunes filles,

1. ONU, document n°ST/TAO/HR/9, paragraphes 60, 61, 62.

a été tout particulièrement mentionnée. Deux participants, l'un médecin, l'autre sage-femme en exercice, ont décrit en détail la nature de cette intervention et ses effets physiques. Souvent elle entraîne une hémorragie grave et une septicémie, ce qui provoque, dans certains cas, la mort de l'opérée. En empêchant une dilatation généralisée lors de l'accouchement, de telles interventions non seulement augmentent les difficultés du travail mais également mettent en danger la vie tant de la mère que de l'enfant. Cette pratique peut provoquer plus tard un prolapsus de l'utérus, surtout lorsque les femmes sont obligées par les circonstances de porter des fardeaux lourds ou d'effectuer de durs travaux.

61. Au cours du débat, on a indiqué les raisons de la continuation de cette coutume. Un participant a exprimé l'avis qu'elle était souvent encouragée par les hommes, convaincus qu'elle empêchait l'adultère. Un autre participant a fait savoir que souvent elle était considérée comme étant de valeur éducative car, en subissant cette intervention, les jeunes filles apprenaient le courage et la résistance. On a exprimé le point de vue que, bien qu'il soit du devoir de toute femme africaine de promouvoir le développement de la culture africaine en faisant siennes des qualités riches et variées, importantes non seulement pour l'Afrique mais pour le monde entier, elles devraient se regrouper pour condamner ces pratiques néfastes, même dangereuses, pour la santé des femmes : pratiques qui, de toute façon, sont un facteur de régression et non pas de progrès.

62. En étudiant les moyens de combattre cette pratique, une participante a exprimé le vœu que, selon ses propres paroles : 'l'OMS puisse démontrer que cette mutilation n'a aucune justification médicale et qu'elle est plutôt nuisible à la santé et devrait être abolie à tout jamais'. Indépendamment de l'action au niveau international, une législation au plan national s'impose; elle constituerait un instrument efficace pour abolir cette coutume et d'autres coutumes nuisibles. »

Bien que cette demande, formulée lors d'un séminaire de l'ONU, ait été transmise directement à l'OMS, rien n'a été fait. Un an plus tard, l'ECOSOC (le Conseil Economique et Social des Nations Unies) à New York a adopté une résolution attirant l'attention de l'OMS sur ce rapport et s'enquérant du rapport médical[2]. A ce jour, l'OMS n'a donné aucune

2. ECOSOC, Résolution 821 II (XXXII), 19 juillet 1961.

suite et la question reste sans solution. Mais la mutilation génitale, d'après des rapports récents, se poursuit sous le sceau du secret qui a protégé ces pratiques pendant plus de deux mille ans ou depuis que l'histoire est enregistrée. D'ailleurs les informations les plus récentes à ma disposition démontrent que ces pratiques sont en train d'être transférées dans le secteur moderne et institutionnalisées; c'est-à-dire que les médecins effectuent ces interventions « pour éviter des dommages plus graves ». En fait, au Soudan, en Egypte et en Somalie par exemple, les médecins sont bien rémunérés pour ce faire. En Somalie, même les hôpitaux publics sont concernés.

Définitions de la mutilation génitale[3-4]

Voici un résumé tiré de la littérature médicale, d'entrevues et d'informations contenues dans des lettres et des déclarations faites par du personnel médical et paramédical en Afrique. Ce résumé a pour but de permettre une meilleure compréhension et une vue d'ensemble des nombreuses pratiques que couvre l'euphémisme « circoncision des femmes » ou l'expression « infibulation », qui est encore moins bien comprise.

Tout d'abord expliquons ces termes. Du point de vue technique, l'expression « circoncision des femmes » est tout à fait inexacte, bien qu'elle soit utilisée pour décrire toutes sortes de mutilations génitales des femmes. L'expression semble suggérer que ces interventions sont homologues à celles pratiquées sur les garçons. Comme la description va le démontrer, ceci n'est pas vrai du point de vue médical. Le mot « infibulation » provient du latin *fibula* ou agrafe. (Les Romains se servaient de fibules ou d'agrafes pour tenir ensemble les plis de leur toge ou robe.) Chez les Romains, une fibule était insérée à travers le prépuce des esclaves mâles pour les empêcher d'avoir des relations sexuelles. Les vétérinaires connaissent bien cette expression car les juments sont parfois infibulées pour empêcher la fécondation quand les chevaux sont aux champs. Des cas isolés d'agrafes de différentes sortes ou même de cadenas transperçant les grandes lèvres ont été relevés dans l'histoire médicale[5] en Europe et en d'autres parties du monde. Depuis bien des siècles, l'infibulation est attestée

3. J.A. Verzin, « Sequelae of female circumcision », *Tropical Doctor*, oct. 1975, pp.163-169.

4. Ahmed Abu-El Futuh Shandall, « Circumcision and infibulation of females », *Sudan Medical Journal*, vol. 5, n°4, 1967, pp.179-212.

5. Carl Gösta Wildstrand, « Female infibulation », *Studia Ethnographica Upsaliensa*, vol. XX, 1964. Etude historique très minutieuse de l'infibulation en Europe et en Afrique; comporte une bibliographie.

en Afrique, particulièrement le long de la côte de la Mer Rouge et de la vallée du Nil; d'où le terme de « circoncision pharaonique ».

Les types de mutilations génitales sont :

A. *Circoncision dite « Sunna »* (type le moins grave) : ablation du prépuce et du bout du clitoris.

B. *Excision ou clitoridectomie* : ablation du clitoris entier, plus les parties avoisinant les petites lèvres et tous les organes génitaux extérieurs sauf les grandes lèvres.

C. *Infibulation* ou *Excision et infibulation* (circoncision dite pharaonique) : ablation du clitoris entier, des petites lèvres et d'une partie des grandes lèvres. Les deux côtés de la vulve sont refermés sur le vagin, en laissant un petit orifice pour permettre le passage de l'urine et du sang menstruel. Pour fermer on se sert d'épines ou on fait une suture avec du catgut : les deux grandes lèvres, râpées à vif, sont maintenues ensemble jusqu'à la cicatrisation, fermant ainsi le vagin sauf pour un petit orifice. Les jambes de l'enfant sont liées ensemble; elle est immobilisée pendant quelques semaines ou jusqu'à ce que la plaie soit guérie.

Pour permettre aux femmes infibulées d'avoir des relations sexuelles, il faut élargir l'orifice en incisant. En plus il faut couper davantage lorsqu'elles accouchent. Parfois elles sont refermées après l'accouchement — selon les désirs du mari, qui peut avoir plusieurs femmes. Pendant leur vie reproductive les femmes sont souvent soumises à ces interventions lors de chaque naissance. Le taux de mortalité est très élevé mais nulle part il n'y a d'enregistrement officiel de ces données.

Dans un article écrit par le Docteur H.T. Laycock[6] qui a travaillé en Afrique, y compris en Somalie, on trouve un certain nombre de cas qu'il a soignés lors de ses travaux à l'hôpital.

Il dit :

> « Sans aucun doute l'excision réduit l'activité sexuelle de la femme et le plaisir qu'elle éprouve pendant les relations sexuelles [...]. Le but de l'infibulation est d'empêcher les relations sexuelles prématurées et illicites et d'augmenter les sensations agréables du mari. L'infibulation (une couture) appelle son contraire, la défibulation : une incision qui permet le coït. Une plus grande incision peut s'avérer nécessaire pour permettre l'accouchement [...]. L'infibulation semble être pratiquée partout en Somalie et même les Somaliens les plus éclairés avec qui j'ai parlé n'étaient pas prêts à admettre qu'il s'agit d'un mal ou qu'il doive être découragé. C'est une femme âgée de la caste des Midgan ou balayeurs qui la pratique sur des jeunes filles qui ont entre huit et

6. H.T. Laycock, *East Afr. Med. Journal*, vol.27, 1950, p.445.

quatorze ans. L'intervention se fait en excisant une partie du clitoris et en râpant les petites lèvres, dont les surfaces à vif sont attachées l'une contre l'autre en les transperçant d'épines [...]. »

Ce n'est que par un examen médical que l'on peut distinguer entre les interventions de type A et B; voilà pourquoi nous ne les traiterons pas séparément ici. La gravité de l'intervention ou le dommage infligé à la fillette semble dépendre de la coutume locale, de l'intervenant et de son habileté, des outils employés (d'habitude des couteaux ou des lames de rasoir). Quoiqu'il puisse y avoir parfois des « chirurgiens » mâles, dans la plupart des cas il s'agit d'une femme âgée, souvent appelée « sage-femme » dans la littérature. En cas d'issue fatale, ni le « chirurgien » ni la pratique ne sont mis en cause. Il faut ajouter que l'excision, surtout dans le cas d'interventions radicales, a souvent le même résultat, quoique non intentionnel, que l'infibulation. C'est-à-dire que la plaie de l'excision se referme, bloquant ainsi l'entrée du vagin. Ceci nécessite des « réparations » entraînant de nouveaux dommages et de nouveaux risques d'infection.

La réalité médicale

Plus que tout autre sujet, la mutilation génitale souffre d'une grande ignorance et d'inexactitude d'informations. Le personnel occidental de santé en Afrique et les Africains qui ont été interviewés n'avaient aucune idée de l'étendue de ces pratiques ni aucune conscience des faits médicaux. La seule exception est fournie par les gynécologues qui pratiquent dans les régions en question. Ce qui se passe en Afrique orientale est rarement connu en Afrique occidentale et vice versa. Souvent les coutumes telles que les interventions génitales sont si bien cachées que même le village avoisinant n'est pas au courant. Puisque la littérature soit n'en parle pas, soit en parle mais de façon camouflée afin d'induire en erreur, il est important de discuter l'aspect médical de la mutilation génitale. Donc les informations de base proviennent principalement de la littérature médicale déjà publiée et de confirmations apportées par des lettres de médecins et sages-femmes, et par un grand nombre de cas où des femmes sont venues demander des soins à l'hôpital, déjà trop tardivement, après l'échec de tous les remèdes traditionnels. Parmi les textes de la bibliographie ci-jointe, deux articles en particulier nous donnent de plus amples informations : une étude récente publiée par J.A. Verzin[7] et une étude clinique par Ahmed Abu-El Futuh

7. Verzin, *art. cit.*, p.163.

Shandall[8] de 4.024 femmes soignées à l'hôpital de Khartoum pendant une période de plusieurs années. 3.820 d'entre elles avaient été infibulées et excisées (circoncision pharaonique). Les résultats médicaux sont présentés sous forme de tableaux et l'auteur fait des suggestions quant aux moyens de mettre fin à ces pratiques (une bibliographie est incluse).

Le docteur Futuh Shandall écrit :

> « Outre la douleur sévère infligée par cette intervention cruelle, le choc émotionnel est quelquefois très considérable, malgré le fait que la fille soit élevée pour s'attendre à ce que son jour de circoncision (*Tahour*) soit un jour sans pareil de plaisir et une célébration en son honneur. Généralement les fillettes n'ont aucune idée de la douleur que cela implique; leurs mères les protègent de telles scènes jusqu'au jour de leur propre circoncision. Les complications immédiates sont : le choc, l'hémorragie, la rétention d'urines, les blessures des structures avoisinantes, les infections et l'impossibilité pour la plaie vulvaire de guérir.
>
> Sur les 3.013 femmes du groupe A sur qui on a pratiqué la circoncision pharaonique, 102 ont assuré qu'elles s'étaient évanouies et qu'elles avaient même perdu conscience lors de la circoncision, sans perdre de sang. 81 ont saigné de façon à nécessiter une intervention, soit par une sage-femme soit par un médecin, peu après la fin de l'intervention originale. 84 ont été atteintes d'un degré d'hémorragie suffisant pour provoquer un état de choc nécessitant des soins médicaux. En tout, 267 malades avaient subi une hémorragie, un choc ou une combinaison des deux (8.86%). Cinq filles ont souffert de choc neurogène [...]; cinq ont eu une hémorragie nécessitant une intervention [...]; trois ont eu une hémorragie tellement grave qu'elle a provoqué un état de choc [...]. Une de ces trois filles avait besoin d'une transfusion sanguine. Deux filles de ce dernier groupe ont été soignées par l'auteur comme cas d'urgence. Elles ont saigné à cause du sectionnement de l'artère clitoridienne qui avait été ligaturée de façon négligente [...].»[9]

La rétention d'urines s'est produite dans 10% des cas, dont un tiers avait besoin de cathétérisme, ce qui a nécessité l'enlèvement des sutures de l'infibulation. Ce qui veut dire que, plus tard, l'enfant est suturée à nouveau[10]. Malgré ce rapport et en dépit de l'existence d'autres rapports médicaux, on prétend fréquemment que ces interventions n'existent plus.

8. Futuh Shandall, *art. cit.*, p.179.
9. Futuh Shandall, *ibid.*, p.186.
10. Futuh Shandall, *ibid.*, p.186.

Ainsi les autorités britanniques, après avoir interdit la circoncision en 1945 au Soudan, ont prétendu, un an plus tard, que le nombre de ces interventions s'était réduit de 75%; ceci est faux.

Il faut comprendre que, lorsque les soins médicaux essentiels ne sont pas disponibles, le résultat est généralement fatal. Seule une fraction minime des femmes au Soudan a accès aux soins médicaux ou à un hôpital. Mais la grande majorité de la population vivant au Soudan (dans les régions les plus peuplées) imposent l'infibulation à leurs filles. Cependant j'ai reçu le rapport suivant d'une sage-femme au Kenya qui exerce dans la région nord-ouest du pays[11]:

> « La circoncision des femmes se poursuit dans les régions rurales, surtout parmi ceux qui continuent à croire fortement en nos traditions et coutumes culturelles. Elle est encore pratiquée de façon soutenue par les tribus comme les Kuria, Kisii, Masai, Suk, Nandi, Kipsigis et Kamba. La circoncision des femmes est expliquée de la façon suivante : si une jeune fille est circoncise, ses désirs sexuels vont diminuer pendant la puberté et donc elle ne pourra pas avoir de relations sexuelles pré-maritales parce que l'organe sensible a été excisé. Une fois mariée, la fille circoncise n'aura pas de relations sexuelles extra-maritales et de cette façon elle contribuera au comportement moral de la société.
>
> Mon expérience comme sage-femme travaillant sous l'égide du Ministère de la Santé m'a permis de voir récemment certaines mères, surtout des femmes qui donnent naissance à leur premier enfant, qui souffraient de complications telles qu'un retard pendant le deuxième stade de l'accouchement à cause de la cicatrice qui s'est formée. Le périnée ne peut pas s'étendre pour permettre le passage de la tête du bébé. Dans ce cas, chaque fois qu'une femme accouche, il faut faire une épisiotomie; sinon le périnée et les muscles se déchirent et le rectum est également atteint. Parfois, ces femmes finissent par avoir une fistule vésico-vaginale qui est difficile à réparer en l'absence d'un médecin expérimenté. Dans le cas d'enfants prématurés, ces derniers meurent ou subissent des lésions cérébrales. Quelques bébés de mères accouchant à la maison sans l'assistance d'une sage-femme qualifiée sont mort-nés à cause d'un retard lors de la deuxième phase. Les hémorragies sont considérables lorsqu'il y a déchirure de la cicatrice. Des hématomes se forment toujours au site de la cicatrice si elle est contusionnée, ce qui est très douloureux. »

En septembre 1976, j'ai reçu une lettre de la Fondation Africaine de Médecine et de Recherche[12], dont le fonctionnaire responsable des projets,

11. Lettre archivée par l'auteur, datée d'août 1975. Le nom est omis par sécurité.

12. African Medical & Research Foundation, comprenant les African Flying Doctor Services, Wilson

Douglas E. Lackey, me demandait d'aider à promouvoir son projet (n°78) de construction d'une unité de traitement des fistules vésico-vaginales, par la diffusion dans les *WIN News* d'informations relatives au problème des femmes qui souffrent de blessures très graves lors de l'accouchement[13]. Voici un passage de cette lettre :

> « Au Kenya et en Tanzanie on constate qu'un grand nombre de femmes souffrent de blessures très graves découlant de l'accouchement, qui donnent lieu à un dégouttement continu d'urine et de matières fécales. Ces troubles se rencontrent chez les femmes des pays plus pauvres n'ayant pas de ressources permettant de fournir des soins prénataux de bonne qualité dans l'ensemble du pays, ni un personnel compétent pour aider les femmes lors de l'accouchement. Une intervention chirurgicale peut remédier à la situation mais c'est vraiment l'affaire d'un spécialiste. Le chirurgien généraliste moyen a un taux d'échec de 40%. Une telle intervention nécessite de plus un régime particulier de soins où la malade doit être contrôlée toutes les heures et ceci pendant deux semaines.
>
> A l'heure actuelle, les cas de fistules sont traités par les hôpitaux généraux. Mais l'équipement de ces hôpitaux leur permet de traiter seulement un faible pourcentage de ces cas désolants; dans la seule ville de Nairobi, il y a 300 femmes sur la liste d'attente. En outre, la plupart des hôpitaux généraux ne sont pas en mesure de fournir les soins médicaux et infirmiers spécialisés qui sont requis pour garantir de bons résultats post-opératoires. De nouveaux cas de fistules se produisent tous les jours et il est difficile de trouver des mots trop forts pour exprimer la misère humaine de ces pauvres femmes. »

Le projet s'étend sur le détail des soins nécessaires pour ces femmes, sur les soins spéciaux à enseigner aux infirmières spécialisées, sur la nécessité d'incorporer dans la formation des chirurgiens à la Faculté de Médecine de l'Université de Nairobi les techniques requises pour effectuer ces interventions spécialisées « pour que plus tard il y ait suffisamment de gens qualifiés sur l'ensemble du territoire ».

En Afrique, les fistules vaginales se produisent le plus souvent dans les régions où la mutilation sexuelle est pratiquée. Comme le constate la littérature médicale ainsi que les gynécologues qui ont répondu à des questions sur ce sujet, en dehors de l'Afrique ces interventions sont peu nécessaires

Airport, PO Box 30125 , Nairobi, Kenya. Pour obtenir un exemplaire du projet, écrire à l'adresse ci-dessus ou à *WIN News* (cf. note 13).

13. *WIN News : Women's International Network News*, publié par Fran P. Hosken, 187 Grant st., Lexington, Mass.02173, USA. Voir la rubrique « les femmes et la santé » (Women and Health) qui donne des informations sur la circoncision féminine et paraît dans chaque numéro de *WIN News* depuis l'été 75.

bien que l'assistance médicale lors de l'accouchement dans la quasi-totalité du reste du tiers-monde soit tout aussi insuffisante qu'en Afrique. Le projet n°78 prévoit 500 interventions chirurgicales par an dans une unité spécialisée dans les fistules, ayant une capacité de 30 lits — si on arrive à rassembler les ressources financières pour la faire construire. L'unité serait financée par des ressources privées et aurait une gestion privée pendant cinq ans, après quoi le ministère de la Santé au Kenya la prendrait en charge. Ceci veut dire que le gouvernement du Kenya aurait à financer les interventions chirurgicales à partir de ce moment-là.

Cependant le ministère de la Santé du Kenya se refuse à reconnaître l'existence de la mutilation génitale et à recueillir des données statistiques sur les dommages occasionnés aux filles et aux femmes. Un échange de lettres entre le ministère de la Santé et la Faculté de Médecine de l'Université de Nairobi a permis de constater qu'aucune étude médicale n'avait été effectuée sur les pratiques courantes de circoncision des femmes, quoique les faits mentionnés ci-dessus démontrent clairement qu'il s'agit d'un problème majeur de santé publique depuis que les femmes se mettent à demander l'assistance de la médecine moderne — généralement après l'échec des guérisseurs traditionnels. Il faut ajouter que le Président Kenyatta est un partisan enthousiaste de tous les rites traditionnels et qu'il a souligné, lors de la controverse bien connue avec les Britanniques, que la mutilation génitale était un élément essentiel des rites d'initiation des Kikuyu, le groupe de population qui gouverne au Kenya et dont il est le chef. On trouve une version romantique de ces cérémonies dans son livre intitulé *Au pied du mont Kenya*[14], inspiré de la dissertation anthropologique qu'il avait rédigée à la London School of Economics sous la tutelle de Bronislav Malinowski. La politique de défense de toutes les traditions, quelles qu'elles soient, qui est celle de Kenyatta dans le sillage des anthropologues occidentaux (tous des hommes) qui soutiennent, eux aussi, ces objectifs unilatéraux, a eu des résultats catastrophiques sur la santé des femmes et continue à en avoir, comme on le constate par les faits mentionnés ci-dessus. La réalité médicale, les faits véritables sont toujours cachés, comme par exemple en ce qui concerne les causes des fistules dans le projet précité.

Il est également ironique de voir qu'à l'heure actuelle, du vivant de Kenyatta, les rites d'initiation pittoresques des Kikuyu (et d'autres groupes ethniques) subissent une simplification considérable et sont même en train d'être totalement abandonnés, mais que, d'après mes informateurs, les interventions sur les jeunes filles, souvent des enfants, se poursuivent en tant que « cérémonies privées », sur l'insistance des hommes. Comme l'a dit Kenyatta, « aucun Kikuyu ne songerait à épouser une fille non circoncise ».

14. Jomo Kenyatta, *Facing Mount Kenya*, New York, Vintage Books, 1965 (trad. française : *Au pied du Mont Kenya*, Paris, Maspero, 1967).

De cette façon, la pratique est transmise dans le secteur modernisé et même dans les villes, le mariage étant essentiel pour toute fille au Kenya, comme d'ailleurs sur presque tout le territoire africain. Avoir des enfants, c'est *le* but même de la vie d'une femme; sans enfants, elle ne vaut rien.

L'excision est largement pratiquée à l'heure actuelle dans toute l'Afrique occidentale; elle entraîne des conséquences semblables. Au Nigéria, le pays le plus peuplé de l'Afrique, plusieurs des principaux groupes de population pratiquent l'excision; ce qui veut dire que, d'habitude, toutes les femmes d'un groupe donné subissent l'intervention. Le Dr Lawrence Longo a raconté ses expériences dans le domaine de l'obstétrique et de la gynécologie à Ifé, dont les habitants sont les Yoruba, groupe comprenant environ 5 millions de gens qui habitent la région occidentale du Nigéria et les régions avoisinantes. Il décrit les pratiques traditionnelles lors de la naissance, et la circoncision qui est pratiquée sur les bébés mâles et femelles le sixième jour après la naissance[15]:

> « La circoncision est pratiquée par un médecin local juste après le coucher du soleil. A l'aide de ciseaux ou de deux petits morceaux de bambou on enlève la portion antérieure des petites lèvres et le clitoris, soit un morceau de la taille d'un noyau de datte. Dans certains cas, la totalité des petites et des grandes lèvres est excisée. Aucune anesthésie n'est employée. On arrête le saignement en plaçant du coton humecté sur la zone d'excision; une pression est exercée en tenant les jambes ensemble [...] Parfois, cette intervention se complique par des hémorragies, par l'apparition d'une infection ou par le tétanos. »

On ne peut que se demander comment autant de nouveau-nés réussissent à survivre à ce qui constitue une intervention chirurgicale majeure et aux infections qui résultent de l'utilisation d'outils ou de mains sales. Le Dr Longo a également publié un article relatif aux opérations de fistules qu'il a souvent été appelé à pratiquer[16]. Il constate que beaucoup de femmes ont des fistules du faisceau génito-urinaire à la suite d'une dystocie par obstacle mécanique. Un film qui s'appelle « L'obstétrique et la gynécologie dans une communauté ouest-africaine » et qui a été tourné à des fins d'enseignement a montré ces interventions chirurgicales en s'inspirant de la pratique en Afrique Occidentale[17]. Mais les causes et effets si clairement explicités par la sage-femme du Kenya ne sont pas exposés dans la littérature

15. Lawrence D. Longo, « Sociocultural practices relating to obstetrics and Gynecology in a community in West Africa », *American Journal of Obstetrics and Gynecology*, vol. 89 n°4, 1964, pp. 470-475.

16. Lawrence D. Longo, « Postobstetric Genitourinary-tract fistula. A report of 38 cases in a West African Community », *Obstet. Gynecol.* vol. 23 n°5, 1964, pp. 768-773.

17. Loma Linda University, Audio Visual Service, Motion Picture Library, ObGyn West African Community, =007 pr2, Loma Linda, Calif. 92354, USA.

médicale, bien que les gynécologues l'admettent lorsqu'on leur pose des questions à ce sujet. Le résultat c'est que ces pratiques, sources de dommages corporels et de mutilations, se poursuivent partout en Afrique. Le Soudan est le seul pays où la littérature médicale déplore, de façon non ambiguë, les dégâts occasionnés à la santé de la femme et demande que les personnes concernées soient mieux instruites de ces questions, ce qui constitue un problème énorme étant donné que la plupart des femmes sont analphabètes.

Résultats médicaux

Les résultats immédiats de la circoncision et de la clitoridectomie sont les suivants : hémorragies et infections, choc grave et cas mortels dus à la perte de sang, dommages occasionnés aux organes voisins : rectum, vessie, etc., gangrène, tétanos, empoisonnement du sang et toute une série d'infections résultant de conditions septiques et de l'emploi d'outils sales. Les répercussions à long terme sont les suivantes : difficultés d'écoulement de l'urine et du sang menstruel, menstruations douloureuses, infections génitales entraînant l'infécondité, problèmes graves lors de l'accouchement. L'infibulation oblige à entailler largement la vulve pour permettre la naissance du bébé. Les interventions A et B donnent souvent lieu à la formation de cicatrices et à un durcissement des tissus, ce qui empêche la dilatation, surtout lors du premier accouchement. La mutilation génitale transforme l'accouchement en danger grave et pour la mère et pour l'enfant. Elle peut entraîner la mort de la mère, la mort de l'enfant ou des lésions cérébrales chez ce dernier, surtout dans les régions, nombreuses en Afrique, où aucune assistance médicale qualifiée n'est disponible. La littérature médicale parle d'autres problèmes médicaux et notamment des kystes, de formations chéloïdes, d'infections de l'appareil urinaire, d'abcès et d'infections pelviennes chroniques.

Souvent, avec l'âge, les femmes deviennent incontinentes à cause des dommages périnéaux occasionnés lors de l'accouchement par la dystocie par obstacle mécanique, résultant de la présence de la cicatrice de circoncision. Asim Zaki Mustafa, chercheur au Département d'Obstétrique et de Gynécologie de l'Université de Khartoum, fournit la liste ci-dessous de complications de l'infibulation[18]. Il convient d'ajouter que les conséquences immédiates de l'excision sont semblables et du point de vue du risque de sectionnement des vaisseaux sanguins et du point de vue des infections.

18. A.Z.Mustafa, « Female Circumcision and infibulation in the Sudan », *Journal of Obstetrics and Gynaecology, British Commonwealth*, vol.73, 1966, pp. 302-306.

Bien sûr, les risques lors de l'accouchement sont bien plus considérables pour les femmes infibulées que pour les femmes ayant subi un type quelconque d'excision; pour les premières, un accouchement sans assistance est impossible.

Complications immédiates : le choc peut être neurogène, lorsqu'aucun analgésique n'est administré, ou peut découler d'une hémorragie. L'hémorragie, qui risque d'être mortelle, peut être primaire quand elle provient des branches périnéales de l'artère externe de la vulve et de l'artère dorsale du clitoris; ou secondaire à la suite d'une infection de la plaie. Lésions des organes voisins : une circoncision pratiquée par des profanes sur une jeune fille non anesthésiée qui se débat peut entraîner des lésions de l'urètre, de la vessie, du vagin, du périnée et du canal anal. Il arrive souvent que les glandes de Bartholin soient entièrement ou en partie excisées et la traumatisation ou la rupture du canal peut entraîner des croissances kystiques. Infection : on a enregistré des cas d'urétrite, de cystite et d'abcès, ainsi que des décès dus au tétanos et à la septicémie. Il peut se développer une infection chronique du pelvis.

La peur d'irriter la blessure encore à vif peut entraîner par réflexe la rétention d'urines immédiatement après l'infibulation. Il peut ensuite se produire un rétrécissement urétral quand l'urètre est infecté ou blessé[19], ou une occlusion du méat externe de l'urètre par un lambeau de peau. L'anémie peut suivre un saignement abondant et créer, en réduisant la résistance de la malade, une prédisposition à des infections secondaires. Elle a parfois été considérée comme responsable de retards dans le développement physique et mental de certains enfants[20].

Complications gynécologiques ultérieures : des tumeurs d'implantation (tumeurs ou kystes recouverts de peau), qui sont des cas rares[21], sont assez souvent observées au Soudan à la suite des mutilations. La circoncision peut être la cause indirecte des ménorragies (débit menstruel excessif), qui sont la conséquence d'une infection chronique du pelvis. Les dysménorrhées (menstruations douloureuses et difficiles) sont dues soit à l'infection chronique du pelvis soit au blocage du flux menstruel du fait que l'orifice est réduit à la dimension d'un trou d'épingle. Le coït douloureux est une autre conséquence. La cryptoménorrhée (rétention du sang mensuel) causée par l'obstruction peut donner lieu à l'hématocolpos ou à l'hématomètre (accumulation du sang menstruel). Ceci a amené des parents répressifs à prendre des mesures disciplinaires sévères contre des jeunes filles qu'ils supposaient enceintes[22]. Il peut se développer une croissance chéloïde (épaississement du tissu cicatriciel) surtout chez les femmes d'origine mixte noire-arabe.

19. A. Worsley, *Journal of Obstetrics and Gynaecology, British Empire,* vol.45, 1938, p.686.
20. H.M. Hathout, *J. Obstet. Gynaecol. br. Commonw.,* vol.70, 1963, p.505.
21. A.Z. Mustafa, El Hakim, vol.9, 1969, p.109.
22. *Ibid.*

Les pays et les régions concernés

L'excision et la clitoridectomie (interventions A et B) : l'excision est pratiquée par de nombreux groupes de population dans une importante région qui longe l'équateur, comprend une zone située au nord de l'équateur et s'étend d'un bout à l'autre du continent, de la Somalie et du littoral de la mer Rouge jusqu'au Sénégal (côte atlantique). Selon la documentation publiée, ces pratiques sont attestées dans plus de 26 pays africains, chez des centaines de groupes ethniques représentant des millions de gens. Elles existent dans quelques-unes des régions les plus peuplées de l'Afrique, y compris les côtes est et ouest, hautement peuplées, ainsi que dans les principaux groupes ethniques du Nigéria.

La pratique de l'excision est si répandue qu'il est impossible de citer toutes les tribus et toutes les régions impliquées. Les peuples et les régions les mieux connus pour cette pratique sont : les Kikuyu, tribu dirigeante au Kenya où la pratique est appuyée par le Président Kenyatta; les Masai au Kenya et en Tanzanie, et beaucoup d'autres groupes en Tanzanie; les groupes habitant le Nord et le littoral du Kenya; le Nord du Zaïre (où l'intervention est faite par les hommes); beaucoup de régions d'Ethiopie, d'Egypte et les régions avoisinantes. On peut y ajouter le Bénin, le Togo et la République Centrafricaine; le Soudan (où la majorité des femmes sont atteintes). L'excision se pratique aussi dans tous les pays de l'Afrique Centrale; chez d'importants groupes au Nigéria (par exemple chez les Yoruba qui la pratiquent sur les nouveau-nés); en Ouganda; dans le Nord du Cameroun; dans le Nord du Ghana; sur presque tout le territoire de la Haute Volta et du Mali; chez presque tous les groupes de Sierra Leone; en Mauritanie, en Gambie, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et chez quelques tribus dans la plupart des pays d'Afrique occidentale.

L'infibulation est pratiquée dans la partie sud de l'Egypte (en Nubie), d'où l'expression « circoncision pharaonique », tout le long de la vallée du Nil méridional; dans les régions les plus peuplées du Soudan où sont situés Khartoum et Omdurman; à l'heure actuelle, la grande majorité des femmes au Soudan sont infibulées; toutes les femmes de Somalie ont subi cette intervention, y compris les femmes des hauts fonctionnaires du gouvernement révolutionnaire actuel; sur le territoire des Afars et des Issas (Djibouti); dans certaines parties de l'Ethiopie, surtout en Erythrée et tout le long du littoral de la mer Rouge. La coutume de l'infibulation est censée provenir du Sud de la péninsule arabe. Quelques sources citent également la partie nord du Kenya (proche de la Somalie) et certaines tribus nomades de l'Afrique Centrale qui ont répandu la pratique en direction de l'Ouest à partir du Soudan et de la Somalie.

WOMEN'S INTERNATIONAL NETWORK NEWS

ESTIMATE OF TOTAL NUMBER OF WOMEN AND GIRLS OPERATED IN CONTINENTAL AFRICA

COUNTRIES WITH LARGE POPULATIONS, CASE HISTORIES IN THE HOSKEN REPORT:

Countries	Total Pop. (in millions)	No. of Women	% Operated (Estimate)	
East Africa:				
Sudan	16.40	8.20	80%	6.56
Somalia	3.25	1.62	100%	1.62
Egypt	40.00	20.00	50%	10.00
Ethiopia	24.20	12.10	90%	10.89
Kenya	14.20	7.10	60%	4.26
West Africa:				
Nigeria	100.00	50.00	50%	25.00
Mali	6.30	3.15	80%	2.52
Upper Volta	6.50	3.25	70%	2.27
Senegal	5.10	2.55	50%	1.27
Ivory Coast	7.30	3.65	70%	2.55
Sierra Leone	3.00	1.50	80%	1.2.
TOTAL:			MILLIONS : 68.1	

COUNTRIES WITH SMALL POPULATIONS OR WITH INSUFFICIENT INFORMATION :

East and Central Africa:				
Djibouti	.15	.075	100%	.075
Tanzania	16.40	8.200	25%	2.500
Uganda	11.70	5.800	(Small)	
Chad	4.10	2.050	(Unknown)	
Niger	4.50	2.250	(Unknown)	
Central Africa	2.30	1.150	(Unknown)	
Zaire	23.90	11.900	(Small) NORTH	
West Africa:				
Benin	3.10	1.55	(Unknown)	
Togo	2.50	1.25	25% Est.	.31
Ghana	10.60	5.30	30%	1.59
Liberia	1.70	.85	(Unknown)	
Guinea Conakry	4.50	2.25	60% Est.	1.35
Guinea Bissau	.65	.32	(Unknown)	
The Gambia	.52	.26	50% Est.	.13
Mauritania	1.43	.71	(Small) SOUTH	
TOTAL:			MILLIONS : 5.9	

TOTAL NUMBER OF MUTILATED FEMALES : 74 MILLIONS

(68.1 + 5.9)

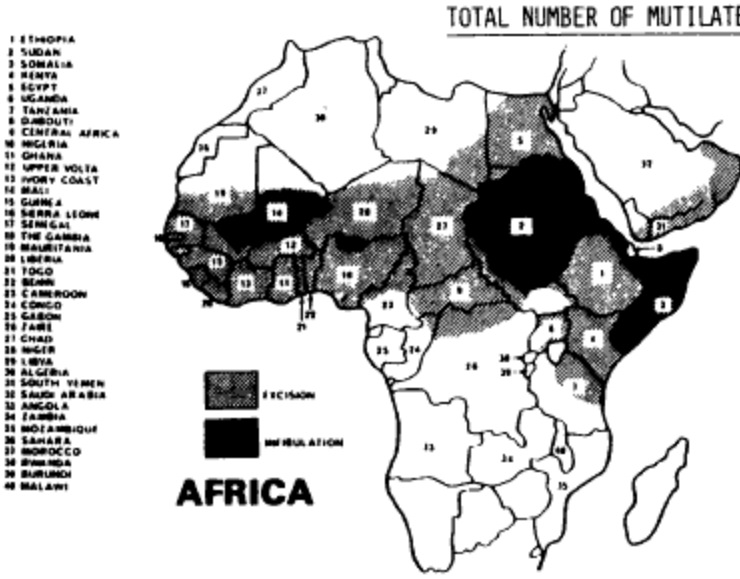

The figure of 74 MILLION FEMALES does not include estimates of those living in countries where the operations are known to be practiced, but where no documentation is presently available.

This record will be updated regularly as information becomes available.

SEE: THE HOSKEN REPORT

GENITAL and SEXUAL MUTILATION of FEMALES

187 GRANT ST., LEXINGTON, MASS. 02173 U.S.A.

Les raisons invoquées

Venons-en à la question de savoir pourquoi on pratique ces opérations, et pourquoi on continue à effectuer des interventions dont les conséquences graves sont évidentes. Bien sûr les gens savent qu'il y a danger pour l'enfant, car certaines petites filles saignent jusqu'à en mourir; mais la relation de cause à effet est généralement méconnue.

Une des raisons le plus souvent citées c'est que l'excision est nécessaire pour avoir des enfants — c'est la raison fournie le plus fréquemment par les femmes — et avoir des enfants, c'est le but de la vie. Pour une femme africaine, ne pas avoir d'enfants équivaut de nos jours à une tragédie. La raison fournie par les hommes et les aînés, c'est que l'intervention sert à garantir la fidélité des femmes et réduit l'esprit d'indépendance chez les jeunes filles; et qu'elle sert également à sauvegarder la moralité et la famille. En effet, un homme a normalement plusieurs femmes : une corrélation entre la mutilation génitale et la polygamie peut être établie. Les hommes se refusent à épouser des femmes non excisées; donc il n'y a pas de choix. On croit que les femmes qui ne subissent pas l'intervention ne sont pas fécondes et la valeur d'une femme dépend du nombre d'enfants qu'elle met au monde. Beaucoup de gens croient que l'excision est une coutume établie par les ancêtres et qu'il faut donc la respecter. Toute personne qui s'oppose aux vœux des ancêtres sera frappée de maux épouvantables. Une jeune fille non excisée ne peut pas devenir membre adulte de la société; la chasteté n'est pas là le but principal de l'intervention comme dans l'Afrique musulmane.

L'infibulation est pratiquée surtout dans les régions musulmanes pieuses, afin de garantir « visiblement » la chasteté. L'honneur de la famille est en jeu et plus l'orifice est petit, plus le prix de la mariée est élevé. Ce qui n'empêche pas, néanmoins, des divorces fréquents. Les femmes constituent des objets de commerce entre hommes; elles n'ont pas le droit de s'exprimer. L'infibulation est pratiquée sur des enfants beaucoup plus jeunes que l'excision, qui est, dans la plupart des régions, un « rite d'initiation ». L'infibulation s'effectue bien avant la puberté, souvent sur des fillettes de 4 à 8 ans. L'excision et la clitoridectomie, rites d'initiation, sont généralement pratiquées à l'âge de la puberté quand une fille a 12-14 ans, ou avant la première menstruation (sauf chez les Masai, où la femme est opérée après son mariage, et chez les Yoruba au Nigéria et dans certains groupes ethniques d'Ethiopie, où l'opération se fait sur les nouveau-nés).

D'habitude, l'intervention est pratiquée sur les filles en groupe, dans un endroit retiré, en dehors du village. Des prétendues sages-femmes ou des vieilles femmes effectuent l'intervention; ensuite les filles sont tenues dans l'isolement, à l'écart de la famille, pendant quelques jours, quelques semaines ou même plus longtemps. En même temps, on leur enseigne les devoirs d'une épouse. L'excision s'accompagne de diverses cérémonies, propres à chaque groupe ethnique.

Des rites d'initiation comportant l'excision et la clitoridectomie sont également pratiqués par des groupes convertis au christianisme. Dans le passé, quelques missionnaires protestants se sont opposés de façon vigoureuse à ces interventions, surtout au Kenya (la société des missionnaires de l'Eglise d'Ecosse[23] a été active dans ce domaine), mais on n'entend plus guère parler de ce genre de protestation. Les catholiques romains ont toujours pardonné la mutilation génitale et n'ont jamais émis d'objection contre aucune de ces tortures infligées à des fillettes sans secours. Des missionnaires chrétiens ont également caché les faits concenant le sexe et la reproduction, permettant ainsi, de façon tacite, la poursuite de ces pratiques. Une des plus fréquentes raisons fournies, c'est que le clitoris, en tant qu'équivalent du pénis, doit être excisé afin de faire d'une fille une véritable femme, de même qu'il faut enlever le prépuce du garçon car il représente un élément féminin. La littérature ethnographique contient nombre de récits plus ou moins enjolivés à ce sujet. Une autre histoire qui revient fréquemment est rapportée par Jacques Lantier, qui dit avoir entendu un sage-sorcier lui expliquer pourquoi on pratique la clitoridectomie de la façon suivante :

« Dieu a créé la femme de façon à être seul en mesure de créer en elle la vie, au moment de la conception. Dieu (ou l'Esprit) n'a jamais rien créé sans raison. Une femme a deux régions différentes et séparées où elle éprouve le désir et la surexcitation : le clitoris et le vagin. Le vagin est clos et ne peut être ouvert qu'au moment où le mari, choisi par les ancêtres, brise la fermeture et crée ainsi un passage qui permet à l'Esprit d'y pénétrer et de perpétuer la famille. Dieu (l'Esprit) ordonne que cette partie de son corps ne soit pas souillée et c'est lui seul qui veut donner à la femme le plus grand plaisir possible. Dieu a fait à la femme le don du clitoris, pour qu'elle puisse en jouir avant le mariage tout en restant pure. Le plaisir qu'elle éprouve créera en elle le désir de se marier. On n'excise pas le clitoris des petites filles car elles s'en servent pour se masturber. C'est seulement lorsqu'elles sont prêtes à procréer qu'on le leur enlève — et à ce moment-là, elles se sentent dépossédées. Alors leur désir se concentre sur une seule région et elles se marient rapidement. Le couple éprouve un grand bonheur, comme l'a prévu l'Esprit. »[24]

Cette histoire charmante et d'autres semblables sont racontées en Afrique par différents groupes ethniques. Mais ce qui est étonnant c'est qu'elle répand le même mythe mâle que celui qui prévaut chez les hommes du corps médical et surtout chez Freud. Qui plus est, les théories erronées de Freud ont été acceptées partout dans le monde occidental cultivé, dominé

23. Jocelyn Margaret Murray, *The Kikuyu female circumcision controversy, with special reference to the Church Missionary Society's sphere in influence*, University of California, Los Angelès, Ph.D, 1974. Thèse de doctorat illustrant les controverses politiques qui ont entouré l'interdiction de la circoncision au Kenya par les Britanniques. Comporte également une étude menée en 1972 auprès de plusieurs centaines de filles scolarisées, qui montre le statut actuel de la mutilation génitale dans la même région.

24. Jacques Lantier, *La Cité magique et Magie en Afrique Noire*, Librairie Fayard, 1972.

par les hommes, avec la même vénération que l'est la sagesse fondamentale du sorcier-guérisseur africain. Il va sans dire que ni Freud ni le sorcier africain ne se rendaient compte qu'ils étaient tous les deux ensorcelés par la même idée fausse, mâle et égoïste : celle de l'orgasme vaginal. Dans les deux cas, les femmes ont dû en supporter les conséquences : souvent au prix de leur vie en Afrique.

Fécondité

Il semble ironique que ces interventions soient pratiquées pour garantir la fécondité des filles alors que ces mutilations ont exactement l'effet inverse. Non seulement elles créent des problèmes lors de l'accouchement mais souvent elles sont cause de l'infécondité, en raison d'infections du système génital. Pour les femmes stériles, des guérisseurs traditionnels de village continuent à recommander comme remède la clitoridectomie, même dans les régions où elle n'est pas pratiquée sur les jeunes filles.

On a récemment reçu cette lettre d'un médecin nigérien : (traduction)

> « Une jeune femme d'environ trente ans a été amenée à notre hôpital. On lui avait conseillé de subir une clitoridectomie pour guérir son infécondité, et elle avait subi l'intervention. Elle était en état de choc, déshydratée, sa respiration était haletante et son pouls rapide et elle transpirait abondamment. En plus d'une transfusion de deux litres de sang, il a fallu procéder à une opération d'urgence pour arrêter l'hémorragie, faute de quoi elle aurait succombé. » [25]

L'OMS, tout en se refusant à entreprendre une étude sur les effets médicaux des mutilations génitales — ou « interventions fondées sur les coutumes » comme les appellent les Nations Unies — s'occupe de la fécondité, sujet d'enquête sans danger et facilement accepté. Dans un document de travail du Groupe scientifique sur l'épidémiologie de l'infécondité[26], destiné à préparer une réunion pour l'été de 1975, on relève les faits suivants (traduction non officielle) :

25. Lettre d'un médecin exerçant dans un hôpital de l'Etat de Cross River au Nigéria, août 1976. Le nom est omis par sécurité.

26. Document n° HRP/SG/EPS/75.4 pour le Scientific Group on Epidemiology of Infertility.

« Certains rites s'appliquant aux organes génitaux peuvent déclencher une infection ou une lésion qui empêche la conception ou qui augmente le risque de grossesse improductive. Des pratiques telles que la circoncision des femmes ou l'infibulation existent partout dans le monde. Une clitoridectomie pratiquée dans des conditions septiques peut entraîner une infection ascendante de l'appareil génital. L'infibulation, opération beaucoup plus radicale qui comporte un risque immédiat très élevé d'hémorragie et d'infection, peut fréquemment laisser de graves cicatrices et entraîner une oblitération presque complète de l'orifice vaginal. Le coït est difficile, douloureux et souvent accompagné de traumatismes périnéaux et d'un risque d'infection. L'accouchement sans aide est presque impossible en cas d'infibulation, les dommages périnéaux sont la règle et il n'est pas rare que l'enfant subisse aussi des dommages. Quoique la circoncision dite pharaonique ait été interdite au Soudan en 1946, on ignore dans quelle mesure elle est encore pratiquée dans ce pays ou dans d'autres régions où elle n'a pas été interdite. Mustafa (1966) affirme que 20 à 25% des cas d'infécondité au Soudan sont dus à l'infibulation. Des difficultés lors de l'accouchement — travail prolongé, inertie utérine, dommages périnéaux graves — peuvent accroître le risque de mortalité périnatale. Dans l'étude sur le Ghana effectuée en 1966 par Meuwissen, des altérations vaginales considérables ont été constatées chez 10.3% des 398 femmes infécondes observées. Dans la plupart des cas il s'agit de sténose scléreuse provoquée par la circoncision rituelle et les traitements traditionnels.»

L'infibulation est pratiquée afin de garantir à l'homme, qui est à proprement parler le « possesseur » d'une femme (il achète à son père la fécondité de la femme lorsqu'elle arrive à l'âge de la puberté), le contrôle absolu de sa reproduction. La position de l'homme, surtout dans les pays musulmans, dépend du nombre de fils et l'honneur de la famille appelle le contrôle de la chasteté et de la fécondité des femmes. Pour ces raisons l'infibulation continue à être pratiquée dans les hôpitaux.

Sans infibulation, une jeune fille ne peut pas se marier et, comme on l'a indiqué, se marier et avoir des enfants constituent son unique but dans l'existence. Elle est cédée, en échange d'argent liquide ou de bétail, à l'homme qui est prêt à payer le prix mais, tout d'abord, sa mère examine la jeune fille pour s'assurer que l'infibulation est intacte et qu'elle est bien fermée. Ainsi elle est donnée par son père à un homme qui achète sa fécondité, souvent même avant sa première menstruation. Plus il est riche, plus un homme peut avoir de femmes; le divorce est facile et fréquent, bien qu'il entraîne le remboursement d'une partie du prix de la mariée. L'infécondité est évidemment un motif de divorce, et chaque fois qu'une femme divorce on lui fait subir une nouvelle infibulation afin qu'elle puisse être acceptée par un nouveau mari. En d'autres termes, le contrôle de la fécondité d'une femme est le droit absolu de l'homme à qui elle appartient.

En Afrique Noire ou sub-saharienne, la fécondité est étroitement liée au statut de la femme dans la famille et dans la collectivité, notamment parce que la polygamie est très répandue. Si une jeune femme ne réussit pas à mettre au monde un enfant en temps utile, elle est souvent renvoyée dans sa famille et le prix de la mariée doit être remboursé. La vie et le statut d'une femme sont définis par le nombre d'enfants qu'elle met au monde.

Etant donné que la fécondité semble être d'une importance considérable pour tous les groupes de population d'Afrique, il est particulièrement étrange que tant d'idées inexactes et nocives continuent à avoir cours et que si peu d'efforts soient faits pour instruire les gens sur les faits concernant la reproduction. Avec les moyens de communication modernes, la diffusion des notions fondamentales en matière de reproduction et d'hygiène ne devrait plus être une tâche insurmontable et trop onéreuse. Mais il semble que peu de gens soient conscients des terribles conséquences qu'entraîne pour la santé des femmes l'absence de ce travail d'information. Le coût médical de ces dégâts physiques dépasse de loin en importance les coûts de l'information : et ceci n'est qu'un début — car seulement 10% de la population dans la plupart des pays africains a accès aux soins médicaux modernes. De plus en plus de femmes chercheront de l'aide auprès des hôpitaux pour remédier aux mutilations dues à l'intervention des hommes, et qui peuvent parfaitement être évitées. Et pourtant, jusqu'à présent, alors que la plupart des pays africains sont déjà entrés dans leur deuxième décennie d'indépendance et atteignent leur maturité, personne n'a eu assez de courage ou de conviction pour dire la vérité sur la mutilation génitale. Par conséquent elle continue à se pratiquer.

La médecine moderne

On trouve des descriptions basées sur des observations personnelles effectuées en Somalie dans un article récent du Dr G. Pieters[27], qui a travaillé comme gynécologue à l'Hôpital du Marché Commun Européen de Mogadiscio entre 1966 et 1968. Le Dr Pieters a constaté que chaque dimanche environ une quinzaine d'infibulations étaient effectuées dans la grande salle d'opération de l'hôpital, sur des petites filles de 4 à 8 ans. En Somalie, toutes les petites filles subissent ces interventions et celles qui sont opérées à l'hôpital ont relativement de la chance. La plupart des interventions sont effectuées dans les villages où des femmes âgées opèrent sans anesthésie, et sans cérémonie, comme si elles procédaient à la castration des animaux.

27. G. Pieters, « Gynécologie au pays des femmes cousues », *Acta chirurgica belgica*, mai 1972.

Des observations du même genre ont été faites par Jacques Lantier.[28] La défibulation n'est pas moins brutale. Dans certaines régions, la mariée est « ouverte » par la sage-femme locale. Dans d'autres tribus, surtout en Somalie et en Ethiopie, c'est au mari lui-même qu'incombe cette tâche — source de fierté. Il utilise un couteau avant d'exercer ses droits conjugaux. Le lendemain matin, lit-on dans les récits à ce sujet, il se promène dans les rues du village en arborant son arme ensanglantée, témoignage de la virginité de sa femme ... Maintenant qu'il existe des hôpitaux dans certaines régions, les résultats de telles nuits de noces nous sont connus par leurs rapports.

Le Dr Pieters raconte que, pour être sûrs que l'intervention se fera sans complications, les gens riches engagent des chirurgiens et l'intervention se fait sous anesthésie générale. Le Dr Pieters a non seulement confirmé ces faits par écrit mais il a ajouté que les hôpitaux visités par lui dans d'autres villes de la Somalie effectuent également ces interventions.

Mr A.J. Abdille, délégué principal de la Somalie à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains de population, tenue à Vancouver en juin 1976, m'a confirmé ces faits lors d'une interview. Il avait fait infibuler ses propres filles qui suivaient ainsi le destin de leur mère. Quand j'ai posé une question sur le rôle des hôpitaux dans cette pratique, il a dit : « c'est mieux comme ça ». Lorsque j'ai suggéré comme solution de rechange une modification de ces pratiques, il a répondu tout simplement : « mais tout le monde le fait ».

Le Dr Kevin M. Cahill, du Département de la Santé de l'Etat de New York, était conseiller de planification en matière d'hygiène auprès de l'Agence somalienne de réétablissement des populations dont Abdille est le chef. J'ai rencontré le Dr Cahill au sujet d'un article qu'il a publié dans le *New York Times*[29], portant sur son travail de conseiller en matière d'hygiène en Somalie. Je lui ai posé des questions sur les femmes de Somalie et sur la pratique de l'infibulation : pour toute réponse il m'a dit qu'il n'était ni intéressé ni préoccupé par cette question.

Perspectives

Une étude pan-africaine sur l'épidémiologie de la mutilation génitale et sur la mortalité et la morbidité y afférentes aurait dû être entreprise il y a longtemps : c'était l'objet de la demande exprimée par les participants au séminaire d'Addis Abéba en 1960. A la lumière des faits et développements

28. J. Lantier, *op. cit.*
29. *New York Times*, 13 juillet 1975.

récents indiqués ci-dessus, cette demande est devenue de plus en plus urgente. Sans une constatation des faits médicaux et sans statistiques, l'action qui doit être entreprise au niveau régional, en raison surtout du grand nombre de populations nomades impliquées, est vouée à l'échec.

Le lien entre l'infécondité et la mutilation génitale doit aussi être établi par le moyen de l'étude clinique. Dans la littérature médicale, jusqu'à 25% des cas d'infécondité sont attribués aux mutilations sexuelles et surtout à l'infibulation, mais aucune étude n'a été effectuée pour le démontrer de façon non équivoque. Le Rapport technique sur l'infécondité établi par un groupe scientifique de l'OMS, publié en 1975, [30] n'éclaire en rien le problème du lien entre les mutilations sexuelles et l'infécondité. Mais, à moins que les services gouvernementaux de la santé n'abandonnent leur parti pris de refus de voir, d'entendre et de savoir, il y aura peu de choses à faire car l'action des agences internationales dépend de la coopération et même de la mise au courant de ces services. En dépit des preuves accablantes publiées ici, jusqu'à l'heure actuelle la mutilation génitale n'a pas été reconnue comme un danger et un problème de santé. Et tant que les faits seront cachés, particulièrement en Occident, et non révélés à la presse, rien ne sera fait. Pendant ce temps les interventions s'institutionnalisent dans le secteur moderne et même dans les hôpitaux, comme le montre l'exemple de la Somalie. Les programmes de santé et d'immunisation, la prévention de la malaria et d'autres maladies et l'hygiène moderne commencent à pénétrer dans les régions les plus reculées de l'Afrique. Mais dire la vérité sur la reproduction, afin de mettre fin à la torture inutile qu'on inflige aux fillettes et aux jeunes filles en mutilant sauvagement leurs organes génitaux à l'aide de couteaux de cuisine et de lames de rasoir, c'est, paraît-il, une « ingérence dans les traditions culturelles ».

Faire comme si ces petites filles et ces femmes, parce qu'elles sont noires ou brunes et qu'elles vivent dans un environnement et une culture différents, ne sentaient pas la douleur et n'étaient pas endommagées de façon abominable par l'excision de leurs organes génitaux, c'est, de la part de ceux qui sont instruits et qui ont les moyens de mettre fin à cet abus et à ces idées fausses, atteindre le summum de la discrimination sexiste et raciste. Quelles que soient les croyances de leurs parents, ces enfants sont blessées comme le seraient les vôtres ou les miens. C'est une farce de parler de développement tant que rien n'est fait pour empêcher la mutilation délibérée d'enfants dont le seul tort est d'appartenir au sexe féminin. L'UNICEF a lancé « l'Année de l'enfant » en 1979. Mais l'UNICEF, voué à la santé de la mère et de l'enfant, n'a même pas effectué une enquête sur les dommages occasionnés par les hommes à la mère et à l'enfant.

30. *The epidemiology of infertility*, Rapport d'un groupe scientifique de l'OMS, Technical report series n°582, Genève, OMS, 1975.

On n'a jamais fait de recherches non plus sur les dommages psychologiques subis par les petites filles et les femmes. Pas une seule étude n'a été consacrée aux répercussions de ces pratiques sur la santé mentale; la littérature médicale se contente de poser la question, de temps à autre, de l'effet que ces interventions peuvent avoir sur le développement des femmes — et des hommes; et même sur l'avenir de l'Afrique. Les petites filles qui sont mutilées aujourd'hui — et ces interventions se poursuivent sans entraves partout — sont les mères futures de chaque nation. Comment les femmes, objets de mutilations délibérées et saccagées physiquement et mentalement, peuvent-elles assumer les responsabilités multiples d'un nouveau genre de vie, très différent ? Comment une nation peut-elle se développer si la moitié de sa population est maintenue dans un état de dépendance et de servitude, mutilée et réduite à l'état d'objets de fécondité pour répondre aux aspirations des hommes ?

Le premier besoin et la première exigence de tout être humain, c'est la santé. Sans ce droit de l'être humain à un corps et à un esprit sains, sans la maîtrise de ses propres organes génitaux et de ses fonctions reproductrices, le développement d'une femme, et celui de son pays, est voué à l'échec : car l'avenir de la femme et celui de son pays sont liés de façon inexorable. Tant qu'on fermera délibérément les yeux sur le problème de la santé des femmes, rien ne pourra être fait pour amener un changement. Il faut comprendre que les fillettes de l'Afrique ne sont pas en mesure de défendre leur propre cause. La grande majorité des femmes ne sont pas en mesure de le faire non plus : elles sont trop surmenées par leurs grossesses répétées et leurs lourdes tâches quotidiennes. Peut-être ceux qui louent sans distinction les coutumes traditionnelles et qui ne voient que les dégâts occasionnés par la modernisation devraient-ils se pencher sur la réalité médicale, avant de soutenir systématiquement tout ce qui fait obstacle au changement. Sans aucun doute, pour la majorité des femmes africaines aujourd'hui, il est grand temps que les choses changent, surtout dans le domaine de la protection médicale.

(Traduit de l'américain par Suzanne Patton, Strasbourg)

P.S. Fran P. Hosken a mené des recherches sur l'excision depuis 1973, lors de voyages d'études sur le développement dans quinze pays de l'Afrique subsaharienne. WIN News, la revue qu'elle dirige, a commencé à publier régulièrement une rubrique spéciale sur l'excision et l'infibulation (à partir de l'été 1975) qui donne des informations au fur et à mesure de leur réception sur les recherches ou actions menées dans ce domaine dans différents pays. A partir de 1976, Fran P. Hosken a commencé à publier des articles dans des revues médicales et internationales, afin de faire savoir que ces opérations, loin d'être des cas isolés, sont très fréquentes et sont appliquées à la majorité de la jeunesse féminine africaine. WIN News a demandé aux organisations des Nations Unies, et particulièrement à

l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) et à l'Organisation Mondiale de la Santé, de s'occuper de ces mutilations qui ruinent la santé des femmes. D'autre part, de plus en plus d'Africains travaillant dans le secteur moderne de la santé avaient à s'occuper de ces mutilations, les hôpitaux recevant de nombreuses femmes et fillettes avec des blessures graves, à l'issue parfois fatale. Aussi l'OMS finit-elle par organiser un séminaire à Khartoum sur cette question en 1979. La Société d'obstétrique et de gynécologie du Soudan avait déjà en 1977 organisé une conférence sur l'infibulation — à laquelle sont soumises la plupart des filles soudanaises — où avait eu lieu un vote pour l'abolition de cette pratique; F.P. Hosken avait été invitée à cette conférence.

Le Séminaire organisé par l'OMS qui s'est tenu à Khartoum du 10 au 15 février 1979 avait pour titre : « Pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants ». Il a marqué une étape importante, car pour la première fois se réunirent sur ce sujet des délégués officiels des ministères de la Santé de dix pays d'Afrique et du Moyen-Orient et des médecins, sages-femmes et travailleurs médicaux connaissant ces opérations et leurs répercussions sur la santé physique et mentale des femmes. S'agissant d'une réunion internationale, les recommandations adoptées s'adressaient à tous les pays concernés et aussi aux organismes internationaux qui s'occupent du développement et de la santé. Aussitôt après le Séminaire, l'OMS insista dans ses publications sur la nécessité d'une coopération internationale pour aider à abolir ces pratiques.

Les quatre recommandations adoptées à Khartoum sont les suivantes :

> « — Adoption de politiques nationales claires en vue de l'abolition de la circoncision féminine.
> « — Création de commissions nationales pour coordonner et continuer les activités des organismes travaillant à cette question — y compris, le cas échéant, la mise en vigueur de la législation interdisant cette coutume.
> « — Intensification de l'éducation générale du public, y compris l'éducation sanitaire à tous les niveaux, l'accent étant mis sur les dangers de la circoncision féminine.
> « — Intensification des programmes éducatifs destinés aux accoucheuses traditionnelles, aux sages-femmes, aux guérisseurs et autres praticiens de médecine traditionnelle, de façon à les convaincre des effets nocifs de la circoncision féminine et à les gagner ainsi à la cause de l'abolition de cette pratique ».

En tant que Conseiller temporaire de l'OMS au Séminaire de Khartoum, F.P. Hosken fit un exposé donnant une vue globale sur les mutilations des femmes dans le monde aujourd'hui. Elle a pu ainsi établir une carte géographique de l'épidémiologie des opérations sexuelles sur les femmes. L'excision est pratiquée principalement en Afrique; l'infibulation existe uniquement en Afrique, dans des sociétés musulmanes. On trouve également l'excision en Malaisie, uniquement chez les musulmans, et dans une partie de la population musulmane d'Indonésie *

* Pour une information plus précise sur les données médicales, les raisons invoquées pour les mutilations, le séminaire de Khartoum, la conspiration du silence, les études de pays cas par cas, etc., lire *The Hosken Report : Genital/Sexual Mutilation of Females*, 2ème édition révisée et augmentée, nov.1979, 368 pages. Publié par WIN News (l'exemplaire : $17 + $4 par avion).

(ces opérations furent introduites dans ces pays asiatiques avec l'islamisation, à partir du VIIe siècle).

Actuellement nous avons de plus en plus de rapports sur des pays occidentaux montrant que les émigrés du Moyen-Orient et d'Afrique importent ces opérations : en Suède, en Australie et en France, les mutilations sexuelles sont pratiquées par les familles immigrées. Aucune éducation ni information sur la santé et la sexualité des femmes n'est faite auprès des immigrées, et les hommes tiennent à ce que les petites filles soient excisées. Ces opérations sont aussi faites dans les hôpitaux en Afrique; des gens riches et éduqués font mutiler leurs filles, souvent bébés, par des médecins qui sont largement payés pour ce faire. Nous en avons la preuve pour l'Egypte, le Soudan, la Somalie, le Nigéria, le Mali, et cela se fait aussi très probablement dans d'autres pays. Mais on n'en parle pas, ou encore on dit : Il ne faut rien dire... La population de l'Afrique ayant doublé, il y a de nos jours plus de fillettes que l'on opère qu'il n'y en eut dans l'ensemble du passé. On évalue à plus de 70 millions le nombre de femmes et de bébés filles excisées, et ça augmente chaque année, mais personne n'en parle. Cela se fait à Paris, en Australie, en Suède, et probablement ailleurs, mais on ne dit rien, surtout pas dans les pays d'origine.

WIN News organise un réseau international *contre les mutilations et pour le droit de toutes les femmes au contrôle de leur corps : le* Human rights/Health Action Network *(Réseau Droits humains/Action Santé). Son but premier est d'aider à implanter les recommandations de Khartoum par l'assistance technique et financière à tous les groupes, en Afrique et ailleurs, qui voudraient travailler contre les mutilations et faire l'éducation sanitaire des femmes. Des groupes et des individues de plusieurs pays participent déjà à ce réseau. Vous êtes invitées à vous y joindre. Ecrire à WIN : HR/HA Network, 187 Grant street, Lexington, Ma. 02173 USA. Un guide d'action contre les mutilations et des informations vous seront envoyés sur demande.*

Résumé

Fran P. Hosken : « Les mutilations sexuelles en Afrique ».

L'excision des femmes est le secret le mieux gardé de l'Afrique aujourd'hui. On peut voyager, même munie des lettres d'introduction d'une journaliste, sans jamais apprendre aucun des faits décrits ici. Si vous posez des questions sur l'excision, tout le monde vous dira « elle n'existe pas ici » ou « peut-être est-elle pratiquée dans quelques régions isolées ». Or, d'après une évaluation prudente, l'excision a des répercussions sur la santé de quelque 20 à 25 millions de femmes qu'elle mutile en Afrique de nos jours. Bien sûr, nulle part on ne procède à un recensement quelconque. On n'enregistre même pas les cas de décès résultant directement de ces interventions. C'est pourquoi les ministères de la santé publique peuvent nier l'existence de ces pratiques.

Abstract

Fran P. Hosken : « Sexual mutilations in Africa »

Female circumcision is the best kept secret in today's Africa. One can travel even with the credentials of a journalist without ever learning any of the facts that are described here. Female circumcision, which everyone you ask will tell you « does not exist here » — or « perhaps it is still practiced in a few remote areas » — according to a conservative estimate, affects the health and blights the lives of upwards of 20-25 million women in Africa today. Of course, nowhere do any records exist. Not even immediate fatalities of the operations are ever registered. By not keeping any records, health departments can claim that these practices do not exist.

Le 24 octobre 1979, plusieurs femmes africaines, afro-américaines, antillaises (du mouvement des femmes noires), françaises et italiennes se sont réunies à Paris pour fonder la CAMS (Commission pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles).
Au moment où on en est, dans les pays industrialisés, à défendre des libertés « bourgeoises », dans le Tiers-monde non seulement on n'en est pas là, mais aussi la partie la plus opprimée dans l'oppression ce sont les femmes. En effet, dans les sociétés (néo-colonisées) ainsi que dans tout le Tiers-monde, l'enrichissement, quand il existe, se fait au détriment d'une classe et d'un sexe. Le sexe féminin, même quand il se présente complice, se trouve manipulé et infériorisé par les hommes, tandis que le gouffre s'accentue encore plus entre les riches et les pauvres, entre les hommes et les femmes. Là où l'homme est au purgatoire, la femme est en enfer. Là où l'homme est au paradis, la femme est servante au paradis.

La prise de conscience des femmes du Tiers-monde a rencontré celle des femmes d'Occident. Leurs luttes se sont obligatoirement retrouvées, puisque chacune poussée jusqu'au bout retrouve toutes les autres.
Nous attendons que toutes nos sœurs se joignent à nous pour :
— abolir définitivement les mutilations sexuelles
— abolir les mutilations de la personnalité sociale, la polygamie, la maternité obligatoire, le port obligatoire de vêtements de contrainte, la stérilisation forcée, l'analphabétisme.
Nous n'avons plus à attendre une révolution introduite et toujours menée par les hommes. Nous prenons en charge notre propre lutte sans devenir, comme toujours, la section féminine de la révolution des hommes, par les hommes.

Parmi les membres de la CAMS : Simone de Beauvoir, Geneviève Clancy, Elisabeth de Fontenay, Françoise d'Eaubonne, Benoîte Groult, Gisèle Halimi, Luce Irigaray, Suzanne Lipinska, M.-Antonietta Macchiocchi, Giovanna Madonia, Clara Malraux, Claude Révault d'Allonnes, Nathalie Sarraute, le Mouvement des femmes noires.

Pour tout contact, écrire à la

CAMS
s/c CIDF - 115 rue Caulaincourt 75018 Paris

Marie-André Marion

Viol en procès

Le 30 décembre 78 je suis partie de l'hôpital Paul Brousse à Villejuif où j'étais en traitement psychiatrique, après une dispute avec un infirmier et le refus du médecin psychiatre de garde de parler avec moi — il était 21h — j'ai marché dans Villejuif — il pleuvait — j'étais mal — je suis entrée dans un café où se trouvaient comme clients trois hommes et deux enfants de l'un d'eux — me voyant triste ils m'ont abordée — j'avais besoin de parler à quelqu'un — je ne leur ai pas raconté ma vie mais suffisamment puisqu'ils ont senti mon isolement et mon recours à la psychiatrisation — me sentant mieux j'ai dit vouloir retourner à l'hôpital — ils ont proposé de me ramener — ajoutant que Villejuif n'était pas très sûr la nuit — la pluie, la présence des enfants, un reste de désarroi m'ont fait accepter — nous sommes partis en voiture — m'apercevant d'une direction contraire à l'hôpital je leur demande pourquoi — le père répond qu'ils font juste un petit détour pour déposer les gosses qui étaient fatigués — après les avoir fait rentrer dans un immeuble le père revient — nous repartons — en route ils parlent, que puisque j'ai fugué que je rentre un peu plus tôt ou un peu plus tard à l'hôpital c'est la même chose — que c'est veille de fête — qu'ils veulent poursuivre la soirée dans un café dont l'un d'eux est propriétaire — j'insiste sur le fait qu'il faut que je retourne à l'hôpital — ça les fait rire — me demandent si j'ai peur d'eux — je dis non mais qu'il me faut rentrer — ils roulaient vite — nous n'étions plus sur le chemin de l'hôpital — j'ai commencé à avoir peur — je leur ai demandé de m'emmener chez une amie — ils ont dit « oui, après être passé dans le bar du copain » — pendant le trajet je me suis appliquée à ne pas montrer ma peur, me disant que puisqu'on allait dans un café il y aurait du monde — je n'ai pas su me rendre compte du trajet — il pleuvait — je ne connais pas encore bien Paris — ils me parlaient très souvent — je ne voulais pas qu'ils se rendent compte de ma peur — ils se sont arrêtés près d'un trottoir — m'ont fait descendre — « c'est là — on te raccompagnera ensuite », ils m'ont poussée à l'intérieur d'un café vide de gens — ils ont fermé à clef — j'ai

commencé à ne plus arriver à cacher suffisamment la peur — ils s'appellent G..., Ch..., L... — je leur ai dit qu'il fallait que j'appelle mon amie, que l'hôpital avait dû appeler chez elle — ils disaient que j'avais le temps — j'ai dit qu'ils pouvaient venir aussi chez elle — ils m'ont alors laissée l'appeler — (c'est une amie avec qui j'ai vécu jusqu'à mon hospitalisation — elle sait que je suis lesbienne-féministe — que je n'ai rien à vivre avec les hommes si ce n'est par la force) — au téléphone j'ai essayé de l'inquiéter sans que les violeurs comprennent — lui disant que j'étais avec trois copains, qu'on venait chez elle — que j'étais partie de l'hôpital — elle n'a pas compris — était en colère — voulait que je vienne sans les mecs — Ch... écoutait dans l'écouteur — elle a raccroché insistant pour que je vienne seule — les mecs n'étaient pas contents disant elle semble ne pas aimer les hommes — j'essayais d'être le plus calme possible disant qu'elle s'inquiétait, qu'elle allait téléphoner à l'hôpital, qu'il fallait que je la rappelle et qu'elle accepterait — ils m'ont laissée la rappeler — elle a senti à ma voix que ça n'allait pas — m'a dit : « où es-tu ? je viens » — j'ai demandé l'adresse — Ch... a pris le récepteur, lui a donné comme adresse 70 avenue Bosquet 75007 (j'ai appris par la suite que le café où j'étais enfermée se trouvait [...] bd Saint-Marcel 75013 et que mon amie a cherché en taxi longtemps dans l'avenue Bosquet) — j'ai repris le récepteur — j'étais de plus en plus paniquée et tant pis m'apprêtais à lui dire que j'étais en danger — c'est alors que de derrière le bar G... a coupé le téléphone — je me suis affolée, leur ai redemandé de me ramener à l'hôpital — ils riaient — « tu n'es pas bien avec nous ? » — je me suis dirigée vers une porte — fermée — je me suis sentie foutue — me suis mise à pleurer — G... m'a fait asseoir « qu'est-ce que tu as ? tu as peur des hommes ? tu es lesbienne ? ma femme est là-haut avec mon gosse — tu sais elle aime aussi les femmes — tu la veux ? » — je leur ai dit que je n'étais pas lesbienne et les suppliais de me laisser partir (c'est la première fois de ma vie que je supplie des mecs, que j'ai nié ma vie de lesbienne) — Ch... me disait « ne pleure pas, on ne te veut pas de mal » — L... s'énervait « c'est une idiote » j'ai donné un coup de pied dans la vitrine (devant il y avait un rideau en tissu). G... m'a frappée — m'a ramenée vers le comptoir où L... m'a mis ses mains à ma poitrine — je l'ai repoussé — Ch... s'est disputé avec L... et m'a dit « tu vois on se dispute à cause de toi » j'ai recouru vers la porte, Ch... m'a rattrapée « ça suffit tu vas être gentille, ils sont énervés tu n'as qu'à te mettre à poil ça suffira et on te laisse partir » je me suis mise à crier, Ch... m'a frappée « si tu ne te déshabilles pas on le fait de force » j'ai enlevé mes vêtements, ai voulu les remettre aussitôt — ils se sont jetés sur moi me frappant — m'ont jetée sur une table — pendant que Ch... et G... me maintenaient me bâillonnant de leurs mains L... crachait sur mon sexe ensuite m'a violé longtemps pendant que tour à tour Ch... G.,.. me forçant à ouvrir la bouche introduisaient leur sexe — m'insultant — me reprochant de ne pas les sucer me menaçant si je leur faisais mal — s'inquiétant de la violence de L... qui a répondu qu'il avait mis plein de salive — mais que je n'y mettais pas de la bonne volonté — ensuite Ch... m'a violée pendant que L... prenait sa place — G... ne bandant pas n'a pas violé mon sexe — Ch... a enfin arrêté — j'étais anéantie — je voulais mourir — je n'ai pas de mots pour traduire ce que j'ai vécu, ce que je ressens encore — L... voulait continuer — je devais être dans un sale état car Ch... a dit « ça suffit on la raccompagne » il m'a dit que je n'avais pas intérêt à en parler — que de toute façon j'étais une malade — L... m'a donné un grand coup au sexe — ils m'ont laissée me rhabiller — ils m'ont conduite hébétée dans leur voiture — L... Ch... sont descendus à ce que j'ai cru comprendre à St-Germain pour aller dans une boîte — Ch... a dit à G... de me ramener à l'hôpital — nous avons roulé, je n'arrivais toujours pas à me repérer, je m'efforçais à reprendre des forces, il n'y en avait plus qu'un — il a dit « maintenant qu'on est seuls on va s'amuser tous les deux gentiment » — il a arrêté la voiture — j'ai reconnu le lieu — je suis descendue — j'allais essayer de fuir — je n'avais plus rien à perdre — j'ai couru en appelant au secours sur le boulevard — il me poursuivait

— j'ai eu de la chance — il y avait un feu rouge et une seule voiture — il a ouvert la portière, a vite démarré — il était plus de trois heures du matin — je ne sais comment j'ai eu le réflexe de lui demander où j'étais — angle du bd Saint-Marcel - rue Jeanne d'Arc (le bar de G... se trouve là) — il m'a reconduite à l'hôpital — c'était un docteur — à l'hôpital le même médecin de la veille sous prétexte qu'il devait envisager trente-six possibilités ne m'a pas crue — a refusé d'appeler la police — voulait m'administrer un calmant — qu'on verrait après — l'aide-soignante me croyait mais ne pouvait rien contre son supérieur — je me suis enfermée une heure sous la douche — ensuite j'ai réveillé tout le monde — il a alors daigné m'envoyer aux urgences — il était six heures — j'ai attendu plus d'une demi-heure — une femme médecin est arrivée mécontente d'être réveillée — s'est assise, m'a dit « alors qu'est-ce que c'est ? » je lui raconte — elle veut m'examiner — je me redéshabille, pas assez vite à son gré — elle me dit « vous portiez ce pantalon ? » je dis oui (je n'avais pas remis mon slip après m'être lavée) — « je n'y vois pas de sperme, est-ce qu'il y a eu éjaculation ? » je ne sais pas — « Vous êtes sûre de ne pas avoir rêvé ? » — alors j'ai craqué je ne voulais plus qu'elle me touche — elle a fait un certificat constatant les coups que j'ai reçus et refus d'examen gynécologique — il m'a fallu attendre toute la matinée que le chef de clinique, Dr Odile Cazas, arrive — elle a toujours eu confiance en moi — j'ai été enfin crue — elle a fait appeler la police — j'ai déposé plainte accompagnée de mon amie qui a témoigné de mes appels téléphoniques — j'ai raconté tout ce que je vous écris — je dois dire que les inspecteurs de police ont été très corrects — m'ont aidée à parler — ils m'ont crue — et quand j'ai dû décrire les violeurs je ne pouvais dire que : il y en avait un qui avait les yeux un peu tirés — ils m'écoutaient — ont dit voir qui c'était — me les ont eux-mêmes décrits — mais je ne pouvais rien affirmer — alors ils m'ont emmenée dans une annexe — ont sorti une photo — j'ai dit c'est presque l'un d'eux — ils ont répondu qu'ils voyaient, que c'était son frère (L...) — ensuite ils m'ont emmenée en voiture reconnaître les lieux — j'ai su leur montrer le premier café dans Villejuif — l'un d'eux a dit « c'est les mêmes lascars, le 30 ils étaient là depuis cinq heures au pastis » — ensuite ils ont voulu que je leur montre où se trouvaient les immeubles où avaient été déposés les gosses — j'ai vaguement pu décrire le lieu mais je ne reconnaissais pas la route — ils m'ont d'ailleurs eux-mêmes conduite — ensuite ils m'ont ramenée à l'hôpital, j'ai alors contacté le groupe contre le viol de Paris — des copines sont venues aussitôt me voir — elles m'ont donné l'adresse d'une femme médecin qui m'a examinée — avec elle ça s'est très bien passé — elle a attesté d'une déchirure du vagin sur la paroi droite — d'hématomes au visage et une incapacité de travail de trente jours — peu de jours après la police est venue me chercher pour une confrontation — ils avaient arrêté G... et Ch... — ils recherchaient encore L... — j'ai pris Colette Auger comme avocate, elle fait partie des quelques femmes qui ne m'ont pas laissée isolée — je désire qu'elle soit mon avocate au procès — elle désire aussi une lutte commune.

PROCÉDURE

• *Confrontation chez le juge d'instruction à Créteil.* Les violeurs nient le viol — disent m'avoir emmenée dans le bar de G... de mon plein gré — que là j'ai eu une crise de nerfs que j'étais hystérique que je me suis mise nue — que je leur demandais de me baiser et que s'ils m'ont frappée c'était pour me calmer — que je leur avais dit que j'étais lesbienne — et qu'ils m'avaient fait partir à dix heures — G... calme, ironique, ne comprenant rien — Ch... pas très à l'aise — L... très violent — tous d'accord — le juge paternaliste — trois avocats pour les violeurs, deux mecs et, ce que je redoutais, une femme qui a été la plus dure dans ses questions notamment insistant sur le manque de crédibilité des deux médecins.

• *Le 25 avril, Chambre d'Accusation* : mon avocate plaide dans mon intérêt. *Le 27 avril* décision de la Chambre : *rejet de mise en liberté provisoire* considérant la gravité et la fréquence des viols collectifs notamment lorsqu'en l'espèce est victime une malade.
• Entre temps je recevais toutes les semaines une *convocation pour une expertise psychiatrique* ordonnée par le juge d'instruction *que j'ai refusée* au début pour état de santé et ensuite, aidée de mon avocate et du groupe contre le viol, nous avons envoyé la lettre que je vous envoie aussi.
• Entre temps aussi les copines ont cherché dans beaucoup d'hôpitaux s'il n'y avait pas un médecin qui aurait été en service dans le 13e la nuit du 30 au 31, elles ont également fait parvenir un message à un grand nombre de journaux de médecins — le médecin a lu un journal, s'est reconnu, a contacté le groupe et a témoigné en ma faveur — c'était surtout important pour l'heure.
• *Le 15 mai nouvel interrogatoire chez le juge.* Je maintiens tout.
• Début juillet, alors que j'avais jusque-là soigneusement évité de passer bd Saint-Marcel j'y suis passée dans un taxi et j'ai reconnu G... dans le café — paniquée j'en parle aux copines qui me rassurent prétextant que mon avocate en serait avertie — je quitte Paris quelque temps, essaie de me raisonner, en vain les cauchemars reviennent — j'ai tout le temps peur dans la rue — je demande à mon avocate de se renseigner et elle apprend *qu'ils ont été libérés* par le juge au résultat de l'absence d'expertise début juillet.
• Mon amie a été interrogée par la police du 9e puisqu'ils n'avaient que cette adresse en dehors des hôpitaux — durant une heure ils ont cherché à savoir quel genre de fille j'étais — comment je vivais — si j'avais l'air d'une vamp — si elle me connaissait des relations avec des hommes — elle est restée très évasive.
• *En février cette année autre interrogatoire chez le juge à Créteil* : il a dit n'avoir jamais reçu la lettre m'expliquant sur mon refus d'expertise — mon avocate lui a alors remis en mains propres une copie ainsi que deux certificats, un du chef de clinique de l'hôpital de Villejuif Dr Odile Cazas, l'autre du Dr Maria Louisa Advis qui s'est occupée de moi dans l'hôpital de Laborde après mon hospitalisation à Villejuif — certifiant qu'il ne s'agissait pas d'une personnalité relevant d'une pathologie mythomaniaque — et que le viol subi avait aggravé mon état psychique — ça ne lui paraissait pas suffisant — je pouvais être nymphomane — alors là j'ai craqué devant lui et mon désespoir l'a radouci, disant que si j'avais accepté l'expertise mon état aurait pu être quantifié et il ne les aurait pas relâchés.
• Mon avocate va tâcher de connaître la date approximative du procès : peut-être avant l'été, peut-être à la rentrée.
• Il importe de souligner que c'est la première fois dans un procès de viol qu'une expertise psychiatrique est refusée par une femme violée — que nous ne devons pas céder à la répression — au contraire je désire la publication [de la lettre] — afin qu'un maximum de femmes en lutte refusent.

Monsieur le juge

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je refuse l'examen psychiatrique que vous avez ordonné.

En effet, j'ai été victime d'un viol, atteinte dans mon intégrité physique, je ne peux après avoir subi en outre : examen médical, déclaration à la police, interrogatoire, confrontation etc. selon les cas, admettre de voir maintenant « examinée » et « décrite », voire aussi atteinte, ma personnalité en me soumettant à un tel examen.

Et ce d'autant moins que je ne méconnais pas qu'il a pour objet notamment :
— de déterminer ma crédibilité alors qu'il n'apportera aucun élément de preuve objectif à la réalité du viol,

— ou, pire, de contrôler ma normalité et ma moralité qui ne sauraient pourtant ni augmenter ni diminuer la gravité de cette agression à mon égard et qui n'ont pas à être prises en considération pour juger de l'acte commis.

Il est à noter d'ailleurs que l'examen psychiatrique est obligatoire dans tous les cas criminels mais pour le prévenu, alors que dans les cas de viol et dans ces seuls cas, cet examen est imposé à la victime ainsi placée dans la position d'accusée.

Il en est de même de l'enquête de moralité qui, de surcroît, a pour effet de faire paraître comme suspectes les femmes dans leur voisinage, leur milieu familial et social.

Enfin dire que l'examen psychiatrique permet d'évaluer les séquelles de ce crime ne peut justifier cette mesure car j'estime qu'elles ne sont ni mesurables ni quantifiables.

Je vous prie de croire, Monsieur le Juge, en l'expression de mes sentiments déférents.

Jusqu'à la rencontre des femmes qui s'est déroulée les 5, 6, 7 avril à Aix-en-Provence je m'étais sentie isolée — à part quelques copines, on me demandait surtout ce que je voulais moi Marie-André — je ne pouvais pas répondre — d'abord, ce n'est pas pour m'excuser, mais quand on est dans un HP on est très isolée de l'extérieur — bien sûr on peut en sortir quand on y est entré « volontairement » comme moi — ce n'est pas si évident — pourquoi y a-t-il tant de femmes psychiatrisées ? — je suis sortie en catastrophe de l'HP de Laborde — il était urgent de reprendre la lutte — dans les HP on a la condition de malade plus celle de la femme — et se recircuiter à l'extérieur n'est pas évident — et depuis le viol je vis uniquement avec la peur — ne pouvant pas circuler dans la rue toute seule même le jour — si personne ne pouvait m'accompagner, prenant des taxis dès 20 h — ne supportant plus un regard, un mot des mecs — mais alors qu'avant, même si des fois j'avais peur, j'arrivais le plus souvent à réagir — à ne pas permettre qu'ils me violent de leur regard ou de leurs mots — à répondre aussi avec des coups — je n'y arrive plus — il n'y a que la peur — elle est devenue la plus forte — et je ne me supporte pas d'être devenue ainsi — de me taire — je sais bien que rien ne sera plus comme avant mais j'ai besoin et envie de lutter — seule je n'y arriverai pas — j'ai besoin du soutien de toutes les femmes féministes — de toutes les lesbiennes — car au procès je m'assumerai femme lesbienne féministe et non pas comme ils le veulent victime et « malade » — même si ça influe à mon procès en ma défaveur — je n'ai aucune illusion en ce qui concerne les procès de viol — du moins encore aujourd'hui — par contre la rencontre à Aix m'a redonné confiance en moi mais aussi dans les autres femmes — c'était chaud de sentir un regain de volonté de lutte — j'ai besoin de vous toutes et pas uniquement pour le procès de Marie-André — mais pour nous trouver, nous donner les moyens d'empêcher que nous nous fassions violer et comment nous soutenir en cas de viol — en ce qui me concerne je me suis longtemps dit que j'irai au procès avec un revolver mais même si j'ai le temps d'en tuer un je serai désarmée avant d'atteindre les deux autres et enfermée — alors que j'ai envie de vivre et de lutter avec les femmes — puis je voulais les castrer et je m'en sens incapable et je me culpabilise d'en être incapable — alors il y a le procès — je désire qu'il soit reconnu comme crime politique fait aux femmes — et que ce soit une lutte nationale.

Avec les groupes de femmes présentes à Aix nous avons décidé de réunir le plus possible de « déléguées » de groupes de toutes les villes le 19 avril[1].

Je vous embrasse Marie-André Marion

1. Des réunions ont eu lieu et d'autres suivront jusqu'au procès.

Je vous demande également si cela vous est possible de reproduire les pages que je vous écris, de les faire circuler autour de vous — dans d'autres groupes de femmes — afin de réunir notre force, qui existe si nous le voulons[2].

2. Une pétition circule actuellement pour soutenir Marie-André au procès et faire reconnaître le viol en Assises comme crime politique contre les femmes. Soyez nombreuses à la signer et la faire signer (NDLR).

Monique Wittig

On ne naît pas femme

Quand on analyse l'oppression des femmes avec des concepts matérialistes et féministes[1], on détruit ce faisant l'idée que les femmes sont un groupe naturel, c'est-à-dire « un groupe social d'un type spécial : un groupe *perçu comme naturel*, un groupe d'hommes considéré come matériellement spécifique dans son corps »[2]. Ce que l'analyse accomplit dans l'ordre des idées, la pratique le rend effectif dans l'ordre des faits : par sa seule existence une société lesbienne[3] détruit le fait artificiel (social) qui constitue les femmes en un « groupe naturel »; une société lesbienne démontre pragmatiquement que la division à part des hommes dont les femmes ont été l'objet est politique et que nous avons été re-construites idéologiquement en un « groupe naturel ». Dans le cas des femmes l'idéologie va loin puisque nos corps aussi bien que notre pensée sont le produit de cette manipulation. Nous avons été forcées dans nos corps et dans notre pensée de correspondre, trait pour trait, avec *l'idée* de nature qui a été établie pour nous. Contrefaites à un tel point que notre corps déformé est ce

1. Christine Delphy, « Pour un féminisme matérialiste », *L'Arc*, 61, 1975.
2. Colette Guillaumin, « Race et Nature : Système des marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux », *Pluriel*, 11, 1977.
3. J'utilise le mot « société » dans une acception anthropologique étendue car s'il ne s'agit pas à strictement parler de « sociétés » en ce sens qu'il n'existe pas de sociétés lesbiennes complètement autonomes des systèmes sociaux hétérosexuels, il s'agit néanmoins de plus que de simples « communautés ».

qu'ils appellent « naturel », est ce qui est supposé exister comme tel avant l'oppression. Contrefaites à un tel point qu'à la fin l'oppression semble être une conséquence de cette « nature » en nous, une nature qui n'est qu'une *idée*. Ce qu'une analyse matérialiste accomplit par le raisonnement, une société lesbienne l'effectue en fait : non seulement il n'y a pas de groupe naturel « femmes » (nous lesbiennes en sommes une preuve vivante, physique) mais en tant qu'individus aussi nous remettons en question « la femme » laquelle n'est pour nous qu'un mythe, de même que pour Simone de Beauvoir il y a trente ans. « On ne naît pas femme, on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin »[4].

Cependant la plupart des féministes et des lesbiennes/féministes ici et ailleurs continuent de penser que la base de l'oppression des femmes est *biologique autant qu*'historique. Certaines d'entre elles prétendent même trouver leurs sources chez Simone de Beauvoir[5]. La référence au droit maternel et en une « préhistoire » où les femmes auraient créé la civilisation (à cause d'une prédisposition biologique) tandis que l'homme brutal et grossier se serait contenté d'aller à la chasse (à cause d'une prédisposition biologique) est le symétrique de l'interprétation biologisante de l'histoire que la classe des hommes a produite jusqu'ici. Elle relève de la méthode même qui consiste à chercher dans les femmes et les hommes une raison biologique pour expliquer leur division, en dehors des faits sociaux. Du fait que cette façon de voir présuppose que le commencement ou la base de la société humaine repose sur l'hétérosexualité, elle ne saurait pour moi être au départ d'une analyse lesbienne/féministe de l'oppression des femmes. Le matriarcat n'est pas moins hétérosexuel que le patriarcat : seul le sexe de l'oppresseur change. Cette conception, outre qu'elle reste prisonnière des catégories de sexe (femme et homme) maintient de plus l'idée que ce qui définit une femme c'est sa capacité de faire un enfant (biologie). Et bien que dans une société lesbienne les faits et les façons de vivre contredisent cette théorie, il y a des lesbiennes qui affirment que « les femmes et les hommes appartiennent à des espèces ou races (les deux mots sont utilisés de façon interchangeable) différentes; que les hommes sont inférieurs aux femmes sur le plan biologique; que la violence masculine est un phénomène biologique inévitable »[6]... Ce faisant, en admettant qu'il y a une division « naturelle » entre les femmes et les hommes, nous naturalisons

4. Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Gallimard, Paris, 1949, t.II, p.15.

5. Redstockings, *Feminist Revolution*, 1975, p.18.

6. Andrea Dworkin, « Biological superiority, the world's most dangerous and deadly idea », *Heresies*, 6, 1979.

l'histoire, nous faisons comme si les hommes et les femmes avaient toujours existé et existeront pour toujours. Et non seulement nous naturalisons l'histoire, mais aussi par conséquent nous naturalisons les phénomènes sociaux qui manifestent notre oppression, ce qui revient à rendre tout changement impossible. Au lieu de considérer par exemple que le fait de faire un enfant relève d'une production forcée, nous le regardons comme un processus « naturel », « biologique », oubliant que dans nos sociétés les naissances sont planifiées (démographie), oubliant que nous-mêmes nous sommes programmées pour produire des enfants, alors que c'est la seule activité sociale « excepté la guerre » qui présente un tel danger de mort[7].

Ainsi, tant que nous serons « incapables de nous dégager volontairement ou spontanément de l'obligation séculaire de la procréation à laquelle les femmes se vouent à vie comme à *l'*acte créateur femelle »[8], le contrôle de la production d'enfants ira beaucoup plus loin que le simple contrôle des moyens matériels de cette production. Pour y arriver les femmes devront d'abord s'abstraire de la définition « femme » qui leur est imposée.

Ce que montre une analyse féministe matérialiste c'est que ce que nous prenons pour la cause ou pour l'origine de l'oppression n'est en fait que la « *marque* »[9] que l'oppresseur impose sur les opprimés : le « mythe de la femme »[10] en ce qui nous concerne, plus ses effets et ses manifestations matérielles dans les consciences et les corps appropriés des femmes. La marque ne préexiste pas à l'oppression : Colette Guillaumin a montré que le concept de race n'existait pas avant la réalité socio-économique de l'esclavage, en tout cas pas dans son acception moderne puisqu'il désignait alors le lignage des familles (en ce temps-là d'ailleurs on ne pouvait être que de (la) « bonne race », si on en était). Aujourd'hui cependant race et sexe sont appréhendés comme une donnée immédiate, une donnée sensible, un ensemble de « traits physiques ». Ils nous apparaissent tout constitués comme s'ils existaient avant tout raisonnement, appartenaient à un ordre naturel. Mais ce que nous croyons être une perception directe et physique n'est qu'une construction mythique et sophistiquée, une « formation imaginaire »[11] qui réinterprète des traits physiques (en soi aussi indifférents que n'importe quels autres mais marqués par le système social) à travers le réseau de relations dans lequel ils sont perçus. (Ils/elles sont vus *noirs*, par conséquent ils *sont* noirs; elles sont vues *femmes*,

7. Ti Grâce Atkinson, *Amazon Odyssey*, Links Books, New York, 1974, p.15.
8. Andrea Dworkin, *op. cit.*
9. Colette Guillaumin, *op. cit.*
10. Simone de Beauvoir, *op. cit.*
11. Colette Guillaumin, *op. cit.*

par conséquent elles *sont* femmes. Mais avant d'être *vu(e)s* de cette façon, il a bien fallu qu'ils/elles soient *fait(e)s* noir(e)s, femmes.) Avoir une conscience lesbienne c'est ne jamais oublier à quel point être « femme » était pour nous « contre nature », contraignant, totalement opprimant et destructeur dans le bon vieux temps d'avant le mouvement de libération des femmes. C'était une contrainte politique et celles qui y résistaient étaient accusées de ne pas être des « vraies » femmes. Mais dans ce temps-là nous en étions fières puisque dans l'accusation il y avait déjà comme une ombre de victoire : l'aveu par l'oppresseur qu'être « femme » n'est pas quelque chose qui va de soi, puisque pour en être une, il faut en être une « vraie » (et les autres donc ?). On nous accusait dans le même mouvement de vouloir être des hommes. Aujourd'hui cette double accusation a été reprise haut la main dans le contexte du mouvement de libération des femmes par certaines féministes et aussi hélas certaines lesbiennes qui se sont donné pour tâche politique de devenir de plus en plus « féminines ». Pourtant refuser d'être une femme ne veut pas dire que ce soit pour devenir un homme. Et d'ailleurs si on prend pour exemple la « jules » la plus réussie, l'exemple classique de ce qui soulève le plus d'horreur, celle que Proust appelait une femme/homme, en quoi son aliénation est-elle différente de l'aliénation de celle qui veut devenir une femme ? Bonnet blanc, blanc bonnet. Au moins pour une femme, vouloir devenir un homme prouve qu'elle a échappé à sa programmation initiale. Mais même si elle le voulait de toutes ses forces, elle ne pourrait pas devenir un homme. Car devenir un homme exigerait d'une femme qu'elle ait non seulement l'apparence extérieure d'un homme, ce qui est aisé, mais aussi sa conscience, c'est-à-dire la conscience de quelqu'un qui dispose par droit d'au moins deux esclaves « naturelles » durant son temps de vie. C'est impossible et précisément un des aspects de l'oppression subie par les lesbiennes consiste à mettre les femmes hors d'atteinte pour nous puisque les femmes appartiennent aux hommes. Une lesbienne donc *doit* être quelque chose d'autre, une non-femme, une non-homme, un produit de la société et non pas un produit de la « nature », car il n'y a pas de « nature » en société.

Refuser de devenir hétérosexuel (ou de le rester) a toujours voulu dire refuser, consciemment ou non, de vouloir devenir une femme ou un homme. Cela la plupart des lesbiennes et même d'autres qui ne l'étaient pas le savaient même avant le commencement du mouvement lesbien et féministe. Pourtant comme Andrea Dworkin le souligne, depuis quelque temps de nombreuses lesbiennes « ont essayé de plus en plus massivement de transformer l'idéologie même qui nous avait esclavagisées en une célébration dynamique, religieuse, psychologiquement contraignante du pouvoir biologique femelle »[12]. Ainsi quelques avenues du mouvement lesbien

12. Andrea Dworkin, *op. cit.*

et féministe nous ramènent au mythe de la femme qui avait été créé spécialement pour nous par la classe qui nous domine, grâce à quoi nous retombons dans un groupe naturel. Il y a trente ans Simone de Beauvoir détruisait le mythe de la femme. Il y a dix ans nous nous mettions debout pour nous battre pour une société sans sexes[13]. Aujourd'hui nous revoilà prises au piège dans l'impasse familière du « c'est merveilleux d'être femme ». Il y a trente ans Simone de Beauvoir mettait précisément en évidence la fausse conscience qui consiste à choisir parmi les aspects du mythe (que les femmes sont différentes... des hommes) ceux qui ont bon air et à les utiliser pour définir les femmes. Mettre à l'œuvre le « c'est merveilleux d'être femme », c'est retenir pour définir les femmes les meilleurs traits dont l'oppression nous a gratifiées (encore que...), c'est ne pas remettre en question radicalement les catégories « homme » et « femme » qui sont des catégories politiques (pas des données de nature). Cela nous met dans la situation de lutter à l'intérieur de la classe « femmes », non pas comme les autres classes le font, pour la disparition de notre classe, mais pour la défense de *la* « femme » et son réenforcement. Cela nous mène à développer avec complaisance de « nouvelles » théories sur notre spécificité, c'est ainsi que nous appelons notre passivité « non violence », alors que l'essentiel de notre combat politique doit consister à combattre notre passivité (notre peur en fait qui est justifiée). L'ambiguïté du terme « féministe » résume toute la situation. Que veut dire « féministe » ? Féministe est formé avec le mot « femme » et veut dire « quelqu'un qui lutte pour les femmes ». Pour beaucoup d'entre nous cela veut dire « quelqu'un qui lutte pour les femmes en tant que classe et pour la disparition de cette classe ». Pour de nombreuses autres cela veut dire « quelqu'un qui lutte pour la femme et pour sa défense » — pour le mythe donc et son réenforcement.

Pourquoi a-t-on choisi le mot « féministe » s'il recèle la moindre ambiguïté ? Nous avons choisi de nous appeler « féministes », il y a dix ans, non pas pour défendre le mythe de la femme ou le réenforcer ni pour nous identifier avec la définition que l'oppresseur fait de nous, mais pour affirmer que notre mouvement a une histoire et pour souligner le lien politique avec le premier mouvement féministe.

C'est ce mouvement donc qu'il faut questionner pour le sens qu'il a donné au mot « féminisme ». Le féminisme au siècle dernier n'a jamais pu résoudre ses contradictions en ce qui concerne les sujets de nature/culture, femme/société. Les femmes ont commencé à se battre pour elles-mêmes en tant que groupe et ont considéré avec raison que toutes les femmes avaient des traits d'oppression en commun. Mais c'était pour elles des caractéristiques

13. Ti Grâce Atkinson, *op. cit.*, p.6 « Si le féminisme veut être logique, il doit travailler pour obtenir une société sans sexes.»

biologiques plutôt que des traits sociaux. Elles sont allées jusqu'à faire leur la théorie de l'évolution de Darwin. Cependant elles ne pensaient pas comme Darwin que « les femmes sont moins évoluées que les hommes », mais elles pensaient que la nature des hommes et des femmes avait divergé aux cours du processus d'évolution et que la société dans son ensemble reflétait cette dichotomie... L'échec du premier féminisme vient du fait qu'il n'attaquait chez Darwin que l'idée de l'infériorité des femmes tout en acceptant les fondements de cette affirmation — en particulier l'idée de la femme en tant qu'« unique »[14]. Ce furent finalement des universitaires femmes et non pas des féministes qui détruisirent cette théorie. Les premières féministes n'ont pas réussi à considérer l'histoire comme un processus dynamique qui se développe à partir de conflits d'intérêts. Plus même, elles continuaient de penser comme les hommes que la cause (l'origine) de leur oppression se trouvait en elles (parmi les Noirs, seuls les oncles Tom s'accrochaient à cette idée). Et les féministes de ce premier front après quelques victoires éclatantes se sont trouvées dans une impasse et ont manqué de raisons pour continuer à se battre. Elles soutenaient le principe illogique de « l'égalité dans la différence », une idée qui est en train de renaître en ce moment même. Elles sont retombées dans le piège qui nous menace une fois de plus : le mythe de la femme.

C'est à nous historiquement donc à définir en termes matérialistes ce que nous appelons l'oppression, à analyser les femmes en tant que classe, ce qui revient à dire que la catégorie « femme », aussi bien que la catégorie « homme » sont des catégories politiques et que par conséquent elles ne sont pas éternelles. Notre combat vise à supprimer les hommes en tant que classe, au cours d'une lutte de classe politique — non un génocide. Une fois que la classe des hommes aura disparu, les femmes en tant que classe disparaîtront à leur tour, car il n'y a pas d'esclaves sans maîtres. Notre première tâche est donc, semble-t-il, de toujours dissocier soigneusement « les femmes » (la classe à l'intérieur de laquelle nous combattons) et « la femme », le mythe. Car « la femme » n'existe pas pour nous, elle n'est autre qu'une formation imaginaire, alors que « les femmes » sont le produit d'une relation sociale. Il nous faut de plus détruire le mythe à l'intérieur et à l'extérieur de nous-mêmes. « La femme » n'est pas chacune de nous mais une construction politique et idéologique qui nie « les femmes » (le produit d'une relation d'exploitation). « La femme » n'est là que pour rendre les choses confuses et pour dissimuler la réalité « femmes ». Pour devenir une classe, pour avoir une conscience de classe, il nous faut d'abord tuer le mythe de « la femme », y compris dans ses aspects les plus séducteurs (cf. Virginia Woolf quand elle disait que le premier devoir d'une femme écrivain c'est de tuer l'ange du foyer). Mais se constituer en

14. Rosalind Rosenberg, « In Search of Woman's Nature », *Feminist Studies*, fall 1975.

classe ne veut pas dire que nous devions nous supprimer en tant qu'individus. Et comme « il n'y a pas d'individu qui puisse se réduire à son oppression » nous sommes aussi confrontées avec la nécessité historique de nous constituer en tant que sujets individuels de notre histoire. C'est ce qui explique, je crois, pourquoi toutes ces tentatives de « nouvelles » définitions de « la femme » se multiplient aujourd'hui. Ce qui est en jeu c'est une définition de l'individu en même temps qu'une définition de classe (et pas seulement pour les femmes évidemment). Car une fois qu'on a pris connaissance de l'oppression, on a besoin de savoir et d'expérimenter qu'on peut se constituer comme sujet (en tant qu'opposé à objet d'oppression), qu'on peut devenir quelqu'un en dépit de l'oppression, qu'on a une identité propre. Il n'y a pas de combat possible pour qui est privé(e) d'identité, pas de motivation pour se battre, puisque quoique je ne puisse combattre qu'avec des autres, tout d'abord je me bats pour moi-même.

La question du sujet et de l'individu est historiquement une question difficile pour tout le monde. Le marxisme, dernier avatar en date du matérialisme, la science qui nous a formé(e)s politiquement ne veut rien savoir de ce qui touche au « sujet ». Le marxisme a rejeté le sujet transcendental, la conscience « pure », le sujet « en soi » constitutif de connaissance. Tout ce qui pense « en soi » avant toute expérience a fini dans la poubelle de l'histoire, tout ce qui prétendait exister en dehors de la matière, avant la matière, tout ce qui avait besoin de Dieu, d'une âme ou d'un esprit pour exister. C'est ce qu'on appelle l'idéalisme. Quant aux individus puisqu'ils ne sont que le produit de relations sociales, ils ne peuvent être qu'aliénés dans leur conscience (Marx précise dans l'*Idéologie allemande* que les individus de la classe dominante sont eux aussi aliénés quoiqu'ils soient les producteurs directs des idées qui aliènent les classes qu'ils oppriment. Mais comme ils tirent des avantages évidents de leur propre aliénation, elle ne les fait pas trop souffrir). Il existe aussi une conscience de classe, mais en tant que telle, cette conscience ne peut pas se référer à un sujet particulier, sauf comme participant des conditions générales de l'exploitation, en même temps que les autres individus de cette classe, qui partagent tous la même conscience. Quant aux problèmes pratiques de classe avec lesquels — en dehors des problèmes traditionnellement définis comme de classe — on pouvait s'affronter même avec une conscience de classe, par exemple les problèmes dits sexuels, ils étaient considérés comme des problèmes « bourgeois » qui devaient disparaître avec la victoire finale de la lutte des classes. « Individualiste », « petit-bourgeois », « subjectiviste », telles étaient les étiquettes attribuées à toute personne ayant fait preuve de problèmes qui ne pouvaient pas se réduire à être condensés dans ceux de la « lutte des classes » proprement dite.

C'est ainsi que le marxisme a refusé aux membres des classes opprimées la qualité de sujet. Ce faisant, le marxisme, à cause du pouvoir politique

et idéologique que cette « science révolutionnaire » a exercé immédiatement sur le mouvement ouvrier et les autres groupes politiques, a empêché toutes les catégories d'opprimé(e)s de se constituer comme sujets (par exemple comme sujets de leurs luttes). Cela veut dire que les « masses » n'ont pas combattu pour elles-mêmes mais pour *le* parti et ses organisations. Et quand une transformation économique a eu lieu (fin de la propriété privée, constitution de l'état socialiste), il n'y a pas eu de changement révolutionnaire dans la nouvelle société.

Pour les femmes, le marxisme a eu deux conséquences : il les a empêchées de se penser et par conséquent de se constituer comme une classe pendant très longtemps, en faisant échapper au social la relation femmes/hommes, en en faisant une relation « naturelle », sans doute la seule qui le soit avec celle des mères et des enfants, en cachant le conflit de classe des hommes et des femmes derrière une division « naturelle » du travail (voir l'*Idéologie allemande*). Cela pour le niveau théorique (idéologique). Dans la pratique, Lénine, *le* parti, tous les partis communistes jusqu'à ce jour et toutes les organisations communistes gauchistes ont toujours réagi à toute tentative de réflexion ou de regroupement des femmes à partir de leur propre problème de classe par l'accusation de divisionisme. En nous unissant, nous femmes, nous divisons les forces du peuple. C'est que pour les marxistes les femmes « appartiennent » soit à la classe bourgeoise, soit à la classe prolétarienne, c'est-à-dire aux hommes de ces classes. De plus la théorie marxiste ne permet pas plus aux femmes qu'aux autres catégories d'opprimés de se constituer comme des sujets historiques parce que le marxisme ne prend pas en compte le fait qu'une classe, ce sont aussi des individus un par un. Une conscience de classe ne suffit pas. Il nous faut comprendre philosophiquement (politiquement) les concepts de « sujet » « conscience de classe » et comment ils fonctionnent en relation avec notre histoire. Quand nous découvrons que les femmes sont les objets d'une oppression, d'une appropriation, dans le moment même où nous pouvons le concevoir, nous devenons des sujets dans le sens de sujets cognitifs, à travers une opération d'abstraction. La conscience de l'oppression n'est pas seulement une réaction (une lutte) contre l'oppression. C'est aussi une totale réévaluation conceptuelle du monde social, sa totale réorganisation conceptuelle à partir de nouveaux concepts développés du point de vue de l'oppression. C'est ce que j'appellerais la science de l'oppression, la science par les opprimé(e)s. Cette opération de compréhension de la réalité doit être entreprise par chacune de nous : on peut l'appeler une pratique subjective, cognitive. Cette pratique s'accomplit à travers le langage, de même que le mouvement de va et vient entre deux niveaux de la réalité sociale (la réalité conceptuelle et la réalité matérielle de l'oppression).

Christine Delphy montre que c'est à nous qu'il incombe historiquement d'entreprendre de définir ce que c'est qu'un sujet individuel en termes

matérialistes. A coup sûr cela semble une impossibilité puisque subjectivité et matérialisme ont toujours été mutuellement exclusifs. N'est-ce pas ainsi pourtant qu'il faut comprendre l'abandonnement par de nombreuses d'entre nous au mythe de la femme : il s'explique par la nécessité réelle pour nous toutes d'atteindre à la subjectivité (le mythe de la femme n'étant que le miroir aux alouettes qui égare notre démarche), c'est-à-dire par la nécessité pour chaque être humain d'exister en tant qu'individu en même temps que comme membre d'une classe. C'est peut-être la première condition pour l'accomplissement de la révolution que nous voulons, sans laquelle il ne peut y avoir de combat réel ou de transformation. Mais pareillement sans conscience de classe il n'y a pas de réels sujets, seulement des individus aliénés. Cela veut dire qu'en ce qui concerne les femmes, répondre à la question du sujet individuel en termes matérialistes c'est d'abord montrer, comme les lesbiennes et les féministes l'ont fait, que des problèmes soi-disant subjectifs, « individuels », « privés » sont en fait des problèmes sociaux, des problèmes de classe, que la « sexualité » n'est pas pour les femmes une expression individuelle, subjective, mais une institution sociale de violence. Mais une fois que nous avons montré que tous les problèmes soi-disant personnels sont en fait des problèmes de classe, il nous reste encore le problème du sujet de chaque femme, prise isolément, non pas le mythe, mais chacune de nous. A ce point disons qu'une nouvelle définition de la personne et du sujet pour toute l'humanité ne peut être trouvée qu'au-delà des catégories de sexe (femme et homme) et que l'avènement de sujets individuels exige d'abord la destruction des catégories de sexe, la cessation de leur emploi et le rejet de toutes les sciences qui les utilisent comme leurs fondements (pratiquement toutes les sciences humaines).

Mais détruire « la femme », sauf à nous détruire physiquement, ne veut pas dire que nous visions à détruire le lesbianisme (dans la même foulée que les catégories de sexe) parce que le lesbianisme pour le moment nous fournit la seule forme sociale dans laquelle nous puissions vivre libres. De plus « lesbienne » est le seul concept que je connaisse qui soit au-delà des catégories de sexe (femme et homme) parce que le sujet désigné (lesbienne) *n'est pas* une femme, ni économiquement, ni politiquement, ni idéologiquement. Car en effet ce qui fait une femme c'est une relation sociale particulière à un homme, relation que nous avons autrefois appelée de servage[15], relation qui implique des obligations personnelles et physiques aussi bien que des obligations économiques (« assignation à résidence »[16], corvée domestique, devoir conjugal, production d'enfants illimitée, etc.), relation à laquelle les lesbiennes échappent en refusant de

15. Dans un article publié par *L'Idiot International* (mai 1970) dont le titre original était : « Pour un mouvement de libération des femmes ».

16. Christiane Rochefort, *Les Stances à Sophie*, Grasset, Paris, 1963.

devenir ou de rester hétérosexuelles. Nous sommes transfuges à notre classe de la même façon que les esclaves « marron » américains l'étaient en échappant à l'esclavage et en devenant des hommes et des femmes libres, c'est-à-dire que c'est pour nous une nécessité absolue et comme pour eux et pour elles, notre survie exige de contribuer de toutes nos forces à la destruction de la classe — les femmes — dans laquelle les hommes s'approprient les femmes et cela ne peut s'accomplir que par la destruction de l'hétérosexualité comme système social basé sur l'oppression et l'appropriation des femmes par les hommes et qui produit le corps de doctrines sur la différence entre les sexes pour justifier cette oppression.

Résumé

Monique Wittig : « On ne naît pas femme »

Réfutation des définitions culturelles-féministes et néo-darwiniennes de ce que sont les femmes et les hommes. Considérer l'origine de l'oppression comme biologique présuppose que la base de la société humaine repose sur l'hétérosexualité; l'histoire et le politique sont ainsi naturalisés. Le marxisme a de son côté renvoyé le rapport des classes de sexe à la division « naturelle » du travail, il a ainsi empêché l'analyse et la conquête de la subjectivité par les opprimées. Le matérialisme féministe vise à la conquête du statut de sujet. Le lesbianisme est une mise en œuvre pratique de ce processus. Refuser d'être une « femme » ne veut en rien dire devenir un homme mais tendre à la destruction des catégories politiques « hommes » et « femmes ».

Abstract

Monique Wittig : « One is not born a woman »

Monique Wittig here takes issue with the cultural feminist and neo-darwinian definitions of women and men. To see the ultimate cause of women's oppression as rooted in biology implies that human society is founded on heterosexuality; history and politics are thus naturalized. Marxism on the other hand sees the relations between sex-classes as derived from the « natural » division of labour, and in so doing stands in the way of — among other things — analysis and conquest by the oppressed of the realm of subjectivity. Materialist feminism aims at conquering the status of subject. Lesbianism is a way of acting out this outlook. To refuse to be a « woman » does not in any way mean that one wants to become a « man » but on the contrary is an attempt to destroy the political categories of « women » and « men ».

Odile Krakovitch

Misogynes et féministes, il y a cent ans (I)

Autour de l'Homme-Femme *d'Alexandre Dumas fils*

1. Le climat moral en juin 1872

Juin 1872. Un an, déjà, depuis le Mur des Fédérés. Les Parisiens ont oublié; la bourgeoisie respire et rêve d'ordre, de calme et d'obéissance. Une souscription nationale a été ouverte, destinée à la construction du Sacré-Cœur, en expiation des crimes de la Commune.

Tout Paris se passionne pour un fait divers : le procès d'un nommé Du Bourg qui a tué sa femme prise en flagrant délit d'adultère. Autour de cette misérable affaire va se déchaîner la plus formidable querelle sur le droit des Femmes qui ait jamais eu lieu en France. Une avalanche de pamphlets, d'opuscules, d'articles, et une pièce de théâtre vont opposer misogynes et féministes, hommes et femmes catholiques et libre-penseurs, curés et pasteurs, légitimistes, républicains et socialistes; autour de la femme et de ses droits, s'étalent toutes les mentalités, telles qu'elles peuvent s'exprimer dans ce climat d'ordre moral à l'aube de ce qui va être la Troisième République.

Le fait divers ? Une affaire de mœurs conjugales, comme il y en a toujours eu, dont on aurait sans doute peu parlé si elle n'avait été précédée de deux autres : celles de Jeufosse et Armand, dans lesquelles les maris meurtriers avaient été acquittés, conformément au Code Civil. Or, pour Du Bourg, fait extraordinaire, le mari fut condamné à cinq ans de prison !

Ce jugement, scandaleux pour l'opinion de l'époque, doit être replacé dans l'atmosphère d'expiation et d'auto-culpabilisation qui régnait à Paris. L'Eglise était toute puissante. Un Christ immense dominait les tribunaux au cours des procès. Les pélerinages depuis 1871 se multipliaient. Si la bourgeoisie diminuait son train de vie, c'était autant par pudeur que par nécessité. Le luxe se cachait...

> « Bien pensants jusqu'aux moelles, facilement effarouchés, ils [les riches Français] avaient conscience de vivre une expiation. La France, si elle n'avait pas donné au monde le spectacle de l'immoralité, comme le prétendait l'ennemi vainqueur, . . . avait péché par insouciance, par facilité . . . »[1]

La fête qui symbolisait le régime honni de l'Empire fut proscrite. La devise de Pétain : travail, famille, patrie, s'applique admirablement à cette époque.

S'il y a eu décadence et immoralité, c'est évidemment, en tout premier lieu, à cause des femmes. La duchesse de Brissac, dans son livre *Examen de conscience des femmes honnêtes de France*[2] (le titre est à lui seul tout un programme !), clama hautement la culpabilité et la responsabilité de son sexe :

> « Sommes-nous pour quelque chose dans la décadence de la France, nous les femmes qui voulons le bien, qui croyons pouvoir porter haut le titre de femmes honnêtes ? . . . oui . . . Nous avons fait le mal dont la France se meurt . . . par notre vénalité, notre égoïsme, notre ignorance, notre absence de principes, notre esprit de mensonge . . . »

L'atmosphère politique était incertaine. Les élections du 8 février 1871 avaient amené à la Chambre un tiers de députés républicains. La France fut alors pourvue d'un régime exceptionnel : à savoir une République avec un pouvoir exécutif fort, avec Thiers à la tête du gouvernement.

La défaite était certes cuisante pour l'honneur. Mais le redressement fut prodigieusement rapide. La bourgeoisie humiliée restait riche. Les gros emprunts demandés par le gouvernement pour la libération des départements occupés furent couverts à une allure qui stupéfia l'Europe. Le relèvement était déjà pratiquement réalisé dans le courant de l'année 1872. Thiers et son libéralisme bourgeois correspondaient à la nécessité du moment et à la demande de la classe au pouvoir; les mesures prises telles que l'accentuation du centralisme parisien, le refus d'une politique libre-échangiste par le développement de tarifs protecteurs, l'accroissement des impôts indirects au détriment des impôts sur le revenu, favorisaient les intérêts de la bonne société.

L'incertitude n'était donc pas économique mais politique. Qui, des royalistes et des républicains, allait l'emporter ? Face à cette grande inconnue, l'unanimité se faisait pour enterrer dans l'oubli et la haine les responsables de la Commune. Les partis royalistes et catholiques, les républicains et les laïcs se réclamaient tous de la « morale » et de la nécessité du « redressement » pour vilipender l'anarchie et le désordre. Mais la grande peur contre la Commune et contre ce qu'elle symbolisait de destruction de l'ordre public, cette crainte qui se sentait dans toutes les conversations, dans tous les débats, dans toutes les mesures prises, restait inexprimée.

Tout le monde par contre proclamait *urbi et orbi* que le maintien de l'ordre et de la morale passait par le renforcement de la famille. Sur ce point, Royalistes, Bonapartistes et Républicains étaient d'accord. La haine et le mépris misogyne de

1. Burnand (Robert), *La Vie quotidienne en France de 1870 à 1900*, Paris, Hachette, 1947.

2. Brissac (Duchesse de), *Examen de conscience des femmes honnêtes de France*, Paris, E. Dentu, 1872.

tout ce beau monde ne connaissaient plus de borne face à ces femmes qui avaient osé non seulement descendre dans la rue et prendre part à la vie politique, mais qui par l'utilisation des armes avaient renié les attributs de leur sexe. Le vice, dans leur cas, était extrême et dépassait celui des hommes. Ecoutons Maxime du Camp, par exemple, parler des « Pétroleuses » :

> « [Les femmes] avaient lancé bien autre chose que leur bonnet par dessus les moulins; elles ne s'arrêtèrent pas à si mince détail et tout le reste du costume y passa. Elles mirent leur âme à nu et l'on fut stupéfait de la quantité de perversité naturelle que l'on y découvrit. Celles qui se donnèrent à la Commune, et elles furent nombreuses, n'eurent qu'une seule ambition : s'élever au-dessus de l'homme en exagérant ses vices. C'était là un idéal qu'elles surent atteindre. Elles furent mauvaises et lâches . . . Aux derniers jours, toutes ces viragos belliqueuses tinrent derrière les barricades plus longtemps que les hommes . . . On en arrêta beaucoup, les mains noires de poudre, l'épaule meurtrie par le recul du fusil, tout émues encore de la surexcitation des batailles . . . »[3]

Les « Pétroleuses », par l'incompréhension, la peur qu'elles inspirèrent, comme les révolutionnaires de 1789, les Saint-Simoniennes ou les femmes de 1848, ont momentanément « desservi » la cause des femmes. Ces révolutionnaires, ces « monstres » dont personne n'osait prendre la défense, ont réveillé les démons misogynes toujours vivaces, surtout dans les sociétés en crise.

> « Nous ne dirons rien des femelles » écrivait alors Alexandre Dumas fils, en 1871, dans sa *Lettre sur les choses de ce jour*, résumant bien l'opinion générale, « par respect pour les femmes à qui elles ressemblent quand elles sont mortes ».

Autre signe de l'agressivité de l'époque à l'égard des femmes : à la fin de la même année, parurent deux publications moralisatrices, anonymes, telles que les aimait le public : *le Mal qu'on a dit des femmes* et *le Bien qu'on a dit des femmes*. Le *Mal* en 1872 en était déjà à sa cinquième édition; pour le *Bien*, la première édition, à la même date, n'était pas encore épuisée. Le public, il est vrai, raffolait de ce genre de littérature traitant du couple et du mariage. *La Revue pour tous*, dans la *Revue Universelle* du 31 juillet 1872, signale ce goût étrange :

> « Le public raffole malheureusement de cette charcuterie littéraire . . . chaque jour . . . un tas de brochures soi-disant hygiéniques sur le Mariage s'achètent comme du pain . . . »

Volonté donc d'un retour à l'ordre moral plus strict en opposition aux fêtes de l'Empire, et de ce fait, mise en accusation des femmes et misogynie décuplée. Mais parallèlement une certaine sensibilité au sort injuste des femmes se faisait jour dans la population; au fur et à mesure que la famille devenait la cellule fermée, « nucléaire », que l'on connaît, l'importance de la femme devenait prépondérante. Pour les contemporains de l'affaire Du Bourg, se préoccuper des

3. Maxime du Camp, *Les Convulsions de Paris*, t.II, pp.86-90; citation relevée dans *Les Pétroleuses*, d'Edith Thomas, Paris, Gallimard, 1963.

femmes, c'était leur reconnaître un rôle essentiel dans la famille. C'était aussi leur donner, en même temps que des devoirs, des circonstances atténuantes. Cette relative prise de conscience par certains républicains de la difficile position de « la femme » peut expliquer, nous le verrons, le verdict rendu par le jury du procès Du Bourg et a certainement été à l'origine des grandes lois sur le divorce (1884) et sur l'enseignement féminin (1884). Les bourgeoises en tous cas, en 1872, malgré le courant misogyne général, ne se tinrent pas pour battues.

La querelle « des droits de la femme » avait commencé avant la Commune, dans les dernières années du Second Empire, et la polémique autour de l'affaire Du Bourg fut le prolongement direct du réveil de la conscience féminine après le long silence des premières années du Second Empire.

C'est sous le Second Empire, en réaction aux idées misogynes non de la droite mais de Proudhon, que Jenny d'Héricourt fit, en 1860, paraître *La Femme* affranchie, où elle s'écriait : « la femme est mûre pour la liberté civile ». Juliette Lambert (Mme Edmond Adam) continua la critique des socialistes avec son livre *Idées anti-proudhoniennes sur l'amour, les femmes et le mariage* (1861). Un peu plus tard, en 1866, Julie Daubié publia *La Femme pauvre*, et l'ouvrage de Stuart Mill *L'Assujettissement des femmes* fut traduit en 1869.

Maria Deraismes devint en 1865 célèbre du jour au lendemain en répondant, lors d'une conférence au Grand Orient, aux injures proférées contre les « femmes savantes » par Barbey d'Aurevilly dans *Les Bas-Bleus*. Avec la liberté de réunion accordée par le Second Empire en 1868, les conférences sur le travail et les droits civils et politiques des femmes se multiplièrent. On commença à parler de Paule Minck et d'Andrée Léo. L'étude de cette dernière : *Les Femmes et les Mœurs* (1869) et celle d'Olympe Audouard : *Le Luxe effréné des hommes* (1865) s'attachèrent à réfuter la plupart des arguments antiféministes fondés sur les soi-disant infériorités physique et intellectuelle de la femme et demandèrent le droit à la liberté, le divorce et l'égalité devant la loi. Tout ce mouvement aboutit à la création d'un journal, *Le Droit des femmes*, qui malheureusement n'eut pas le temps de paraître longtemps avant la déclaration de guerre.

La débâcle et la Commune n'interrompirent pas pour autant les réclamations des femmes. Malgré le préjudice porté aux femmes par les mensonges colportés sur les « méfaits » des pétroleuses jugées en septembre 1871, les partis reprirent à leur compte certaines des revendications des femmes et recommencèrent à en débattre dès 1872 comme en témoigne cette étude. Ces discours doivent souvent être interprétés comme la volonté d'écarter de la mémoire les malheurs fâcheux des années 1870 et 1871.

Le mouvement des femmes fut pourtant, durant cette période, momentanément détourné de sa radicalité. La réaction moraliste qui suivit la défaite fut en effet largement défavorable aux revendications politiques des femmes. Chez les Républicains comme chez les Conservateurs, on se préoccupa certes abondamment des femmes, mais justement peut-être un peu trop; car le souci principal, comme on va le voir, fut la restauration des mœurs par la défense et la louange de la famille. L'intrusion des femmes sur la scène politique, que l'on avait tendance à imaginer de façon violente, personnifiée par ces « viragos » de la Commune, était mal vue; par contre la femme au foyer fut glorifiée. Protéger la femme certes : ce fut le but des revendications des partis catholiques, royalistes, républicains et socialistes, mais à condition qu'elle restât cantonnée dans ses attributions dites naturelles : l'éducation des enfants, l'entretien de l'homme et du foyer. Toutes les

réformes iront dans ce sens, même les lois sur l'enseignement féminin et le divorce. Malheur à celles qui demandaient plus ! Les plus acharnées d'ailleurs seront toutes de grandes bourgeoises : riches et instruites, elles réclameront pour elles-mêmes d'abord. Leurs revendications passeront par l'obtention de l'égalité des droits civils et par la protection de leurs fortunes et de leur liberté. Rares seront celles qui avant 1890 songeront à demander des droits politiques, ou l'accession aux carrières publiques.

C'est dans cette ambiance qu'éclataient successivement l'affaire Du Bourg, qui passionna pendant quelques mois l'opinion publique, meublant toutes les chroniques et les conversations mondaines, et le cri d'Alexandre Dumas fils : « Tue-la ! ». Cet appel à la vengeance va éveiller bien des échos, bien des réponses, mais correspond à la majorité des vœux du public et de la bonne société parisienne. Dumas, en bon démagogue, savait ce qu'il faisait.

2. *L'affaire Leroy Du Bourg*

La *Gazette des Tribunaux*[4] du samedi 15 juin 1872 décrit l'engouement extraordinaire pour le procès Leroy Du Bourg :

> « Les questions les plus hautes qui se rattachent à la situation intérieure du pays et à ses rapports avec nos vainqueurs allemands ont fait place subitement à des préoccupations d'un autre ordre, et il nous a été donné de voir la nouvelle du meurtre de Madame Du Bourg publiée, colportée, commentée avec autant de passion que s'il se fût agi de la plus importante des nouvelles politiques ».

Le couple Du Bourg rappelle un peu celui de Madame Bovary. Arthur Leroy Du Bourg, riche propriétaire à Villiers, près de Vendôme, appartient à « une famille honorable », pour reprendre l'expression des journaux de l'époque; il épouse à 23 ans une jeune fille de 19 ans, Denise Mac-Leod, d'une famille tout aussi honorable de Normandie. Lui est un rustre, sans instruction, « n'ayant même pas le sentiment des convenances »; et surtout, faute grave pour un bourgeois, il est « inoccupé, . . . ne sait comment employer son temps . . . ». Elle, de son côté, est « d'un caractère affectueux mais inégal, fantasque, même violent, d'une imagination ardente et peu réglée ». Autrement dit, elle représente l'image classique à cette époque d'une jeune fille mariée trop tôt, au sortir du couvent, par ses parents, à un homme qu'elle connaît à peine et qu'elle n'aime pas. Elle est vite déçue. Le couple mène la vie habituelle des gens aisés, partageant son temps entre la province où il habite, Paris et les voyages à l'étranger. Au cours de sa grossesse Madame Du Bourg a une première dépression et se repose quelque temps en maison de santé. Après la naissance, le couple décide (fait courant également dans cette bourgeoisie imprégnée de théories malthusiennes) de mener une vie séparée. La femme prend pour amant le meilleur ami de son mari. Celui-ci, informé, décide en avril 1872 de tendre un piège à sa femme pour la prendre en flagrant

4. *Gazette des Tribunaux*, samedi 15 juin 1872.

délit, simule un départ à la chasse en Normandie, reste à Paris, surveille les allées et venues de sa femme, aidé de deux acolytes; l'amant a le temps de s'enfuir par les toits; le mari, furieux, frappe sa femme à coups de canne et de couteau jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Il n'y avait aucune raison pour que l'opinion publique s'emparât d'une affaire aussi banale, aussi vulgaire, avec des protagonistes aussi peu reluisants. Mais ce n'est pas l'affaire elle-même en effet qui souleva les passions : ce fut la peine infligée au mari. Dans les affaires analogues précédentes, le mari ayant tué sa femme avec préméditation était habituellement acquitté; selon l'article 324 du Code Napoléon, en effet, une femme prise en flagrant délit d'adultère (il est vrai qu'il fallait que ce fût au domicile conjugal[5]) pouvait être tuée par son mari; celui-ci devait être alors tenu pour non coupable.

Le procureur, s'appuyant sur le Code Civil, fit une belle plaidoirie :

> « Un mari a pu être un mauvais mari et a pu ne pas avoir pour sa femme les tendresses qu'il devait lui porter; mais sa femme a failli; mais il reste le grand justicier de son honneur. »

L'avocat de son côté, contre toutes les évidences, plaida la non-préméditation; mais à la stupéfaction de tous, le mari fut pourtant condamné pour son crime à cinq ans de prison ferme.

La question se pose de savoir si l'attitude du jury, comme celle du journaliste d'Ideville, étudiée plus loin, qui le premier soutint le verdict, correspondait à la mentalité de l'époque ou au contraire témoignait d'un libéralisme relativement avancé. A voir la réaction violemment hostile du public parisien, on pencherait vers le libéralisme. Le souci, nous l'avons vu, d'une plus juste égalité entre les hommes et les femmes se faisait jour depuis quelques années chez les libéraux. La génération montante des républicains se plaçait sous la bannière humanitaire des Michelet, Jules Ferry et Victor Duruy, et refusait un moralisme catholique, vengeur et réactionnaire, dans un but, il est vrai, principalement politique. Il s'agissait de réduire l'emprise du parti catholique sur la société. Le jury de l'affaire Du Bourg était probablement composé de républicains nouveau teint. Leur verdict, dans l'ambiance de réaction puritaine qui régnait en 1872 à Paris, représentait néanmoins un certain courage.

Le coupable, en tous cas, pas plus que l'auditoire, ne semble s'être attendu à une telle issue. Un témoin nous raconte qu'« il sembla atteint de folie et cria 'cinq ans, cinq ans !'; finalement, il s'évanouit »[6]. La peine nous semble bien légère mais elle indigna le public parisien au point qu'on évoquait encore l'affaire bien des années après. Personne cependant ne s'attendait à ce qu'elle fût à l'origine d'une telle débauche de littérature. Pas moins de trente-trois journalistes et écrivains répondirent au petit livre *L'Homme-Femme* qu'Alexandre Dumas fils se sentit obligé de produire à l'occasion du procès et qui devait bien traduire l'impression du Français moyen de l'époque. En six mois, de juillet à décembre

5. L'article 324 du Code Civil disait en son second paragraphe : « le meurtre commis par l'époux sur son épouse ainsi que sur le complice, à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale, est excusable ». Cet article fut abrogé tout récemment par la loi du 11 juillet 1975 (article 17), entrée en vigueur le 1er janvier 1976.

6. Dabot (Henri), *Calendriers d'un bourgeois du quartier latin*, p.18.

1872, ce pamphlet fut réédité trente-cinq fois, et dès le 5 août, soit trois semaines après la date de sa parution, il dépassait 50.000 exemplaires.

Le jugement, sévère pour l'époque, remettait en question le droit civil tel qu'il était énoncé dans le Code Napoléon. Ce refus de reconnaître la femme comme automatiquement coupable et l'homme comme nécessairement dans son bon droit favorisa davantage encore l'explosion de la misogynie.

3. « L'Homme-Femme » d'Alexandre Dumas fils

Alexandre Dumas fils, à la lecture du procès et des premiers comptes-rendus qui suivirent et particulièrement celui d'Ideville, flaira la bonne affaire. « La plume [le] démangeait », dit-il dans *L'Homme-Femme*. Et pour cause ! Il s'était fait, depuis la débâcle (et peut-être aussi depuis la mort de son père survenue en décembre 1870)[7], un devoir de régénérer la France... et les femmes. Mais la solution préconisée, lancée en ce cri « TUE-LA ! », devait avoir un retentissement imprévu !

Le 15 juin 1871, il écrivait qu'il fallait que la France n'ait « qu'une pensée unique, incessante, maniaque : s'acquitter au-dehors, se régénérer au-dedans ». Cet homme cependant ne parvenait pas à faire coïncider sa morale avec sa vie privée. Enfant illégitime, il n'était pas heureux en ménage et haïssait en bloc le « sexe faible », même lorsqu'il lui arrivait de le plaindre.

Dumas se disait déiste et refusait toute chapelle. Ce curieux personnage ne peut laisser indifférent : plein de contradictions, de haine et de fiel, il fut pourtant parmi les personnes les plus adulées (surtout par les femmes) de son époque. Son attitude à l'égard des femmes est le symbole de son inconséquence philosophique et morale. Fils d'un homme célèbre et populaire qui n'aura pas de peine à l'introduire dans tous les milieux, en particulier dans celui des lettres et du spectacle, Dumas, après une courte période de bohême, n'aura de cesse de se distinguer de son père et de s'intégrer dans le monde bourgeois, moral, riche et honorable. Sa position de bâtard, fils d'une femme de modeste origine, lui fera prendre les positions les plus contradictoires. A cause de sa mère, il défendra la femme opprimée, la mère célibataire, l'épouse malheureuse. On se souvient des personnages généreux et persécutés par la société que l'on voit dans *La Dame aux Camélias* et dans *Les Idées de Madame Aubray*. A cause de l'échec de son mariage, la rancœur reste chez lui le sentiment dominant.

Dès 1863, dans la préface à *L'Ami des Femmes*, il affirme :

> « Il faut maintenir les femmes en esclavage . . . La femme est un être circonscrit, passif . . . C'est la seule œuvre inachevée que Dieu ait permis à l'homme de prendre et de finir. C'est un ange de rebut . . . »
>
> « Son cerveau est un vase et son ventre est un moule : l'un et l'autre ne donnent une forme qu'à ce que l'homme y dépose... La femme ne peut être que ce que l'homme la fait. »

7. Maurois (André), *Les Trois Dumas*, Paris, Hachette, 1957.

> « Loin d'émanciper cette personne, la société se conformant aux indications de la nature, doit au contraire la rallier, la subordonner, l'incorporer à l'homme. »

Malgré l'échec de la pièce, malgré le thème repris dans *L'Affaire Clémenceau*, Dumas escompta plus de succès en 1871 et récidiva avec *La Femme de Claude*. Le personnage féminin y est représenté comme tellement monstrueux, traître à son mari et à la patrie, que le public est amené tout doucement à approuver le dénouement où le mari tue froidement sa femme.

Mais il ne lui suffisait pas de justifier le meurtre dans ses pièces. Il partit, dans *L'Homme-Femme*, en croisade pour le « TUE-LA ! ». A la même époque il prit l'habitude de livrer régulièrement ses réflexions sur l'état de la société et surtout de *sa* classe dans de petits opuscules que l'on s'arrachait dans les salons. La guerre et la Commune provoquent en lui des pensées qu'il transmet dans *La Révolution plébéienne* (1871), puis dans *Lettre sur les choses de ce jour* (1871) et enfin dans *Nouvelle lettre sur les choses de ce jour* (1872). Rien ne lui est étranger. Il se permet de donner son avis, ses conseils, sur tout : depuis « l'horrible guerre sociale », « l'impatience du peuple » (*La Révolution plébéienne*) jusqu'à l'immoralité et la trahison des femmes. Il s'appuie sur n'importe quelle philosophie, même et surtout sur celles qu'il ne connaît pas, invente des termes, use de mots destinés à faire mouche : le « quatrième état », pour prendre un exemple dans *La* Révolution plébéienne. Il généralise pompeusement : « la Révolution est la résultante historique des forces en lutte au sein des classes dont se compose la société française ».

Il va même jusqu'à s'accuser, ce qui lui permet de mieux accuser les autres. Mais ce souci de réforme et de morale n'est pas dénué d'esprit intéressé et, en bon bourgeois, il sait montrer l'exemple et bien gérer ses propres affaires. En trois semaines il rédige et destine aux juges de l'affaire Du Bourg et à d'Ideville une réponse de cent cinquante pages environ, se voulant à la fois traité de théologie, de sociologie, d'histoire et de morale, sur les femmes.

Il est étonnant, répétons-le, de constater l'adoration et la haine que provoqua chez ses contemporains cet homme assez banal. Son succès le plus grand était malheureusement auprès de certaines femmes. Certains pourtant osèrent mettre à nu la prétention, la vanité de cet auteur qui n'hésitait pas à faire un résumé hâtif de la Bible, à se référer à Mathusalem pour commenter un fait divers et pour entretenir la haine à l'égard du « sexe opposé ». Mais qu'un pareil ramassis de banalités, d'erreurs grossières, ait pu faire l'objet d'un si fantastique succès de librairie est un phénomène sociologique significatif de l'hostilité de la société à l'égard des femmes.

Tous ses contemporains heureusement n'étaient pas aussi aveugles, et nous ne résistons pas ici à la tentation de citer quelques réflexions de Zola à son propos, comme entrée en matière à ce chef-d'œuvre de misogynie que constitue *L'Homme-Femme*. Par exemple, pour Zola qui a remarquablement, à notre avis, saisi les raisons du succès d'un penseur aussi médiocre, Alexandre Dumas fils

> « est moyen en toutes choses . . .; voilà son grand secret . . .Il n'est pas un artiste, il est de talent bourgeois, il a tout juste assez d'audace pour paraître en avoir beaucoup, sans pourtant en avoir au point de scandaliser son public . . . Il est aussi froid et aussi calculateur que

> son père était ardent et prodigue . . . Toute l'audace consiste dans certaines expressions un peu crues qui détonnent au milieu de la lourdeur des phrases. Ajouter à cela une façon de résoudre les problèmes sociaux par des mots à effet, et des expédients d'auteur dramatique . . . Son « Tue-la ! » est fameux. Après avoir écrit trente pages apocalyptiques sur la femme adultère, il crie au mari trompé : « Tue-la ! » Il est tout entier dans ce cri si longtemps préparé, si fauve, si injuste . . . La croyance qu'il avait une mission à remplir a tourné chez lui à l'idée fixe . . . L'auteur dramatique se perd dans l'illuminé . . . La préoccupation de la femme y est constante. La femme y est à la fois reine et esclave, nécessaire et inutile, dangereuse et efficace; il la tue à coups de talons, il la met dans un paradis de béatitude . . . »[8]

L'écrit apocalyptique sur la femme intitulé *L'Homme-Femme*, paru en juin 1872, est une exhalation des pires injures jamais proférées contre la femme, digne de figurer parmi les chefs-d'œuvre de la littérature anti-féministe. Nul d'ailleurs, parmi les contemporains de Dumas, ne comprit la signification de ce titre; et Dumas se garda bien d'en expliquer le mystère alléchant. C'est ce que signale Jules Claretie :

> « Le titre de la brochure de M. Dumas fils est encore énigmatique, après qu'on a lu son travail. Je sais bien qu'il n'a rien de commun avec la recherche de l'« homme-femme », de l'*androgyne*, du nébuleux philosophe Swedenborg . . . »[9]

Ce livre est du début à la fin un tissu de contradictions et d'illogismes. « Le seul moyen, commence-t-il par affirmer, de rendre la femme inoffensive serait de la rendre libre.» Mais c'est, comme le grand méchant loup, pour mieux se rendre maître d'elle. « Voulez-vous être maître d'elle ? Socialement, faites cesser son esclavage . . . ; femmes libres, femmes mortes ! ». Aucune argumentation, aucune preuve, aucun raisonnement. Seulement des affirmations. Autre caractéristique de l'ouvrage : les généralisations hâtives sur l'éternel caractère féminin : « les femmes ne se rendent jamais au raisonnement, pas même à la preuve; elles ne se rendent qu'au sentiment ou à la force »; ou bien encore : « la grande lutte, c'est la lutte du masculin et du féminin, lutte formidable, éternelle », etc.

A la suite sont assénées des classifications (dites scientifiques). Les femmes se divisent en trois catégories : les vierges, qui sont (pourquoi ?) *de temple*, les épouses et les mères qui sont *de foyer*, les courtisanes qui sont *de rue*. Mais Dumas va plus loin et s'appuie, toujours aussi hâtivement, sur la biologie, science à la mode. « Le Masculin est le mouvement, le féminin est la forme » !! L'auteur aborde ensuite la théologie. Après un bref moment où il joue sur l'anticléricalisme, autre thème populaire en raison de la puissance même de l'Eglise : « Le prêtre dont l'homme se dégage s'efforce de dégager l'humanité catholique de la religion du masculin, de la religion du Père et du Fils, et de l'amener par l'Immaculée-Conception à la religion de Marie, de la Vierge-Mère », Dumas fait se rejoindre mathématique et théologie pour former ce qu'il appelle « le triangle éternel »,

8. Zola (Emile), *Documents littéraires*, Paris, Charpentier, 1881, pp.240-270.

9. Claretie (Jules), « L'Homme-Femme, par Alexandre Dumas fils », dans *L'Illustration*, 20 juillet 1872.

c'est-à-dire : « Dieu, l'homme et la femme ». Il rejoint par sa haine du prêtre la contradiction du parti républicain de cette époque qui, tout en voulant enlever les femmes à l'influence de l'Eglise, trouvait que la religion restait la meilleure garantie de la moralité.

Passons sur le pédantisme de phrases telles que : « Laissons de côté l'ensemble des choses qui n'est que conséquence, et ne nous occupons que de l'homme et de la femme qui sont principe » !, et arrivons à l'une des contradictions principales du livre. En effet, après avoir longuement démontré que « la femme ne pouvait rien sans l'homme puisque c'est lui le mouvement », il assure que la responsabilité de la guerre des sexes revient tout entière à la femme : les femmes possédées se vengent en effet des hommes ...par la maternité ! Voilà l'homme « vaincu par le féminin, l'éternel féminin. Il s'est servi de [lui] pour l'œuvre qu'il a à faire . . . la maternité. »

Pour Dumas, les rapports entre l'homme et la femme ne peuvent être que de lutte, de peur, de haine et de domination. Comme tous les misogynes, Dumas révèle dans ses écrits une peur gigantesque de la femme. Celle-ci est un être incompréhensible qui demande à être battu, conquis, maté :

> « Si, tout haut, elle demande à l'homme d'être son esclave, tout bas, elle demande qu'il soit son maître, maître fort, doux et juste, qu'elle subira . . . quand elle l'aura reconnu maître; elle ne veut pas être de proie; elle veut être de conquête, elle a raison; »

Dans sa haine pour le danger qu'elle représente, dans son dégoût pour ce qu'il appelle « les prostituées du mariage », Alexandre Dumas en arrive à un délire hilarant où la femme devient anthropophage :

> « Nous coudoyons tous les jours des Peaux-Rouges à teint rose, des négresses à mains blanches et potelées, véritables anthropophages qui ne pouvant manger de l'homme cru, se disposent et se préparent à grignoter de l'homme vivant . . . à la sauce du mariage ou du plaisir . . . ».

C'est bien un texte de ce niveau qui, au lendemain de la Commune, fut tiré et vendu en trois semaines à plus de 50.000 exemplaires.

Le « féminin », entendez « féminisme », « doit être fusillé par derrière entre son bidon de pétrole [allusion bien placée aux pétroleuses] et son litre d'eau-de-vie . . . »; et Dumas continue : puisque la femme est une « sauvage », « une guenon venue du pays de Nod », il ne lui reste qu'une solution : se soumettre, premièrement à l'homme fort, deuxièmement aux « classes supérieures ». Si, au lendemain de son mariage, à la première infraction légère, le mari (également dénommé dans le livre « l'homme fort », ou encore « l'homme qui sait ») lui avait administré la correction que réclamaient ses origines de sauvage ...elle aurait dit « tiens, un homme ! et elle l'aurait adoré ».

Soumission à l'homme, donc soumission aussi aux lois, si bien faites, de la société :

> « Les hommes forts qui ont etabli les sociétés ont donc cru devoir soumettre la femme à une législation spéciale en raison de la fonction particulière et, il faut bien le dire, inférieure à laquelle la nature l'avait déjà condamnée . . . »

Donc, et c'est logique, la femme n'ayant pas d'autre issue, ne peut trouver le bonheur qu'en :

> « acceptant loyalement cette entente légale de la nature et de la société . . . ; quand elle se prétend capable d'édicter des lois, de commander des armées et de conduire des locomotives, elle est aussi ridicule que le serait le sexe fort s'il voulait porter des chignons, montrer ses épaules et allaiter des enfants . . . »

Car, et c'est là le centre du raisonnement de Dumas et la justifiction de son cri final : « Tue-la ! », la femme a tout à gagner dans le mariage. « C'est que, nous le répétons, le mariage, dans sa constitution loyale et régulière, est tout à l'avantage des femmes ». Ici, la mauvaise foi de l'auteur devient flagrante :

> « Elles y trouvent la liberté de voir, de connaître, d'aller, de venir, que jeunes filles, elles n'avaient pas; elles y changent de nom, c'est à dire que ce n'est plus leur famille, ce n'est plus elles-mêmes qu'elles ridiculisent ou déshonorent quand elles trompent leur mari, c'est leur mari . . . » !!

Seul celui-ci est à plaindre puisque, trompé, il est ridiculisé et que, de plus, il ne peut renier des enfants qui pourraient ne pas être à lui ! Que peut-il faire d'autre, le pauvre homme, que de tuer ? Et, selon Dumas :

> « il a le droit de dire à ses juges : j'ai tué cette créature . . . pour étouffer en elle le germe d'un enfant qu'elle allait imposer à ma confiance . . . à mon travail, à mes enfants légitimes, à mon nom et à toute la postérité de mon nom ».

L'auteur sent-il qu'il est allé un peu trop loin ? Il n'en est pas à une contradiction près et entame une remarquable défense du divorce qui lui sera reprochée par beaucoup de ses contemporains, et qu'il reprendra en 1882, dans son traité : *Les Femmes qui tuent, les femmes qui votent*, deux ans avant la loi de 1884 rétablissant le divorce. Dumas se rend compte qu'« il vaut mieux rétablir le divorce dans la loi que d'être forcé d'admettre le meurtre dans les mœurs ». Le divorce, de plus, amènerait dans la plupart des cas la suppression de l'adultère. Enfin, il provoquerait peut-être un changement dans « l'éducation » de l'homme, car :

> « ce n'est pas l'éducation de la femme qu'il faut modifier, c'est celle de l'homme . . . ; il ne s'agit donc pas de donner à la femme plus de liberté et de droits qu'elle n'en a . . . ; il s'agit d'apprendre . . . et d'imposer à l'homme son devoir envers la femme ».

Mais Dumas ne pouvait rester longtemps sur ces bons sentiments. *L'Homme-Femme* se poursuit par une justification délirante des positions meurtrières; Dumas n'hésite pas, pour sa démonstration, à s'appuyer sur la Bible, remontant même jusqu'à l'histoire d'Adam et Eve : « [la femme] n'a pas reçu le souffle divin . . . Elle n'est dès lors que de seconde création . . . Elle n'a ni pouvoir, ni mouvement propre, ni responsabilité ». Il s'annexe aussi le récit des Noces de Cana. Pour lui, la phrase capitale de l'Ecriture sainte est celle qui établit la subordination de l'homme à Dieu et de la femme à l'homme, et il relève la parole de Jésus à sa mère : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? Mon heure n'est pas encore venue ».

Le livre se termine sur l'apothéose dumasienne, apothéose dans tous les sens du mot, puisque l'auteur emmène son fils (qu'il précise n'avoir jamais eu) sur le sommet d'une montagne et, tel Dieu le père, lui adresse ainsi qu'à la société de 1872 tout entière son sermon. Il « [s]'isole, [se] recueille, gravit la montagne », puis il tient à son fils supposé, le jour de ses vingt-et-un ans, un discours fourmillant d'idées étincelantes de platitude. Ce livre qui devait lui valoir tant de succès se termine par cette phrase :

> « Marie-toi donc dans n'importe quelle classe, pourvu que celle que tu épouses soit croyante, pudique, laborieuse, saine et gaie, sans ironie. N'épouse jamais une fille railleuse. La raillerie chez la femme est symptôme de l'enfer . . . ; si elle te trompe, TUE-LA ! »

C'est ce chef-d'œuvre qui devait être pendant un semestre le sujet des salons, des journaux, des caricaturistes[10], faire l'objet d'une pièce satirique, de trente-trois réponses, et valoir à son auteur une fortune. Dumas sut d'ailleurs un peu plus tard reconnaître cyniquement que la formidable vente de sa brochure *L'Homme-Femme*[11] avait été aidée par les réponses qu'elle suscita et, entre autres, par celle retentissante de Maria Deraismes, dont il aurait dit :

> « Toutes les raisons que peut donner Mlle Maria Deraismes m'importent peu; dites-lui que j'ai gagné cette année quatre-vingt mille francs de droits d'auteur, et quant à ses théories, je m'en f... » [12].

Ce « masculiniste » acharné devait cependant se transformer au point de déclarer, dix ans après *L'Homme-Femme* :

> « J'en suis désolé pour Molière, mais Chrysale a tort : la femme trouve décidément que son esprit a mieux à faire que de se hausser à connaître son pourpoint . . . Aujourd'hui la femme commence, et si quelqu'un l'approuve c'est bien moi, à ne plus faire du mariage son seul but, et de l'amour son seul idéal . . . Une fois la fortune et la liberté acquises, que leur représentera le mariage, sinon une dépossession ? . . . »

Dumas d'ailleurs n'attendit pas 1882 pour se contredire. Dès 1873, dans la préface de sa pièce *Monsieur Alphonse*, il protestait contre la soi-disant faiblesse du sexe faible et proclamait bien haut son désir de « l'égalité politique, civile, légale, sociale de tous les hommes », donc des femmes. Il n'était décidément pas à une contradiction près.

En 1882, dans *La Femme qui tue, la femme qui vote*[13], il présentait la situation impossible de la femme malheureuse en ménage mais contrainte à vivre sous

10. Voir dans *L'Illustration*, 3 août 1872, *La Revue du mois*, par le caricaturiste Bertall : « Grand succès de l'Homme-Femme, ou la Femme à barbe, par Dumas fils ».

11. Le *Catalogue général des livres imprimés* de la Bibliothèque Nationale (T.XLIV) signale 37 rééditions pour la seule année 1872, soit pour six mois.

12. Notice de Jean Bernard sur Maria Deraismes, en tête du premier tome des œuvres complètes de celle-ci.

13. *La Femme qui tue, la femme qui vote*, réédité en 1976, a été présenté à une émission télévisée, « *Apostrophes* ».

le même toit que son mari détesté. A l'occasion d'un autre fait divers, il se suppose alors un adversaire ressemblant fortement à un partisan de *L'Homme-Femme*, et lui présente en un dialogue vif et rapide tous les arguments en faveur du divorce. Dumas a l'intelligence, surprenante quand on l'imagine vieillissant, avec le passé qu'on lui connaît, de lier avec une logique inattaquable les revendications du divorce et celles du droit de vote. La responsabilité sur le plan civil débouche forcément, pour le Dumas de 1882, sur la responsabilité politique. Souvent homme varie... Dumas a le mérite, malgré tout, d'avoir évolué vers la fin de sa vie et d'avoir su adapter les réformes proposées au changement de ses idées. Tel n'est pas le cas hélas de la plupart des misogynes réactionnaires et catholiques qui, au nom du maintien de l'ordre, de la foi et de la bienséance, vont faire chorus avec *L'Homme-Femme*.

4. Les ultra-misogynes

Nous appelons ultra-misogynes les pamphlets qui sont extrêmement laudateurs pour Alexandre Dumas fils, mais qui vont plus loin que lui dans la haine des femmes. Il y aurait une anthologie de la misogynie à écrire. Elle couvrirait des volumes. Et l'histoire du féminisme ne peut se faire sans tenir compte des écrits de ces adversaires haineux. L'ensemble du XIXe siècle et le Second Empire en particulier furent très féconds en la matière; médecins, avocats, journalistes, mais aussi philosophes, prêtres, hommes politiques et socialistes constituent une longue suite d'auteurs dont Dumas est un exemple.

Les écrivains catholiques, cependant, tout au long de ce siècle noir pour la femme, sont les plus féroces au nom de cette morale, de cette piété qui sont conservées grâce à la femme. Les femmes font partie du domaine de l'Eglise; elles doivent y rester. Les catholiques sont les plus ardents adversaires du divorce, bien évidemment, mais aussi de la loi Camille Sée, qui crée en 1880 les lycées pour jeunes filles. L'Eglise craint pour la femme toutes les libertés, civiles, sociales ou politiques. Les Socialistes et les Républicains le comprendront bien et c'est par leur volonté d'écraser le « parti clérical » qu'ils justifieront, et leur opposition à l'entrée dans le monde du travail des épouses trop soumises à l'Eglise, et leur campagne pour la création d'un enseignement laïc féminin.

L'abbé Moniquet, dans son *Autopsie de l'Homme-Femme*[14], relève chez Dumas un « système philosophique . . . encore . . . à l'état de formation » et la « foi toute personnelle » qu'il semble professer. Pour cet abbé, la société se divise entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas, exception faite des femmes : « la nature de leur esprit, dit-il en toutes lettres, ne les pousse pas du côté des investigations métaphysiques ». Il accuse Dumas d'avoir éliminé de son analyse la grâce, une des composantes essentielles de l'homme. Pour Moniquet :

14. Moniquet (abbé Paulin), *Autopsie de l'Homme-Femme - Réponse à Alexandre Dumas fils*, Paris, Haton, 1872.

> « La femme n'est pas une valeur égale, supérieure ou inférieure à l'homme. Elle est une valeur d'un autre genre, comme elle est un être d'une autre forme et d'une autre fonction. »

Il reprend l'éternel argument de la différence entre les deux sexes : pour les uns, comme Girardin, cette différence ne doit pas entraîner l'inégalité; pour les autres, et en tout cas pour Moniquet, elle justifie l'injustice de fait.

Moniquet reproche ensuite à Dumas sa critique et son refus des prêtres. Pour l'abbé, il n'y a « pas de milieu : ou le confessionnal ou la Commune »; autrement dit ou les « grenouilles de bénitier » ou les Pétroleuses. La conclusion où Moniquet attaque tour à tour Renan, ce renégat, Voltaire, l'un « des hommes les plus méprisables que la terre ait produits . . . », Rousseau, aussi impie que Dumas, pour brandir Saint Paul et l'*Epître aux Romains*, est digne d'une anthologie des écrits réactionnaires. L'abbé Moniquet sévissait encore en 1914, lorsqu'il publia *La France en péril sous l'étreinte judéo-maçonnique*.

Pour l'auteur anonyme de *Allez et ne péchez plus ! Solutions proposées à Monsieur Alexandre Dumas fils*[15], ce n'est plus le choix entre le confessionnal ou la Commune qui est proposé mais celui entre le lupanar ou l'écrasement. Cet esprit outrancier trouve, en effet, que Dumas n'est pas assez violent avec son « Tue-la ! ». Pour lui :

> « Il y a de par le monde une certaine quantité de femmes qu'il faut tuer, car fatalement, par le fait de l'hérédité, elles sont pernicieuses ».

Il reproche à l'éducation de ne pas préparer les deux sexes au mariage. Pour les hommes, il faut les habituer à la « vertu », et à ce que le mariage soit la « récompense . . . d'années de privation ». L'éducation non plus

> « n'a pas préparé la femme à envisager sérieusement le mariage, qui doit lui apporter plus de devoirs que de plaisirs . . . Futile et papillonnante, nerveuse, impressionnable, sujette à des variations dont la physiologie nous livre les secrets, moins directement sortie de Dieu, elle sera fragile . . . A presque toutes ces petites bestioles gracieuses, cruelles, inconscientes, et qui vous font mourir, mais sans parti-pris, n'aimant pas le mal pour le mal, à presque toutes, l'homme fier de sa supériorité morale et intellectuelle devra l'indulgence ».

Notre homme continue sa démonstration de l'infériorité physique de la femme en conseillant pour preuve de regarder la conformation de son crâne. La phrénologie était alors une science à la mode chez les misogynes qui se flattaient de philosophie positive, et l'argument était repris avec constance et régularité (Broca devait s'élever l'année suivante contre cette théorie de l'infériorité des femmes à partir de leur capacité cranienne[16]). L'auteur cependant arrive à la conclusion :

15. *Allez et ne péchez plus ! Solutions proposées à Monsieur Alexandre Dumas fils* par R.M. (à propos de *L'Homme-Femme*), Paris, 1872.

16. Article de Broca dans *La Revue d'anthropologie de 1873*, cité par Françoise Mayeur dans *L'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, Paris, PUF, 1977, p.63.

> « Avoir dit que la majorité des femmes ont droit au pardon, c'est sous-entendre qu'une certaine minorité n'y a pas droit. Cette minorité se compose des créatures que vous appelez, Monsieur, Guenons du pays de Nod . . . Il y a des créatures fatalement vicieuses . . . Les tuer ? On y éprouve quelque répugnance ».

Les enfermer ? La réclusion prévue par la loi est trop courte. La solution proposée est de les enfermer pour toujours dans les bordels. « Si elle appartient à la dernière [catégorie], il faut lui dire : 'allez dans la maison aux contrevents cadenassés et restez-y' ! »

Il est frappant de voir, dans la démesure, la reprise éternelle des mêmes constatations. Chez ceux qui sont prêts à rendre la femme responsable de tous les maux de la terre, et particulièrement de la défaite, chez ceux-là même subsiste la conscience obscure de l'injustice que constitue l'entière liberté prémaritale des hommes et la naïveté des femmes à la veille du mariage. La différence de l'éducation sexuelle et des expériences entre les deux sexes est un thème constant que l'on retrouve chez les plus réactionnaires comme chez les socialistes.

Il serait fastidieux d'énumérer les réponses à Dumas qui tournent autour des thèmes traités dans les deux opuscules qui viennent d'être étudiés : infériorité physique et morale des femmes, besoin de sévérité à leur égard. La femme, plus ou moins l'égale de l'homme, y a toujours pour spécificité la famille et la maternité. Il faut la protéger dans la mesure où elle accepte ces rôles; c'est défendre et favoriser en même temps la famille. La plupart de ces auteurs reprochent donc à Dumas son plaidoyer pour le divorce. D'autres bons chrétiens n'admettent pas son style vulgaire. C'est le cas de Léon Gautier, dans ses *Portraits* du XIXe siècle[17], et de Fournier dans son article paru dans *La Patrie* du 15 juillet 1872[18].

Léon Gautier, ancien élève de l'Ecole des Chartes, archiviste paléographe, est célèbre dans le monde parisien pour ses croisades en faveur du Moyen-Age et du Catholicisme, et son ardeur réactionnaire. Il s'octroie, dans ses *Portraits*, le droit de féliciter l'auteur de « ses efforts méritoires pour s'arracher à son premier milieu . . . [Mais] le style est net, agressif . . . parfois brutal, et trop souvent malsain. Il y reste, faut-il tout dire, un peu trop de boulevard . . . » Autre défaut souligné par Gautier, qui reconnaît cependant la justesse de la démonstration générale de l'ouvrage : « On ne peut oublier ce livre sur son bureau, ni dans la chambre où pénètrent la femme et les enfants ».

Enfin, comme tous les auteurs catholiques, il reproche à Dumas de se contredire en voulant rétablir le divorce et prendre la défense du mariage chrétien :

> « Faites, dans la meilleure famille, faites entrer ce spectre horrible du Divorce, les bras du mari vont s'arrêter, sa vaillance va tomber et son amour s'évanouir. Rien n'est honnête que ce qui est un . . . ; rien n'est chrétien que ce qui est indissoluble . . . L'humanité ne vit . . . que grâce à quelques lois magnifiquement absolues : l'indissolubilité du mariage est une de ces lois . . . »

17. Gautier (Léon), *Portraits contemporains et questions actuelles*, Paris, V. Palmé, 1873.
18. Fournier (Ed.), « L'Homme-Femme », dans *Patrie*, 15 juillet 1872

Il rapproche enfin Dumas de Michelet dans leur haine commune des prêtres, et ajoute : « Il est toujours malsain de se trouver d'accord avec M. Michelet ». Michelet, rappelons-le, servit de base à la pensée des Républicains et libéraux de la seconde moitié du XIXe siècle, avec ses livres sur *L'Amour* (1858), *La Femme* (1860) et surtout son ouvrage *Du Prêtre, de la Femme et de la Famille* (1866).

L'auteur anonyme qui s'appelle « l'Auvergnat » (allusion probable à la lithographie de Daumier : « Ni homme, ni femme, tous Auvergnats ! »), responsable du pamphlet *Ni homme ni femme*[19], veut lui aussi protéger la femme et refuse par conséquent le divorce, considérant la précarité du sort réservé à l'épouse séparée, « Dieu ayant donné à l'homme la force et à la femme la beauté ». L'argument de la « faiblesse » féminine avancé contre un divorce qui la laisserait démunie fut d'ailleurs repris par de nombreuses féministes lors de la discussion de la loi qui rétablit le divorce en 1884. Rappelons qu'Andrée Léo, grande amie de Maria Deraismes, était opposée au divorce en considération des enfants nés du couple. « L'Auvergnat » fait ensuite l'éloge du christianisme et des curés qui ont fait tomber les chaînes de la femme, tandis que la Romaine trop libre se noyait dans l'infamie d'une société décadente. « Rien n'est plus affreux, affirme l'auteur, que la peinture des mœurs de la femme libre à Rome ».

Prenant de la hauteur, l'Auvergnat aborde la religion, la société et la politique :

> « Que faut-il donc à la jeune fille et à la femme pour qu'elles restent dans l'ordre et dans l'harmonie ? Il leur faut la religion. »
>
> « C'est au foyer domestique que [l'homme] attend sa compagne, cet ange que Dieu lui a donné pour essuyer ses sueurs et peut-être sécher ses larmes. »
>
> « La religion dans la famille est une puissance qui résiste à la Révolution; c'est pourquoi elle en est haïe . . . Au nom de l'Etat, [la révolution] suscite un despotisme social qui consacre dans la famille l'omnipotence du pouvoir et chasse à la fois de l'école et de la famille l'action de la paternité aussi bien que celle de l'Eglise et de Dieu. »

Il lance ensuite ce cri patriotique, sûr de plaire au public parisien en cette année 1872 :

> « Ah ! Londres, Berlin, égouts fangeux, bouges infects . . . arrière ! Ne venez point avec vos légions d'enfants prostitués, de libertins, de polygames, de femmes éhontées insulter à la France catholique ! »

Au fur et à mesure de la lecture cependant, on s'aperçoit que le fondement de la « philosophie » de l'Auvergnat ne repose pas sur des idéaux religieux ou politiques, mais bien plutôt sur l'intime conviction de l'infériorité physique de la femme. Moniquet, comme l'Auvergnat et tous les autres écrivains misogynes, s'appuie pour défendre la toute-puissance des hommes et de l'Eglise sur une

19. *Ni homme, ni femme, par un Auvergnat*, Paris, 1872.

soi-disant « biologie » que nous avons déjà rencontrée et que nous retrouvons dans toutes leurs démonstrations :

> « A ne considérer que la nature physique de l'homme et de la femme, nous y trouvons d'une façon plus tranchée que dans le reste des êtres l'activité d'une part et, de l'autre, la passivité . . . »
>
> « Aimer est la nature [de la femme] . . . L'homme est de sa nature la puissance. Dans la procréation de l'espèce, il a l'initiative parce qu'il pose le principe de la vie en dehors de lui. Ici il est maître, tandis que la femme est passive. »

Le thème de la faiblesse physique et intellectuelle de la femme qui amenait Dumas à se poser la question du divorce et de la défense de l'épouse abandonnée n'est jamais considéré de cette façon par l'Auvergnat et les misogynes. Le sort des femmes n'a en effet rien d'injuste puisqu'il est « naturel ». Il n'y a ni révolte ni contestation possible de leur part. Au nom de la grande Nature et avec l'aide de la Science et de l'Eglise, on maintient en toute bonne conscience les femmes dans leur rôle traditionnel, c'est-à-dire celui de « gardienne du foyer », et dans l'ignorance qui leur interdit justement de remettre en question l'ordre des choses.

Mais des femmes, Juliette Adam en particulier, et avec elles quelques auteurs honnêtes comme Emile Deschanel, ont dénoncé chez les hommes luttant pour maintenir leurs épouses dans un total obscurantisme la crainte de se voir supplantés et dominés par les femmes.

> « Plus les femmes seront éclairées, écrit Emile Deschanel, plus les hommes seront heureux. Mais la plupart de ceux-ci, sans se l'avouer, désirent secrètement maintenir les femmes dans un état intellectuel inférieur, espérant les dominer . . . En souhaitant les femmes non instruites, c'est-à-dire désarmées, ils laissent voir qu'à armes égales ils se croiraient battus d'avance »[20].

Et Juliette Adam, de son côté, dans ses *Pensées inédites sur l'instruction de la femme, et les lycées et collèges de jeunes filles*, affirme :

> « [les hommes] comprennent qu'en perfectionnant le système de défense [des femmes] pour la bataille de la vie, la grande vaincue résistera plus aisément à la conquête »[21].

Le mythe du rôle purement passif de la femme dans l'acte créateur fit également long feu tout au long du XIXe siècle. Le scientisme faisait fureur et l'on s'appuyait sur ce « biologisme » pour contrebalancer le pouvoir des femmes de procréer, pouvoir effrayant pour les hommes de nos sociétés. Mais l'embryologie commençait à faire connaître le rôle de l'ovule dans la conception. Même si les lois de Mendel formulées en 1865 n'ont été connues qu'en 1900, les années 1870

20. Citations relevées dans l'ouvrage de Françoise Mayeur, *op. cit.*, p.24

21. Voir également Françoise Mayeur, *op. cit.*, p.24.

représentent dans ce domaine une période de recherche; il est vrai que les grandes découvertes ne commencèrent à être révélées au public qu'à partir de 1875 avec les travaux d'Hertwig, mais les féministes et Maria Deraismes, dès 1872, pouvaient dire sans se tromper que la femme n'est pas naturellement passive, intellectuellement ou physiquement, et que son rôle dans la procréation est égal en importance à celui de l'homme.

Les motivations des misogynes, on le voit, ne sont jamais très subtiles. Elles se résument en un mot : la peur. Peur de voir leur pouvoir et celui de l'Eglise, qu'ils soutiennent, affaiblis par celles qu'ils oppriment : les femmes.

5. Le bon sens bourgeois contre la démesure dumasienne

Les auteurs comme Emile de Girardin, Ideville, Gasparin et Cool, se distinguent des précédents par une appartenance politique différente qui colore d'une autre teinte leur discours sur les femmes. Car il faut le souligner, les querelles sur le Droit des femmes, à quelque époque qu'elles aient lieu, ne peuvent être détachées du contexte politique. Nous avons ici affaire à des Républicains dont le souci principal est de combattre l'« ordre clérical » et les royalistes. Leur tactique d'autre part est de faire de la surenchère dans beaucoup de domaines, et notamment dans celui du retour à une moralité plus grande, fer de lance des revendications des partis les plus à droite.

La question des femmes et de leurs droits est donc avant tout un enjeu politique. Ces hommes qui comme toujours s'arrogent le droit de parler des femmes à la place des femmes agissent très peu souvent sous la pulsion de sentiments généreux et altruistes. Défendons les femmes, accordons-leur les droits civils, certes, cela ne coûte rien, au contraire; les libéraux ont tout intérêt à affaiblir de la sorte la position du « parti catholique » qui a mainmise, grâce à l'Eglise, sur la formation et l'éducation des femmes; mais attention ! ne touchons pas à nos privilèges, ne touchons pas à la famille, à la stabilité et à l'harmonie du ménage. Ces hommes restent très réticents sur le divorce et il ne saurait être question pour la plupart d'entre eux de donner aux femmes bourgeoises le droit au travail et les droits politiques qu'elles ne pensent d'ailleurs pas à réclamer. Ils reprennent tous en chœur l'argument de la différence des sexes pour enfermer la femme dans le foyer.

La réponse d'Emile de Girardin

Parmi les premières réponses, celle d'Emile de Girardin connut presque autant de succès que l'opuscule d'Alexandre Dumas, puisqu'elle fut cinq fois réimprimée dans la seule année 1872. Elle mérite de ce fait d'être étudiée avec attention.

Emile de Girardin est un personnage bien connu. Il fut, et c'est son principal titre de gloire, le créateur de la presse à bon marché, avec le journal *La Presse* dont le premier numéro parut le 10 juin 1836. Il y introduisait la nouveauté des feuilletons à suivre, faisant appel aux talents de Balzac, Théophile Gautier, Eugène Sue. Lui-même auteur de romans, il est l'image du parfait démagogue : il flairait le vent d'où qu'il vienne et sut par exemple en 1866 lancer le journal

La Liberté, très anti-régime. En 1873, ce sont *La France* et *Le Petit-Journal* contre Mac-Mahon. Ses contemporains lui reprochèrent à bon droit ses variations politiques et son sens des affaires. Il tenait un salon fort célèbre, fréquenté par le tout-Paris littéraire et artistique, animé par sa femme, Delphine Gay, elle-même écrivain.

On ne peut cependant taxer Emile de Girardin de démagogie dans le cas présent. Le problème des femmes et des naissances adultérines lui tenait à cœur. S'il sut profiter de l'occasion pour faire de son opuscule un succès de librairie, Emile de Girardin, enfant illégitime d'Alexandre de Girardin, souffrit toujours de cette naissance et s'exprima souvent sur ce sujet. En étudiant le droit des bâtards, il était contraint d'aborder le problème de la condition féminine. C'est ce qu'il fit en de nombreux traités, pour la plupart publiés en 1872 : *L'Egale de son fils, Les hommes sont ce que les femmes les font, La Liberté dans le mariage par l'égalité des enfants devant la mère,* et enfin *L'Egale de l'homme* paru en 1881.

Sa réponse à Alexandre Dumas porte le long titre de *L'Homme et la femme, l'homme suzerain, la femme vassale; lettre à Monsieur Alexandre Dumas fils*[22]. Pour Girardin, seule compte, dans la femme, la mère. La mère a tous les droits : en cas de divorce, elle doit conserver la propriété exclusive des enfants et être totalement protégée dans ce rôle par les lois, mais à condition de rester au foyer. Elle ne peut travailler; si elle doit chercher à se cultiver, c'est pour devenir une meilleure éducatrice et l'institutrice de ses enfants.

> « Ce n'est pas par le travail, dit-il en conclusion dans *L'Egale de son fils*, que la femme s'affranchira de son vasselage, c'est par la maternité . . . ».

Dans *L'Homme et la femme*, Girardin commence par une étude critique du Code Civil napoléonien : il analyse avec pertinence différents articles, montrant comment Napoléon a voulu faire de la femme la propriété de l'homme. Par exemple, les témoins doivent avoir, pour être crédibles, le sexe masculin; seul le consentement du père est nécessaire pour le mariage. L'obéissance de la femme au mari, le choix de la résidence par l'homme, l'impossibilité pour la femme d'aller en justice sans autorisation du mari, l'autorité du père seul sur les enfants, l'interdiction à la femme de donner ou d'aliéner ses biens, même lorsqu'elle est séparée, sans le consentement du mari, autant d'articles du Code à réformer.Girardin énumère, en fait, les revendications des féministes de l'époque en matière de droit civil. Puis il passe à une critique plus directe du texte de Dumas, en refusant son argumentation fondée sur la Bible, où la supériorité de l'homme sur la femme pourrait bien n'être, selon lui, qu'une invention humaine. Il affirme, au contraire, que

> « la femme vaut l'homme; elle ne vaut pas plus, elle ne vaut pas moins . . . Reconnaître qu'ils forment et doivent former deux êtres essentiellement distincts, indépendants l'un de l'autre, également libres, ayant des besoins pareils et des fonctions différentes, est la vérité attestée par l'évidence » (p.12).

22. Girardin (Emile de), *L'Homme et la femme; l'homme suzerain, la femme vassale; lettre à Monsieur Alexandre Dumas fils,* Paris, Michel Lévy frères, 1872.

Il analyse la solution du divorce proposée par Dumas en s'étonnant que celui-ci n'en ait pas fait la conclusion de *L'Homme-Femme*. Girardin, bien qu'également partisan du divorce, le conseille dans une période de transition; il insiste sur l'inconvénient de faire intervenir des juges dans ce qui n'est qu'une affaire à deux.

> « Pourquoi, dit-il, ne pas laisser l'époux et l'épouse être entre eux leurs seuls juges ? Pourquoi ne pas les laisser libres de se choisir et de se quitter ? »

Girardin est certainement très en avance sur son temps dans son désir de faire de la femme mariée un être libre et non plus la vassale de son mari, libre de son corps (il parle même de « viol entre époux »), libre de disposer de ses enfants. Mais sa préoccupation personnelle reste la seule qui compte : à savoir l'égalité à instaurer entre les enfants légitimes et illégitimes.

Il étudie ensuite la liberté civile et juridique de la femme. Il poursuit en affirmant la nécessité pour elle d'avoir une instruction égale à celle de l'homme, qui la rende capable d'assumer ses tâches sociales et maternelles. Il cite, en érudit, à l'appui de sa thèse, les grands féministes mâles tels que Stuart Mill, Condorcet, Tocqueville. Tout en affirmant que le rôle principal de la femme reste celui d'élever et d'éduquer ses enfants, il s'indigne de ce qu'il ne lui soit pas permis de voter, ni d'édicter des lois. Il répond à Dumas et à Ideville en même temps, en disant :

> « Je ne suis ni pour le droit masculin contre le droit féminin, ni pour le droit féminin contre le droit masculin; je suis pour le droit humain qui, n'admettant pas l'inégalité de la femme, n'admet conséquemment comme solution ni 'l'homme qui pardonne' ni 'l'homme qui tue'. »

Si nous avons évoqué la réponse de Girardin en premier dans ce chapitre, c'est d'abord parce que l'opuscule connut un important tirage et servit pour beaucoup d'antithèse à l'ouvrage de Dumas, et que de nombreux auteurs répondirent par la suite aux deux polémistes en même temps.

Le Manifeste d'Ideville

C'est en fait un certain Monsieur d'Ideville qui provoque le début de la grande controverse en faisant paraître, dans le journal *Le Soir* du 15 mai 1872, ses réflexions sur le procès Du Bourg. Ideville est un honnête homme, journaliste très peu révolutionnaire, auteur d'un livre estimé : *Journal d'un diplomate*. Il avait une passion : les livres interdits. On lui doit le *Catalogue des livres de l'Enfer de la Bibliothèque Nationale*. Dans son article, il essaie d'envisager l'adultère du point de vue de l'individu et non pas de celui de la société. Refusant d'étudier les conséquences sociales de l'adultère féminin, il considère que la faute est plus excusable chez la femme que chez l'homme, puisque la responsabilité qui pèse sur elle est plus grande. Dans le langage de son époque, il vante la virginité, le « voile blanc qui est l'attrait, le charme, la gloire et la poésie la plus pure du mariage », mais il s'indigne des libertés laissées à l'homme avant le mariage et de l'inexpérience de l'épouse. Ce thème est repris par la plupart des réponses à *L'Homme-Femme* et même par les plus misogynes. Loin d'être un féministe, puisque pour lui la femme reste l'être faible et maladif décrit par Michelet, il condamne cependant le Code Civil comme une loi barbare qui « innocente l'assassinat commis sur la

femme par le mari trompé », et qui « pousse au meurtre en empêchant le mari d'avoir peur des conséquences de son acte ». Pour lui, la cause première de l'adultère, c'est le mari et les mariages arrangés par les « rois des cantons ». Pourtant dans le remède qu'il propose à cet état de fait il rejoint Alexandre Dumas fils et, en conclusion de ses remarques, demande, mais avec réserve, le divorce.

La querelle était désormais lancée. Devant le succès de la polémique soulevée, Ideville édita son article sous forme d'une brochure, *L'homme qui tue et l'homme qui pardonne*, précédée d'une lettre à Alexandre Dumas fils (le titre sera d'ailleurs repris par celui-ci dix années plus tard quand il se fera l'ardent défenseur du divorce dans son livre *La Femme qui tue, la femme qui vote* »). Elle vient en quatrième position quant au nombre de tirages, après les livres de Dumas, Girardin et Maria Deraismes, puisqu'elle fut rééditée dans l'année 1872.

« Les Réclamations des femmes » du Comte de Gasparin

Le Comte de Gasparin représente le type même du modéré de cette époque. Il avait écrit à la veille de sa mort un ouvrage important *Les Réclamations des femmes*[23], qui fut publié après son décès en 1872. Bien qu'antérieur à *L'Homme-Femme*, ce livre a influencé profondément beaucoup des participants à cette controverse sur « les droits de la femme »; certainement Ideville qui y emprunte des phrases entières et Dumas qui y trouve son titre l'ont tous les deux lu avec attention. De plus, il est représentatif d'une importante couche de la grande bourgeoisie qui essaie de comprendre les revendications féminines mais qui retombe toujours dans les éternelles ornières de la faiblesse de ce sexe, de la spécificité maternelle et du dévouement des femmes que les hommes se targuent de seuls bien connaître.

Le comte appartenait à une grande famille de protestants qui comprenait des généraux et des ministres. Journaliste à *La Revue des Deux Mondes*, aux *Débats* et à d'autres revues, maître des requêtes au Conseil d'Etat, il fut longtemps, jusqu'en 1846, député de Bastia. Avec l'aide de sa femme, elle-même auteur de nombreux ouvrages sur le mariage et le Protestantisme, il passa la plus grande partie de sa vie à défendre par ses écrits et par ses actions ce que l'on pourrait appeler les idées des conservateurs réformistes et libéraux et à lutter contre la corruption et l'esclavage, pour la liberté religieuse et la défense des protestants.

Dans beaucoup de pays étrangers le féminisme prit un essor plus rapide qu'en France, notamment aux Etats-Unis et en Suisse. C'est probablement parce que, habitant en Suisse, il fut informé de la création dans ce pays de l'Association internationale des Femmes par Madame Goegg, en 1868, que Gasparin fut poussé à prendre la plume sur ce sujet. Il commence par un historique du dédain qu'inspirèrent les femmes dans presque toutes les sociétés, de l'Antiquité jusqu'à nos jours, en Orient comme en Occident, et prend en considération les demandes féminines qui s'expriment de plus en plus nombreuses, surtout aux Etats-Unis, en faveur d'une large émancipation et de l'égalité, tout au moins pour le mariage et les successions[24].

23. Gasparin (Comte A. de), *Les Réclamations des Femmes*, Paris, Michel Lévy frères, 1872, 76 p.

24. Gasparin, en bon érudit, énumère un certain nombre de publications de son époque : à Paris, *Le Droit des femmes*, qui parut à partir de 1868; en Italie, *La Ragione*; à New York, *La Révolution*; il dresse l'éloge de Frédérika Bremer en Suède, et se range parmi les « féministes au masculin » pour reprendre l'expression de Benoîte Groult, comme Stuart Mill, Bright etc.

Il reprend l'étude du Code et des injustices qu'il engendre pour la femme, même s'il y a meurtre :

> « en cas d'adultère, la loi française autorise le mari à tuer sa femme et le complice de celle-ci. Or la femme est si peu considérée comme l'égale de son mari qu'usât-elle du même droit dans des conditions pareilles, le Code la traiterait d'assassin . . . »[25].

En bon chrétien, Gasparin reste résolument contre le divorce mais admet cependant la séparation en cas de sévices du mari contre son épouse. Il rend responsable des échecs du mariage l'éducation ridicule et « petite » ou l'absence totale d'éducation donnée aux jeunes filles, les intérêts d'argent qui entrent trop souvent en jeu dans le choix des conjoints par les parents, l'inégalité fréquente des âges. Mais malgré l'analyse de ces injustices, l'auteur réprouve l'union des femmes entre elles pour se défendre, car, éternel argument masculin, cette union favorise l'antagonisme des sexes.

> « Sans égalité, dit-il, point d'unité; l'unité n'existe qu'entre égaux. Toutefois, des limites devront nécessairement s'imposer. *De cette question même de l'égalité civile il faudra s'arrêter au point précis où le caractère féminin et la mission féminine seraient compromis tous deux.* » (souligné par moi).

Pour lui, en effet :

> « l'égalité n'est pas l'identité; la femme égale de l'homme peut avoir une mission différente ».

On voit apparaître là encore cette scie réactionnaire ! La différence justifie un pouvoir différent. L'hypocrisie de la société masculine est ici manifeste : on réclame bien haut l'égalité, mais on ne concède en sourdine qu'une égalité formelle qui ne puisse entamer le réel pouvoir des hommes. L'accord est donné pour l'égalité civile par exemple mais surtout pas pour l'égalité politique, car la mission de la femme perdrait alors de sa « sainteté ».

> « Droit à l'instruction, droit au travail, droit au vote, dit Gasparin; de ces trois articles nous pouvons adopter les deux premiers, à condition de les maintenir en deça de la limite où commence l'altération du caractère féminin et de la vie féminine; quant au troisième, il contient si clairement cette double atteinte que nous le rejetons net . . . »

Voilà qui est catégorique ! Egalité entre les hommes et les femmes, bien sûr, à condition que chacun des deux sexes soit maintenu dans sa spécificité et ses devoirs; et comme ces devoirs sous-entendent des droits différents, l'auteur revient au point de départ, c'est-à-dire à l'incapacité juridique, même formelle, mais avec bonne conscience.

25. Ce fut le cas de Mme Lafarge, condamnée à mort en 1846 et exécutée pour avoir tué son mari. L'affaire fit alors beaucoup de bruit, car elle eut le temps d'écrire en prison l'histoire de sa vie martyre : *Mémoires de Marie Cappelle veuve Lafarge écrits par elle-même*, Paris, A. René, 1841-1842, 4 vol. (réédité dans les années suivantes).

La femme reste rivée au foyer; la vie publique reste pour elle un domaine étranger comme le lui a si bien enseigné la doctrine chrétienne. Dans cette défense acharnée de la famille, Gasparin rejoint les catholiques réactionnaires (et entre autres Moniquet) dont nous avons déjà parlé.

> « Du jour où la femme appartiendra plus ou moins à la vie publique, elle cessera d'être l'épouse et la mère de famille . . . elle descendra de son piédestal . . . Nous ne verrons plus la souveraine, aimable et aimée, influente et respectée, du royaume de l'intérieur ».

Il faut honnir également « le socialisme, l'antichristianisme et l'émancipation féminine ». La femme doit rester à la maison. Cette idée se retrouve pratiquement chez tous les auteurs masculins, de quelque bord qu'ils soient.

Au fur et à mesure qu'avance la lecture des *Réclamations des femmes*, l'égalité, hautement proclamée dans les premières pages, s'amenuise comme la peau de chagrin. Au nom de la différence de nature, l'incapacité des femmes demeure totale en politique et dans la vie sociale en général.

> « La faiblesse relative des femmes, leurs maladies fréquentes, leurs grossesses ne sont-elles pas les indications *providentielles du rôle intérieur et paisible* que Dieu leur a réservé ? » (souligné par moi).

Si force il y a chez les femmes, qu'il faut bien quand même leur reconnaître, lors des accouchements par exemple, « cette force qui n'est pas inférieure est différente . . . féminine . . . adaptée aux devoirs féminins . . . » !

L'argumentation qui consiste à faire de l'infériorité et même de l'incapacité physique de la femme la justification de la différence de son sort se retrouve sous la plume de tous les auteurs masculins, quelle que soit leur appartenance confessionnelle ou politique. Nous avons pu le constater déjà dans le chapitre précédent : ces arguments situent socialement nos différents polémistes. Aucun d'entre eux ne se pose le problème du travail des femmes à l'usine ou dans les mines. L'ouvrière n'entre jamais dans le champ de leurs préoccupations.

Gasparin, avec une hypocrite bonne foi, essaie de justifier son refus de donner le droit de vote aux femmes... pour mieux préserver leur liberté :

> « Etablir le suffrage des femmes, c'est prendre une mesure directe qui . . . revêtira . . . l'apparence d'un devoir . . . Le vote de l'homme contient celui de la femme . . . »

Les femmes qui demandent, outre l'égalité civile, l'égalité politique sont

> « une minorité, des esprits dévoyés, . . . des femmes qui n'ont rien à perdre . . . *Les femmes vraiment femmes* n'exerceront pas ce droit [de suffrage universel]; . . . elles se hâteront de gagner leur nid, elles s'y cacheront et n'en sortiront pas. » (souligné par moi).

Et cet esprit sérieux, ce protestant, en vient à lancer une plaisanterie truculente, tant l'idée suggérée lui semble saugrenue :

> « Vous aurez des femmes avocats, vous aurez des femmes députés, vous aurez des femmes préfets . . . Demandez aussi comment elles

> concilieront les obligations de la vie extérieure avec certains devoirs inévitables de la vie intérieure . . . A moins que le mari, par un juste retour des choses d'ici-bas, après avoir longtemps veillé aux intérêts de l'Etat ne surveille le pot-au-feu et ne donne la bouillie aux marmots ! »

Gasparin, dans cette évocation burlesque, crée l'expression qui devait, quelques mois plus tard, avoir tant de succès :

> « L'avènement de la femme-homme est plus qu'une menace, c'est presque un fait accompli . . . »

Mais le comble du grotesque est encore à venir :

> « Avez-vous prévu le cas où la femme électrice usera de son suffrage dans un sens opposé à celui du mari ? . . . »

Gasparin, on le voit, figure bien les limites du libéralisme conservateur en ce qui concerne les droits des femmes : il leur accorde la protection dans le travail et un salaire égal dans certaines professions, celles où elles semblent prédestinées : la santé, l'éducation, les postes et télégraphes; bref, il tolère une égalité sur le plan civil et juridique. Mais il recule devant l'égalité politique et refuse l'émancipation sur le plan des responsabilités sociales. A chaque sexe, ses droits et ses devoirs. Les droits et les devoirs de la femme se limitent à la famille, son « royaume ». Comme la plupart des livres de cette époque qui traitent des questions féminines, celui-ci s'achève par un sermon sur la mission de charité des femmes, leur abnégation, leur besoin de dévouement, leur joie et leur grandeur dans l'acceptation du devoir et leur dignité dans le renoncement. La « douceur » des femmes vantée tout au long de ce siècle, depuis Michelet jusqu'à Stuart Mill, est en fait une « supériorité » alléguée contre leur égalité.

Les libéraux

Même essai de générosité vite réprimé chez Cool, dans son livre *La Femme et l'Homme*[26]. A la différence de l'abbé Moniquet, ce n'est pas la grâce qu'il reproche à Dumas d'avoir oubliée, mais le cœur. Il refuse d'accorder à la Bible toute valeur démonstrative pour l'étude des rapports entre hommes et femmes. Et il ajoute :

> « Dieu a créé l'homme et la femme égaux quoique dissemblables. C'est à la société qu'il faut s'en prendre, elle qui, par ses lois, a en partie privé la femme de ses moyens d'action. De ce fait, elle est devenue plus faible que l'homme . . . [et] opprimée de plus en plus . . . Il n'y a pas de domination qui ne soit criminelle dans son origine ».

Partant de cette position juste, Cool prédit pour l'avenir la revanche de la femme : cette révolte lui apparaît sous la forme du refus par les femmes d'avoir des enfants. Après avoir acquis des diplômes, non seulement elles ne voudront plus mais même ne pourront plus avoir d'enfants. Comme si la stérilité était

26. *Cool (A. de), La Femme et l'Homme, réponse à M. Alexandre Dumas*, Paris, D. Daffis, 1872.

proportionnelle à la valeur des diplômes acquis. Ce n'est donc pas, pour Cool, la femme qu'il faut combattre mais le mariage qu'il faut revaloriser.

> « En partie poussées par la nécessité, en partie excitées par le dédain avec lequel vous parlez de leur infériorité en toutes choses, les femmes vont se mettre en tête de nous faire voir qu'elles nous valent sous tous les rapports, et la famille, si peu unie déjà, ne sera bientôt plus qu'un mythe . . . »

> « Si les familles étaient bien organisées, vertueuses . . . il serait bien difficile à un gouvernement, république ou monarchie, d'être mauvais ! »

Son livre se termine par une série de mesures qui visent à combattre le célibat par des impôts supplémentaires et des peines diverses. La famille reste chez Cool comme chez tous les hommes la préoccupation essentielle, mais la défense de cette institution prend chez lui une tonalité plus généreuse : les responsables de l'échec du mariage sont d'abord l'institution elle-même, puis les hommes; les femmes de leur côté ne seraient que conséquentes avec elles-mêmes en refusant de se conformer à la vie de famille qui pour le moment les brime.

La critique de Pontmartin, dans *Les Nouveaux samedis*[27], caustique et superficielle, dépourvue de la générosité que l'on pouvait déceler chez Gasparin et Cool, n'étonne pas chez ce journaliste légitimiste, connu pour son esprit de coterie et ses croisades contre Béranger, George Sand et Musset. Ses chroniques littéraires dans *La Revue des Deux Mondes* ne s'attachent qu'aux détails mesquins et négligent souvent le fond. Comme beaucoup d'autres, il critique dans *L'Homme-Femme* la grossièreté du ton. Si le livre a eu tant de succès, ce n'est dû selon lui qu'à une curiosité morbide. Il n'aime pas en Dumas le mélange de prêche et de crudité (« [Dumas] prend le bras de Rabelais pour chercher les traces de Saint Jean Baptiste ») et ce parti-pris qu'il a de ne donner l'alternative à ses lecteurs qu'entre le divorce et la mort, c'est-à-dire : « entre un acte de violence que le christianisme réprouve et un article de loi que le christianisme condamne . . . ». Le côté bien pensant de Pontmartin reproche à Dumas d'avoir « troublé les imaginations sous prétexte d'éclaircir les consciences . . . catéchisé son pays et son temps en promenant nos regards sur les draps du lit nuptial . . . » !

Un autre auteur, Guy de Charnacé, ironise également sur le tapage malsain qui se mène autour de *L'Homme-Femme* et la prolifération de cette « nouvelle variété de champignons, nés sur le fumier parisien »; il reproche à Dumas le « langage médiocrement littéraire . . . le pathos philosophique, physiologique, psychologique et religieux ». Il se fait, dans un pathos tout aussi ridicule, l'avocat de la pureté virginale :

> « La nature vous a donné une âme . . . ! Jeune fille, vous êtes la plus douce émanation, le symbolè virginal, l'espérance et l'orgeuil de la famille. Tout respire en vous le sacrifice plutôt que la jouissance . . . Vous êtes résignée jusqu'à la mort . . . »

27. Pontmartin (A. de), *Nouveaux samedis*, huitième série, Paris, Michel Lévy, 1873.

Il veut le retour à l'ordre moral, grâce à cet éternel triptyque des conservateurs qui sera remis en honneur sous Vichy : Travail, Famille, Patrie. Puis il fait l'éloge des mères :

> « Et vous, nobles mères, qui venez d'armer vos époux et vos fils pour le salut de la patrie, . . . vous avez fondé la Famille, et si c'est par elle que vous souffrez, c'est aussi parce que vous êtes grandes, que vous êtes saintes . . . »[28].

Il invite les auteurs de théâtre à mettre en scène des exemples « pieux » et à oublier leur esprit pour se souvenir qu'ils ont une âme. Ce reproche de grossièreté qui réapparaît chez tous les auteurs permet de mesurer le puritanisme de la société bourgeoise du XIXe siècle.

Tous les critiques s'accordent à reprocher à Dumas son ton sermonneur : « Monsieur Dumas fils vient de monter de nouveau en chaire » dit Lucien Biart dans *La France*[29]. Ce journaliste plaide pour la liberté de la femme et dénonce chez Dumas la contradiction entre la volonté de rendre la femme libre par le divorce et la certitude que cet être faible manque de raisonnement. Il raille le vocabulaire semi-scientifique et prétentieux de l'auteur de *L'Homme-Femme* en relevant les expressions de : « corps simple », « élément indécomposable », « combinaison chimico-sociale ». Il reprend en chœur avec les autres auteurs de l'époque la nécessité de restaurer la religion et le nom de Dieu dans la société dissolue.

> « Ce sont dans nos sociétés d'où l'on a effacé le nom de Dieu et relâché du même coup les liens de la morale et du devoir, dit-il, qu'éclosent les tricoteuses et les pétroleuses . . . » — la grande peur des contemporains de Louise Michel.

> « La règle, c'est Pénélope laborieuse et dévouée, la jeune fille chaste devenue épouse fidèle, et gardienne sévère de l'honneur du foyer ».

Pour Biart, *L'Homme-Femme* est une œuvre de décadence : « c'est du théâtre et du roman », car il n'existe qu'une réalité : la femme au foyer et la mère soumise à l'homme.

Ces beaux messieurs sont donc d'accord pour reprocher à Dumas ses incohérences, son manque de pudeur et sa vulgarité, sa prétention de vouloir égaler les plus grands moralistes. Etudier tous les articles de ce type, ceux d'Edmond Scherer[30], Junius Henri Browne[31], Grenville-Murray[32], Bidou[33] et Albert Darnelle[34], serait une besogne monotone et interminable.

28. Charnacé (Guy de), *Réponse à L'Homme-Femme de Monsieur Alexandre Dumas*, Paris, 1872.

29. Critique de Lucien Biart sur *L'Homme-Femme*, dans *La France*, n° du 22 juillet 1872 (E. Lachaud).

30. Scherer (Edmond), *Etudes sur la littérature contemporaine*, Tome IV, Paris, Levy, 1886, ch.XXII, pp.304-321.

31. Browne (Junius Henri), « French celebrities a few », dans *Harper's Magazine*, T.XLVII, 1873, pp.835 & 836.

32. Grenville-Murray (E.C.), *Les Hommes de la Troisième République*, traduit par Henri Testard, Paris, 1874, 2e série, ch. VII et VIII.

33. Bidou (Henri), « Conférences sur Alexandre Dumas fils » dans *La Revue Hebdomadaire* (20 février 1948).

34. Darnelle (Albert), *Lettre à M. Alexandre Dumas fils*, Paris, A. Patay, 1879.

Les journalistes de *L'Illustration* : Philibert Audebrand[35] et Jules Claretie[36], montrent un peu plus d'originalité en rattachant l'affaire Du Bourg et le succès de *L'Homme-Femme* à la question du divorce. Claretie, homme de lettres, spécialiste des critiques théâtrales, défenseur de Béranger et futur directeur de la Comédie-Française, énonce :

> « La règle primordiale étant contenue dans ce mot : *Ne occides*, 'Tu ne tueras point', il s'ensuit que la loi qui amnistie, en quelque façon, la mise à mort d'une créature vivante et pensante . . . il s'ensuit . . . que cette loi est immorale, cent fois plus immorale à coup sûr que ce divorce que la morale empêche, paraît-il, de rétablir. »

6. Les réponses humoristiques

Les canulars et les pastiches de *L'Homme-Femme* tirent leur comique des défauts du pamphlet qui ont le plus choqué les contemporains, à savoir le goût du prêche et les références bibliques qui y sont contenues.

L'Evangile du Mari de la femme de Claude[37] joue sur le ton de *L'Homme-Femme* et utilise d'autre part le thème de la pièce à peu près contemporaine, *La Femme de Claude*, où Dumas mettait en scène les conseils donnés dans son traité. Le résultat est une suite de commandements présentés à une dame pour sa conduite dans la société parisienne de 1972. En voici quelques exemples :

> « 2. Au commencement était Dumas, qui fut général [allusion au grand-père] . . .
> 4. Et ensuite vient Alexandre qui inventa le grand triangle [allusion au Triangle : Dieu, l'homme, la femme, de *L'Homme-Femme*] . . .
> 6. Et Claude ayant compris le sermon sur la montagne, quand il eut 35 ans tua sa femme . . .
> 7. Les jurés condamnèrent Claude à une réclusion de cinq années [comme Du Bourg], car ils étaient des hommes 'qui ne savaient pas'. »

Ne la tue pas ![38] est une vaste plaisanterie qui se présente comme une conférence, mais qui ressort plutôt du spectacle de cabaret; le discours commence ainsi :

> « Je disais donc . . . *(toussant)* qu'il y a deux classes d'hommes, les hommes qui savent, c'est-à-dire ceux qui s'y connaissent, et les hommes qui ne savent pas, c'est-à-dire ceux qui n'y connaissent rien . . . Maintenant, il y a trois espèces de femmes : la femme qui s'en doute, la femme qui s'en aperçoit et la femme qui ne peut plus s'en apercevoir . . . »

35 .« Chronique hebdomadaire du Courrier de Paris », par Philibert Audebrand, dans *L'Illustration* des samedis 20 juillet et 27 juillet 1872.

36. « L'Homme-Femme par Alexandre Dumas fils », article de Jules Claretie dans *L'Illustration* du 20 juillet 1872.

37. *L'Evangile du Mari de la femme de Claude, suivant Antonin*, anonyme, 30 p. [1872].

38. *Ne la tue pas !* conférence d'Abraham Dreyfus, prononcée au Théâtre des Variétés le 15 août 1872, Paris, Lévy, 1872, 7 p.

Du même genre est *L'Almanach de l'Homme-Femme*, par A. Lafite et Badouillard[39], grosse farce dont voici le début :

> « En ce temps-là, Dumas dit à ses disciples : 'Si vous voyez une femme qui est en bas, faites-la monter' . . . De notre côté, si nous voulions, nous autres hommes, être respectés par la femme nous lui dirions : 'Si vous voyez un homme en bas, faites-le monter ! »

Le goût est, on le voit, on ne peut plus douteux.

Une pièce de cabaret fut également présentée au Théâtre du Palais-Royal, le 17 août 1872 : *Tue-la ! ou elle te tuera ! ou l'homme-femme ! ou la femme-homme ! ou ni homme ni femme ! ou Alexandre embêté par Emile, ou Emile embêté par Alexandre*[40]. La dédicace, en anglais, à M. Henry d'Ideville, « *formerly diplomat, to day moralist, innocent cause of all these insanities* » (à M. Henry d'Ideville, autrefois diplomate, aujourd'hui moraliste, innocent responsable de toutes ces sottises), indique bien l'esprit de l'ouvrage. La pièce, burlesque, n'est faite que de citations tirées de deux brochures d'Alexandre Dumas et de Girardin. On y voit un Castagnol, « moraliste inconvenant », qui a toujours l'une des brochures sous le bras et y cherche constamment, à la manière d'une bible, ses références; une Rosette, femme de chambre, « qui n'est ni de temple ni de rue »; quant à Pauline et Gabrielle, ce sont des « Peaux-Rouges aux ongles roses ». L'action sans queue ni tête ne peut être contée.

Nous n'avons cité ces parodies que pour montrer l'ampleur du succès qu'eut cette polémique autour du droit des femmes. Tous les spectateurs avaient lu, à coup sûr, *L'Homme-Femme* et probablement aussi l'opuscule de Girardin, pour comprendre les allusions. Les contemporains devaient se lancer les phrases de certains passages de ces deux livres, comme de nos jours les mots de certains discours présidentiels émaillent les conversations.

(à suivre)

39. *L'Almanach de l'Homme-Femme*, par A. Lafite et Badouillard, Paris, 20 rue du Croissant, 1872.
40. [Yacinthe et Gil-Perez], *Tue-la ! ou elle te tuera ! ou l'Homme Femme !* etc., représentée pour la première fois, à Paris, au Théâtre du Palais-Royal, le 17 août 1872, Paris, 1872, 26 p.

Dans le prochain numéro : suite et fin de « Misogynes et féministes il y a cent ans » :

7. Les réponses libérales et socialistes
   (les points de vue positiviste, juridique, anarchiste, socialiste, libre-penseur)
8. Les réponses des femmes
9. La réponse de Maria Deraismes
10. Conclusion

Résumé

Odile Krakovitch : « Misogynes et féministes il y a cent ans »

Paris, juin 1872, un an après l'écrasement de la Commune. Un mari meurtrier de sa femme prise en flagrant délit d'adultère est **condamné** *(à cinq ans de prison). Cette condamnation fait scandale à une époque où, conformément au Code Civil, l'homme était toujours acquitté dans ce genre d'affaire... Une avalanche de pamphlets, d'opuscules, d'articles, vont opposer misogynes et féministes, hommes et femmes, catholiques et libre-penseurs, curés et pasteurs, légitimistes, républicains et socialistes. La première partie de l'article expose les thèses misogynes.*

Abstract

Odile Krakovitch : « Misogynists and feminists a hundred years ago »

Paris, june 1872, one year after the Paris Commune was crushed down. A husband who murdered his wife caught by him in the act of adultery is **sentenced** *to five years in jail. This sentence raises an uproar happening at a time when, and in accordance with the civil code, men were always acquitted in this sort of cases... It marks the beginning of a war waged through dozens of pamphlets and articles, between misogynists and feminists, men and women, catholics and freethinkers, catholic and protestant clergy, royalists, republicans and socialists. The first part of the paper states the misogynists' theses.*

LES CARABOSSES, VOUS ALLEZ BIEN ? ÇA VA, MAIS ÇA NE VA PAS...

Ça fait deux ans maintenant qu'on a ouvert la librairie, cinq mois le café littéraire; beaucoup de femmes viennent, regardent et/ou achètent des livres, prennent un café et discutent. C'est un lieu où beaucoup disent « se sentir bien ». Pour nous, celles du collectif Carabosses, on tient à notre librairie-café de toutes nos forces. Mais voilà... *l'argent manque.*

Pourtant on est bénévoles, pourtant ça marche assez bien, mais ça n'empêche, on n'arrive pas à faire face à toutes nos dépenses, et surtout à nos dettes. Faut dire qu'on a commencé avec zéro centime ce qui, évidemment, est un peu gonflé. Il a fallu acheter le bail, le stock, faire des travaux etc.

Aujourd'hui nous voudrions faire d'autres travaux dans le café : mettre le chauffage, et surtout aménager la cave pour les débats du vendredi soir et des soirées musicales ou dansantes, que nous envisageons d'organiser.

Pour cela, nous créons une association « Barcarosse » et nous lançons une souscription de 10 millions d'AF. Nous souhaitons très fort que beaucoup de femmes se sentant directement ou indirectement concernées par Carabosse et ses projets nous envoient des dons à l'ordre de Barcarosse, 58 rue de la Roquette 75011 Paris. (D'autre part nous vendons en soutien une affiche Carabosses, 15F.)

Et puis d'autres idées, pour trouver de l'argent très vite...

A bientôt,
Les Carabosses

Librairie CARABOSSES. Café BARCAROSSES. 58 rue de la Roquette
75011 PARIS - tél. 700.13.06

ÉDITIONS TIERCE

Berthe ou un demi-siècle auprès de l'Amazone

Souvenirs de Berthe Cleyrergue recueillis et précédés d'une étude sur Natalie C. Barney par Michèle Causse

Natalie C. Barney, essayiste et romancière connue, baptisée par Rémy de Gourmont *l'Amazone*, anima dès 1910 un salon littéraire où elle reçut le Tout Paris des lettres et des arts, de Colette et Valéry à Yourcenar.

S'appuyant sur ses écrits dont certains sont inédits, Michèle Causse nous donne à découvrir un aspect inattendu de l'œuvre de Natalie Barney, son féminisme, voire son radicalisme.
Dans une deuxième partie Berthe Cleyrergue, qui fut pendant près de cinquante ans la gouvernante et confidente de « miss » Barney, trace un portrait à la fois tendre et impitoyable de ce salon cosmopolite. Un lieu, une époque, des mœurs nous sont restitués; matois et naïf, le récit de Berthe constitue un précieux témoignage.
Le livre s'achève sur des portraits littéraires de femmes qui furent proches de l'*Amazone*.

BON DE COMMANDE À ADRESSER AUX ÉDITIONS TIERCE
1 rue des fossés-saint-jacques 75005 PARIS - tél. 329.83.07

NOM.....
ADRESSE.....

Ci-joint la somme de F.59,-- (port gratuit)
Mode de paiement à votre convenance.
(Aucun envoi contre remboursement)

NOUVELLES

...d'Allemagne

LA PASSION ET LE POUVOIR DES FEMMES
4ème université d'été pour les femmes à Berlin-Ouest

Pour la quatrième fois « l'Université d'été pour les femmes » a eu lieu, en octobre dernier, dans les bâtiments de la Faculté des lettres à Berlin-Ouest. Pendant une semaine, sept mille femmes, venant de Berlin, de RFA et aussi de l'étranger, se sont rencontrées autour d'un thème commun assez vaste : « **Autonomie et institution — De la passion et du pouvoir des femmes** ».

Deux débats, l'un sur le projet d'un parti de femmes, l'autre sur l'avenir du féminisme, une manifestation pour l'avortement libre et une fête de femmes étaient à la base des événements qui rassemblaient le plus d'intéressées. Des échanges plus profonds se développaient au sein de groupes de travail, d'exposés et de débats, qui touchaient, d'après le programme, 92 sujets différents. Pour la première fois, l'Université d'été était accompagnée d'un programme culturel : la musique rock, une comédie musicale d'un groupe de lesbiennes anglaises, des représentations de théâtre et de cabaret. Mais il ne s'agissait pas seulement de voir et d'apprendre ce que d'autres femmes avaient fait l'année passée, mais surtout de donner un cadre d'activités pour les visiteuses elles-mêmes. C'est-à-dire que, pour n'en mentionner que quelques-uns, on trouvait des stages pour les femmes qui voulaient écrire, peindre, faire de la musique, apprendre à masser, faire de la danse et également des groupes de prise de conscience autour de la sexualité, de la nourriture, des problèmes de travail et de la situation quotidienne des lesbiennes. Ainsi, la rencontre des femmes n'avait que le nom et l'endroit en commun avec ce qu'on appelle d'ordinaire une « université ».

Brève histoire de l'Université des femmes.

L'idée de l'Université des femmes remonte à 1976, où un groupe d'enseignantes de la Faculté de Berlin-Ouest organisa pour la première fois une telle rencontre pendant les vacances d'été (d'où son nom). Les organisatrices, elles-mêmes actives dans le mouvement des femmes, avaient pour but de montrer comment l'Université « réformée » (depuis 1967/68) était restée hostile aux intérêts des femmes. Au travers du thème général de la rencontre « Femmes et science », elles voulaient inspirer le débat sur les formes et les contenus possibles des études féministes qui commençaient à être demandées par les étudiantes un peu partout dans toutes les facultés. Il ne s'agissait pas seulement de faire entrer la femme en tant qu'objet et sujet dans les recherches, mais aussi de développer un nouveau concept féministe de la science, en relation étroite avec le mouvement des femmes. Depuis 1976, l'Université des femmes était devenue un événement de plus en plus important, en tant que lieu de participation pour un nombre croissant de femmes et, en quelque sorte, en tant que fonction d'assemblée générale pour le mouvement féministe allemand.

La deuxième rencontre, en octobre 1977, sous le titre « Les Femmes comme forces de travail payées et non payées » et la troisième, « Femmes et mères », montrent la volonté d'une ouverture vers un public féminin plus large. Pour donner aux femmes qui travaillent la possibilité d'y participer, on a tenté de faire reconnaître « l'Université » comme une activité s'inscrivant dans le cadre de la formation permanente. Ceci a été obtenu cet été dans quelques Régions, dont Berlin. (Cela montre bien l'évolution : en 1976, « l'Université » fut encore attaquée par un journaliste comme une farce, sous prétexte que le principe de non-mixité excluait soi-disant « le public » — en 1979, les femmes qui veulent y participer reçoivent un congé payé.)

Le groupe de préparation

Chaque année, « l'Université des femmes » est préparée par un groupe différent qui se constitue une année à l'avance. Son devoir consiste à assurer le cadre de l'organisation, à formuler un thème général, à publier le programme et un compte-rendu par la suite, sous forme de livre. Le contenu du programme dépend, cependant, des propositions des femmes elles-mêmes pour l'animation des débats et des activités. Dans une certaine mesure on peut donc voir à travers ce qui s'est passé à Berlin, en Octobre, le reflet de l'état actuel du mouvement de libération des femmes en Allemagne. « L'Université des femmes » a fortement marqué la scission entre les deux courants du néo-féminisme allemand — le courant dit « autonome » et le courant dit « démocratique »*

En excluant explicitement du programme l'organisation liée au parti communiste de Berlin-Ouest, le groupe de préparation a déclaré l'Université comme forum du seul mouvement « autonome » (c'est à dire, en termes français : le féminisme radical).

« De la passion et du pouvoir des femmes »

Par sa propre diversité, le programme de « l'Université » montre qu'il n'existe pratiquement aucun sujet qui ne soit pas traité dans le mouvement. Il montre également que le féminisme a dépassé son hostilité envers toute théorie : on peut le voir à travers l'exemple d'une discussion importante sur la fonction politique des mythes basée sur des textes de Lévi-Strauss, de Luce Irigaray etc.

La position des lesbiennes à l'intérieur du mouvement des femmes reste un élément prépondérant des débats. Déjà en 1976, un groupe de lesbiennes avait critiqué l'omission de cette question au cours de cette rencontre estivale. Quatre ans plus tard, le groupe de préparation est formé par des lesbiennes. Toutes les questions de relations entre femmes, de joie, de douleur, de passion, des difficultés entre hétéro et homo-sexuelles y sont ouvertement discutées. Il est vrai que la position des lesbiennes dans le mouvement reste toujours difficile (« l'Université » a fourni l'occasion d'un « Coming out » collectif de beaucoup de

* Voir encadré à la fin.

femmes, même des féministes connues). Il est aussi vrai qu'une distance qui peut aller jusqu'au mépris persiste entre homosexuelles et hétérosexuelles. Mais on peut parallèlement observer une ouverture des frontières de l'identité sexuelle — beaucoup de femmes ne savent plus dans quelle « catégorie sexuelle » se situer.

« Autonomie et institution »

L'autre fait caractéristique de la rencontre de cet automne a été l'établissement d'échanges et de contacts autour de questions très précises par les personnes concernées elles-mêmes : par exemple des enseignantes lesbiennes se sont demandé comment faire passer une pédagogie féministe à l'école; d'autres, enseignantes de la formation permanente, se sont également regroupées; il en est de même pour les infirmières ou bien les femmes âgées (qui veulent vieillir d'une façon « offensive »).

Cela correspond à une tendance globale du féminisme allemand qui, d'abord représenté surtout par les centres de femmes, est devenu ce qu'on appelle ici « un mouvement de projets ». On entend sous le terme de « projets » toute initiative de femmes dont le point de vue féministe a un but d'entr'aide, d'information, de lutte politique qui s'organise à l'extérieur des institutions officielles. Le statut d'autonomie de ces « projets » est sujet à beaucoup de discussions controverses. D'un côté il nous apparaît évident que les subventions de l'Etat sont nécessaires pour la création d'emplois, si on veut en finir avec le travail gratuit et bénévole, si indissolublement associé au statut de femme. Mais de l'autre côté on craint une tentative d'emprise et de récupération par l'Etat sur ces projets. La double stratégie des maisons pour femmes battues est actuellement, par exemple, de demander des crédits tout en conservant leur autogestion interne.

Deux initiatives actuelles

Deux initiatives actuelles se sont présentées dans le cadre de l'Université d'été :

Le FFBIZ à Berlin (Centre de recherche, de formation et d'information pour les femmes) essaie actuellement d'obtenir des crédits du Ministre de la culture à Berlin (qui s'est montré favorable de façon générale à l'institution d'un centre pour les études féministes), en vue d'offrir une bibliothèque, des archives et un lieu de rencontre à toutes celles qui désirent s'informer ou former des groupes de travail.

Le Frauen-Medienladen à Hambourg (Centre de diffusion des moyens d'information et de techniques pour les femmes) par contre a une conception fondée sur l'autofinancement. Les initiatrices veulent mettre à la disposition des femmes des films et des enregistrements sur bandes vidéo et initier des femmes à l'usage des appareils vidéo, à la photographie et à l'imprimerie pour rendre ces techniques accessibles. Et elles comptent aussi surtout porter leur soutien à des débats et des actions politiques du mouvement. Ce projet peut être vu dans le cadre de tout un réseau d'institutions parallèles qui se constitue depuis quelques années en RFA.

Le parti des femmes

La discussion sur l'autonomie ou l'institution a mené à un autre débat lors de l'Université d'été : faut-il un parti de femmes ou non ? Sans attendre le forum important que représentait la rencontre d'octobre, un groupe d'une vingtaine de femmes a déclaré, un week-end auparavant, la fondation de la « Frauenpartei ». Explicitement, le parti ne cherche pas comme base le mouvement de libération des femmes — il tend plutôt à gagner des « voix » parmi les « mères, femmes, travailleuses... » Le programme du parti reprend beaucoup de revendications féministes — l'avortement libre, la rémunération du travail ménager, une loi antisexiste etc. Mais son fondement politique reste vague et plus ou moins réformiste. Plusieurs des revendications centrales rassemblent des projets de réforme jamais réalisés, et autrefois formulés par le parti social-démocrate.

Une vive réaction s'est manifestée contre l'initiative antidémocratique de la fondation de ce parti lors de « l'Université d'été ». Cette réaction est d'autant plus compréhensible

que le parti a été créé sans discussions préalables dans le mouvement; il était ainsi clair que le parti ne trouverait pas le soutien nécessaire dans le mouvement. Mais tôt ou tard le mouvement des femmes va devoir se poser sincèrement la question de l'organisation — question qui prend plus d'importance depuis le succès relatif (et discutable) des listes électorales des écologistes en Allemagne de l'Ouest.

Uschi Decker
Andrea Schweers

Le néo-féminisme allemand trouve ses origines dans une controverse à l'intérieur du mouvement des étudiants, à la fin des années 60, et comme en France il y a eu un premier point culminant lors d'une vaste campagne pour l'avortement libre, commencée en 1971 et fortement touchée, sinon presque anéantie, par l'interdiction juridique et définitive de la réforme (prononcée par le tribunal constitutionnel en 1975).
La lutte féministe en Allemagne possède une base importante dans les groupes et les centres des femmes, qui existent maintenant dans pratiquement toutes les villes. C'est là le cadre de ce qu'on appelle le mouvement « autonome », qui se fonde sur le principe de la non-mixité, de l'indépendance vis-à-vis de toute organisation politique et l'idée centrale que le privé est politique.
Un deuxième courant, qui se dénomme « démocratique », a gagné de l'importance depuis quelques années. Il s'agit là de groupes mieux organisés et plus centralisés dont les prises de position vont en direction d'une alliance avec les syndicats et autres organisations politiques pour lutter contre l'exploitation économique et l'inégalité des femmes.

Questions féministes

ABONNEMENTS

à envoyer aux Editions TIERCE
1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris

Nom .....

Adresse .....

à partir de quel numéro .....

FRANCE		ETRANGER	
Abonnement :	85 F	Abonnement :	110 F
Abonnement de soutien :	150 F	Abonnement par avion :	150 F

Règlement par chèque postal ou bancaire ou mandat postal international.

Vous pouvez payer en monnaie locale.
You can pay in local currency.

ABONNEZ-VOUS !

— Vous serez servies immédiatement dès la sortie de l'imprimerie, avant les dépôts en librairie.

— Le numéro vous coûte moins.

— Et vous donnez à la revue l'assise financière indispensable pour qu'elle paraisse régulièrement (le prix des abonnements donne l'avance nécessaire pour payer la fabrication, les rentrées des ventes en librairies exigeant un délai trop important).

Revue trimestrielle
4 numéros par an
Commission paritaire N°61193

Composé par *les Travaelles*
41*bis* rue des chêneaux 92330 sceaux

Achevé d'imprimer en mai 1980
sur les presses de l'imprimerie Laballery et Cie
58500 Clamecy
N° d'imprimeur : 19568

Dépôt légal
2e trimestre 1980
ISSN n°0154-9960

Les opinions exprimées dans les articles ou les documents reproduits
n'engagent pas le collectif de rédaction.
Copyright réservé aux auteurs et à la Rédaction.

L'HOMME

Revue française d'anthropologie

Tome XIX | Juillet-Décembre 1979 | Numéro 3-4

Les catégories de sexe en anthropologie sociale

Paola TABET — Les Mains, les outils, les armes

Mona ETIENNE — Maternité sociale, rapports d'adoption et pouvoir des femmes chez les Baoulé (Côte d'Ivoire)

Roberte HAMAYON — Le Pouvoir des hommes passe par la « langue des femmes ». Variations mongoles sur le duo de la légitimité et de l'aptitude

Claudine VIDAL — « L'Argent fini, l'amour est envolé... »

Colette LE COUR GRANDMAISON — Contrats économiques entre époux dans l'Ouest africain

Nicole SINDZINGRE — Un Excès par défaut : excision et représentations de la féminité

Carmen BERNAND — Le Machisme piégé. Maladie, malheur et rapports de sexe dans les Andes méridionales de l'Équateur

Brigitte BERTHIER — Le Miroir brisé ou Le Taoïsme et son ombre

Marie-Noëlle CHAMOUX — Les Femmes dans l'anthropologie sociale en France : quelques points de repère

MOUTON éditeur • Paris • La Haye • New-York

questions féministes

Février 1980 N °7

Nouvelles du MLF

• Libération des femmes an dix *(Christine Delphy)*.....

• Journaux en mouvements : la presse féministe aujourd'hui *(Liliane Kandel)*.....

• Post-Scriptum : une presse « anti-féministe » aujourd'hui : « Des femmes en mouvements » *(L.K.)*.....

• Tracts et pétition

Monique Wittig La pensée Straight.....

Emmanuèle de Lesseps Hétérosexualité et féminisme.....

Monique Plaza La Même Mère.....

Emmanuèle de Lesseps Sexisme et racisme.....

Michèle Le Dœuff Colloque féministe à New-York...

Documents : L'Affaire de Rouen.....

Les femmes en Union Soviétique *(Alice Braitberg)*.....